

# **RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ET LES BESOINS DOCUMENTAIRES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS & DES DOCTORANTS 2025-2026**

Rapport rédigé par Rim-Sarah Alouane, Chargée de  
Développement Science Ouverte et Evaluation

## **Equipe de projet**

**Michel Fraysse** — Directeur du Département des Services à la Recherche

**Marie-Françoise Brémond** — Responsable du Service Publications et Science Ouverte,  
*élaboration du questionnaire*

**Rim-Sarah Alouane** — Chargée de Développement Science Ouverte et Evaluation,  
*élaboration du questionnaire, dépouillement et analyse*

**Eugénie Vanderplancke** — Chargée de Suivi de l'Evaluation, *saisie et traitement des  
données d'enquête avec le logiciel SPHINX*

## Table des matières

I. SYNTHÈSE .....	1
1. Synthèse en français .....	1
2. Summary in English .....	5
II. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE .....	9
III. RESULTATS .....	11
1. PROFILS DES REpondANTS .....	11
1.1 Quelle est votre fonction ? .....	11
1.2 Quelle est votre discipline ? .....	13
2. RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES .....	16
2.1 Quel type de documentation utilisez-vous le plus ? .....	16
2.2 Comment vous procurez-vous les documents papiers qui vous intéressent ? .....	19
2.3 Connaissez-vous le catalogue Archipel ? .....	23
2.4 Que recherchez-vous sur le catalogue Archipel ? .....	24
2.5 A quelle fréquence utilisez-vous les bases de données de la bibliothèque ? .....	27
2.6 Quelles fonctionnalités des bases de données (Daloz, Econlit, JSTOR, Science Direct ...) utilisez-vous pour la recherche bibliographique ? .....	30
2.7 Menez-vous une veille régulière sur vos sujets de recherche ? .....	33
2.7.1 Si oui, à quelle fréquence ? .....	34
2.8 Quels outils privilégiez-vous pour effectuer une recherche documentaire ou une veille sur votre sujet de recherche ? .....	37
2.9 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser le portail documentaire de la BU (page d'accueil de la bibliothèque) ? .....	41
2.10 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser le catalogue Archipel ? .....	45
2.11 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser les bases de données en ligne à partir du portail documentaire de la BU (page d'accueil de la bibliothèque) ? Si oui, lesquelles ?	50
2.12 Quelles en sont les causes selon vous ? (Réponse libre et facultative) .....	54
3. ACCES AU TEXTE INTEGRAL .....	56
3.1 Utilisez-vous le portail documentaire (ou page d'accueil de la bibliothèque) pour accéder au texte intégral d'un article ? .....	56
3.2 Utilisez-vous un moteur de recherche généraliste (Google par exemple) pour accéder au texte intégral d'un article ? .....	58
3.3 Quels points d'entrée privilégiez-vous pour accéder au texte intégral d'un article ?	60
3.4 Quand vous n'arrivez pas à accéder au texte intégral d'un article, comment procédez-vous ? .....	64
3.5 Rencontrez-vous des difficultés pour accéder au texte intégral des articles via les différentes plateformes ? .....	68
3.5.1 Pouvez-vous préciser quelles sont ces difficultés ? .....	69
3.6 Estimez-vous que vous auriez besoin d'un accompagnement aux outils qui vous ont été signalés dans ce questionnaire ? .....	75
4. RECHERCHE ET SCIENCE OUVERTE .....	78

4.1	De manière générale êtes-vous d'accord pour partager vos publications selon les principes de la science ouverte ? .....	78
4.2	De manière générale, êtes-vous d'accord pour partager vos données de la recherche selon les principes de la science ouverte ? .....	81
4.3	Comment partagez-vous vos publications ? .....	84
4.4	Comment partagez-vous vos données de la recherche ? .....	87
4.5	Comment partagez-vous vos codes sources et algorithmes ? .....	89
4.6	Pour vous, quels sont les obstacles à ce partage ? .....	91

# **I. SYNTHÈSE**

## **1. Synthèse en français**

### **❖ Cadre et objectifs de l'enquête**

Le Département des Services à la Recherche (DSR) a été chargé par la Direction des bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole, de mener une enquête auprès des enseignants-chercheurs et des doctorants afin de mieux comprendre leurs pratiques et besoins documentaires. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des services et de l'offre documentaire. Il s'agissait de disposer d'un état des lieux précis des usages et pratiques effectifs, afin d'identifier les ajustements ou les changements nécessaires afin de mieux adapter et améliorer les services des bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole.

La mise en place du cadre méthodologique de l'enquête a été conduite avec la contribution d'Aurélié Pignon, stagiaire à l'ENSSIB, accueillie au sein des bibliothèques du 10 au 21 mars 2025.

L'enquête s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, le questionnaire a été soumis aux enseignants chercheurs, et dans un second temps, le même questionnaire a été soumis aux doctorants. L'enquête a été proposée en français et en anglais, afin de pouvoir analyser de façon plus rigoureuse les dynamiques de travail en contexte anglophone et francophone. En effet, la langue de travail est étroitement liée aux disciplines, aux réseaux scientifiques et aux circuits de publication. Ainsi, les répondants enseignants-chercheurs et les doctorants de la version française sont majoritairement issus du droit, tandis que la version anglaise est dominée par l'économie et la gestion. La variable linguistique recoupe donc largement des environnements scientifiques distincts, avec des pratiques documentaires propres à chacune des disciplines. L'analyse a été conduite en tenant compte de ce paramètre.

### **❖ Pratiques de recherches bibliographiques**

S'agissant des recherches bibliographiques, la documentation électronique constitue le socle commun des pratiques, quel que soit le public. Toutefois, chez les enseignants-chercheurs francophones, l'usage reste largement hybride, combinant papier et numérique, tandis que la version anglaise reflète des pratiques plus nettement tournées vers le numérique. Chez les doctorants, le recours au format du numérique est encore plus marquée, même si le papier conserve une place importante dans la version française. Pour les bibliothèques, cela implique de maintenir une offre hybride solide en droit, tout en consolidant l'accès et l'accompagnement aux ressources électroniques dans les disciplines plus internationalisées.

Par ailleurs, l'accès aux documents papier met également en évidence certaines pratiques. Pour les enseignants-chercheurs francophones, la bibliothèque universitaire demeure le point d'accès principal. L'achat personnel est fréquent et le recours au prêt entre bibliothèque (PEB) significatif. Dans la version anglaise, l'achat occupe une place plus importante que l'utilisation de la bibliothèque, et l'usage du PEB est plus limité. Chez les doctorants, la BU joue également un rôle, en particulier dans la version française. Toutefois, lorsque l'offre est jugée insuffisante ou éloignée des besoins, les répondants développent des stratégies alternatives : achat,

recours au réseau professionnel ou consultation dans d'autres établissements. Ces éléments soulignent l'importance de renforcer la visibilité des dispositifs existants.

### ❖ **Accès au texte intégral**

L'accès au texte intégral repose sur une pluralité de points d'entrée. Le catalogue Archipel occupe une place centrale, dans les deux versions. Les plateformes d'éditeurs, les agrégateurs, les archives ouvertes et Google Scholar sont largement mobilisés. Les moteurs de recherche généralistes sont également utilisés de manière régulière. Les réseaux académiques constituent un canal complémentaire, plus fréquent dans la version anglaise. Le recours aux sites pirates, plus marqué dans cette version, doit être interprété comme le signe que certaines situations d'accès restent insatisfaisantes. Lorsqu'un article n'est pas accessible, les répondants sollicitent en priorité leur réseau professionnel ou institutionnel. Une part non négligeable de répondants déclare abandonner la recherche, ce qui signifie qu'une partie des besoins documentaires n'est pas pleinement satisfaite.

Les difficultés signalées concernent principalement les limites d'abonnement, l'absence d'accès à certaines plateformes internationales, des problèmes de signalement dans le catalogue Archipel ou des liens défectueux. Plusieurs commentaires soulignent une confusion entre résumé, accès partiel et texte intégral. Ces éléments ne traduisent pas une remise en cause globale des services, mais pointent des défaillances ou des problèmes techniques à résoudre. Un travail sur la lisibilité des accès dans le catalogue, avec une distinction explicite entre disponibilité réelle et simple indexation, permettrait de réduire la perte de temps et de rendre la recherche plus fluide et efficace. Il serait également pertinent de rendre plus visible, au moment précis de l'échec d'accès, les solutions alternatives proposées par la bibliothèque, notamment le recours direct au PEB ou la suggestion d'achat.

La majorité des répondants estime ne pas avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire aux outils présentés, ce qui témoigne d'une appropriation globalement satisfaisante. Toutefois, les commentaires et les pratiques observées montrent que certains dispositifs pourraient être mieux intégrés au parcours de recherche. L'enjeu n'est pas d'ajouter plus de formations, mais de consolider celles qui existent et de les mettre en place aux moments clés des étapes du travail scientifique, notamment lors de la soumission d'un article, de la préparation d'une communication pour un colloque, d'un article ou encore de la rédaction de la thèse.

### ❖ **Science ouverte**

En matière de science ouverte, l'adhésion au principe de partage des publications est majoritaire dans les deux versions. Le partage immédiat est plus fréquent dans la version anglaise, tandis que dans la version française une part importante des répondants préfère attendre la publication. Les positions défavorables restent marginales. En revanche, les pratiques effectives de diffusion en libre accès sont plus contrastées. Une part importante des répondants, en particulier dans la version française, ne diffuse pas encore ses travaux en libre accès. Il existe donc un décalage entre l'adhésion déclarée et les pratiques effectives.

Le partage des données de recherche et des codes sources demeure limité, surtout dans la version française. Les obstacles identifiés sont clairs : protection des données, exigences de confidentialité, crainte de mauvaise interprétation, charge de travail supplémentaire et manque de connaissance des outils. Les réponses montrent également que les besoins diffèrent selon l'avancement dans la thèse. Les doctorants en début de parcours se déclarent souvent non concernés, tandis que ceux engagés dans des publications sont davantage confrontés aux

enjeux de diffusion. L'accompagnement proposé doit donc être progressif et adapté au stade d'avancement des travaux. Il importe de clarifier ce qui peut être partagé, à quel moment, sous quelles conditions juridiques et techniques, et avec quelles garanties.

### ❖ Enseignements de l'enquête et propositions

#### **Améliorer la lisibilité et la fiabilité des accès**

- Clarifier dans le catalogue la distinction entre document indexé, résumé, accès partiel et texte intégral réellement accessible.
- Améliorer l'affichage des disponibilités réelles de la documentation afin d'éviter les situations où un document apparaît accessible sans l'être.
- Identifier et corriger les liens défailants vers les plateformes éditeurs.
- Afficher explicitement les limites d'abonnement lorsqu'un accès est restreint.
- Mettre en place, au moment de l'échec d'accès, un bouton visible de type : « Demander via le PEB » ou « Signaler un problème d'accès ».

#### **Consolider le rôle du PEB et des solutions alternatives**

- Rendre le PEB plus visible dans le catalogue et sur le portail documentaire.
- Mieux valoriser les solutions alternatives légales : versions auteurs, *working papers*, archives ouvertes *etc.*

#### **Adapter l'offre documentaire aux spécificités disciplinaires**

- Maintenir dans la mesure du possible et selon les contraintes budgétaires et logistiques, une offre papier solide en droit, en cohérence avec les usages hybrides observés.
- Consolider l'accès aux ressources électroniques en économie et gestion, notamment aux plateformes internationales régulièrement utilisées.

#### **Optimiser le portail documentaire et l'ergonomie des outils**

- Simplifier l'architecture du portail pour réduire le nombre d'étapes nécessaires avant d'accéder aux bases de données.
- Revoir l'organisation thématique pour limiter les confusions ou les erreurs.
- Améliorer la stabilité technique.
- Intégrer des parcours d'accès plus directs vers les plateformes les plus utilisées selon les disciplines.

#### **Renforcer l'accompagnement à la science ouverte**

- Consolider et développer les formations existantes.
- Positionner l'accompagnement aux moments clés : début de thèse, première publication, préparation de la soutenance.
- Développer un appui spécifique sur le partage des données : choix des entrepôts, protection des données sensibles, cadre légal.
- Mener des campagnes de sensibilisation au partage des codes sources dans les disciplines concernées.
- Adapter l'accompagnement au stade d'avancement dans la thèse.

### **Mieux articuler les points d'entrée vers le texte intégral**

- Favoriser une meilleure interconnexion entre le catalogue, les bases de données, les archives ouvertes et les moteurs de recherche.
- Réduire le recours à des plateformes non autorisées en améliorant la fluidité de l'accès institutionnel.

### **Suivi et pilotage**

- Mettre en place un dispositif de suivi des problèmes d'accès signalés par les usagers.
- Intégrer un indicateur de satisfaction sur la clarté des accès.

## 2. Summary in English

### ❖ Survey framework and objectives

The Department for Research Services (DSR) was commissioned by the Library Directorate of Toulouse Capitole University to conduct a survey among faculty members and Ph.D. students in order to gain a better understanding of their documentary practices and information needs. This initiative forms part of the university libraries' ongoing commitment to improving their services and documentary resources. The goal was to establish a clear and reliable overview of current practices and patterns of use, in order to identify possible adjustments or developments that would allow the libraries of Toulouse Capitole University to better adapt and improve the services they provide to the academic community.

The survey was conducted in two stages. In the first phase, the questionnaire was distributed to faculty members, and in the second phase the same questionnaire was sent to doctoral candidates. The survey was available in both French and English in order to allow a more rigorous analysis of working practices in French-speaking and English-speaking contexts. Indeed, the working language is closely linked to academic disciplines, research networks and publication channels. In practice, most respondents to the French version of the questionnaire, both faculty members and Ph.D. candidates, come from the field of law, whereas the English version is largely dominated by respondents from economics and management. The language variable therefore largely reflects distinct academic environments, each with its own documentary practices. The analysis was carried out with this parameter in mind.

### ❖ Bibliographic Research Practices

Digital resources now form the common basis of bibliographic research practices across all respondent groups. However, among French-speaking faculty members, use remains largely hybrid, combining print and digital materials, whereas the English version reflects practices that are more clearly oriented towards digital resources. Among Ph.D. candidates, the use of digital formats is even more significant, although print continues to play an important role in the French version of the survey. For the libraries, this suggests the need to maintain a strong hybrid offer in law, while further developing access to and support for electronic resources in more internationally oriented disciplines.

Access to print materials also highlights a number of distinct practices. For French-speaking faculty members, the university library remains the main point of access. Personal purchasing is common, and the use of interlibrary loan is significant. In the English version, personal purchasing appears more prominent than the use of the library, and reliance on interlibrary loan is more limited. Among Ph.D. candidates, the university library also plays an important role, particularly in the French version. However, when the available collections are perceived as insufficient or not fully aligned with research needs, respondents develop alternative strategies, such as purchasing materials themselves, relying on professional networks, or consulting collections in other institutions. These findings highlight the importance of improving the visibility of existing services and access options.

### ❖ Access to full text

Access to full-text documents relies on a variety of entry points. The Archipel catalogue plays a central role in both versions of the survey. Publisher platforms, aggregators, open-access repositories, and Google Scholar are also widely used. General search engines are regularly consulted as well. Academic networks constitute an additional channel, used more frequently in the English version. The greater use of pirate websites observed in this version should be understood as an indication that some access situations remain unsatisfactory. When an article is not accessible, respondents primarily turn to their professional or institutional networks. A significant number of respondents also report abandoning the search altogether, which suggests that some documentary needs remain unmet.

The difficulties reported mainly concern subscription limitations, lack of access to certain international platforms, issues with resource indexing in the Archipel catalogue, or broken links. Several comments also point to confusion between abstracts, partial access, and full-text availability. These observations do not call into question the overall quality of the services provided, but rather highlight specific shortcomings or technical issues that need to be addressed. Improving the clarity of access information in the catalogue by clearly distinguishing between actual availability and simple indexing, would help reduce time lost during searches and make the process more efficient. It would also be useful to make alternative solutions offered by the library more visible at the moment when access fails, particularly direct access to interlibrary loan services or the possibility of suggesting a purchase.

Most respondents report that they do not require additional training for the tools offered, which suggests a generally satisfactory level of familiarity with them. However, comments and observed practices indicate that some services could be better integrated into research workflows. The issue is therefore not to multiply training sessions, but rather to strengthen existing ones and offer them at key stages of academic work, such as when submitting an article, preparing a conference paper, or writing a Ph.D. thesis.

### ❖ Open science

With regard to open science, support for the principle of sharing publications is widespread in both versions of the survey. Immediate sharing is more common in the English version, while in the French version a significant proportion of respondents prefer to wait until publication. Positions openly opposed to sharing remain marginal. However, actual open-access dissemination practices are more uneven. A substantial share of respondents, particularly in the French version, do not yet make their work available in open access. This points to a gap between declared support for open science and actual practices.

The sharing of research data and source code remains limited, especially in the French version. The obstacles identified are clear: data protection concerns, confidentiality requirements, fear of misinterpretation, the additional workload involved, and limited familiarity with available tools. The responses also show that needs vary depending on the stage of the doctoral project. Early-stage doctoral students often consider these issues not yet relevant, whereas those already involved in publishing are more directly confronted with questions

related to dissemination. Support should therefore be progressive and adapted to the stage of research. It is important to clarify what can be shared, at what point in the research process, under which legal and technical conditions, and with what safeguards.

### ❖ **Key findings and proposed actions**

#### **Improve the clarity and reliability of access to resources**

- Clarify in the catalogue the distinction between indexed records, abstracts, partial access and full-text availability.
- Improve the display of real-time availability to avoid situations where resources appear accessible but are not.
  - Identify and resolve broken links to publisher platforms.
  - Clearly indicate subscription limits when access is restricted.
  - Provide visible options at the point of access failure (e.g. “Request via interlibrary loan” or “Report an access issue”).

#### **Strengthen alternative access solutions**

- Increase the visibility of interlibrary loan within the catalogue and the library portal.
- Better promote legal alternative access routes, including author manuscripts, working papers and open repositories.

#### **Align the documentary offer with disciplinary practices**

- Maintain, as far as possible, a strong print collection in law, reflecting the hybrid practices observed in this discipline.
- Consolidate access to electronic resources in economics and management, particularly to widely used international platforms.

#### **Improve the usability of the documentary portal**

- Simplify the architecture of the portal in order to reduce the number of steps required to reach databases.
  - Reorganize the thematic structure to limit navigation difficulties.
  - Improve the technical stability of the portal.
  - Provide more direct access paths to the platforms most frequently used within each discipline.

#### **Develop targeted support for open science**

- Consolidate and expand existing training initiatives.
- Provide support at key stages of the research process (beginning of the PhD, first publications, preparation of the thesis defense).
  - Develop specific guidance on research data sharing, including repository selection, protection of sensitive data and legal considerations.
  - Promote awareness of source code sharing practices where relevant.
  - Adapt support to the different stages of doctoral research.

#### **Improve integration between discovery tools**

- Strengthen the articulation between the catalogue, databases, open repositories and search engines.

- Improve the fluidity of institutional access in order to reduce the use of unauthorized platforms.

**Monitoring and service improvement**

- Implement a system to monitor access problems reported by users.
- Introduce indicators to assess user satisfaction with the clarity and reliability of access to resources.

## **II. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE**

### **❖ Genèse**

En 2025, la direction des bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole a demandé au Département des Services à la Recherche de mener une enquête sur les pratiques et les besoins documentaires des enseignants-chercheurs et des doctorants de l'Université Toulouse Capitole. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des services et de l'offre documentaire. L'objectif était de comprendre plus précisément comment ces publics recherchent et identifient l'information scientifique, accèdent au texte intégral, utilisent les outils proposés par la bibliothèque et appréhendent les enjeux liés à la science ouverte.

Le questionnaire a été élaboré avec le logiciel SPHINX et comprend 28 questions, dont 13 permettant des commentaires libres. L'ensemble des commentaires apportés par les participants ont été reproduits en l'état, puis examinés et intégrés à la présente analyse.

Le questionnaire est structuré autour de quatre volets :

- Le profil des répondants ;
- Les pratiques de recherche bibliographique ;
- L'accès au texte intégral ;
- Les pratiques de recherche liées à la science ouverte.

### **❖ Langues utilisées pour le questionnaire**

L'enquête a été conduite en deux langues, le français et l'anglais. Ce choix n'est pas uniquement lié à la présence de publics internationaux au sein de l'université. La langue de travail est souvent liée aux disciplines, aux réseaux scientifiques et aux circuits de publication. Elle peut donc influencer les pratiques documentaires, les outils mobilisés et les modes d'accès à l'information. La variable linguistique a donc ainsi été intégrée afin de prendre en compte cette diversité d'environnements scientifiques et d'éviter de projeter un modèle unique de pratiques de recherches.

### **❖ Public visé**

L'enquête a été structurée autour de deux publics : les enseignants-chercheurs et les doctorants. Cette distinction repose sur des différences objectives de statut, de responsabilités et de maturité dans la pratique de la recherche.

Les enseignants-chercheurs disposent généralement de pratiques documentaires stabilisées, inscrites dans la durée. Ces derniers articulent leurs besoins documentaires autour de leurs enseignements, leurs travaux de recherche et du pilotage scientifique. Les doctorants, pour leur part, se situent dans une phase d'apprentissage et de consolidation de leurs méthodes de travail. Leurs usages des ressources et des outils documentaires sont encore en construction et peuvent évoluer au fil de l'avancement de la thèse.

La séparation de ces deux groupes pour les besoins de l'enquête permet d'analyser de manière plus précise leurs pratiques et besoins respectifs, et d'identifier de manière ciblée les axes d'amélioration et les actions prioritaires pour les bibliothèques.

### ❖ **Déroulé de l'enquête**

L'enquête s'est déroulée en deux temps.

Pour les enseignants-chercheurs, l'enquête a été ouverte du 15 septembre au 6 octobre 2025, puis prolongée jusqu'au 5 novembre 2025. Pour les doctorants, elle s'est tenue du 17 novembre au 20 décembre 2025, puis prolongée jusqu'au 10 janvier 2026.

La diffusion a mobilisé plusieurs canaux : envoi par e-mails aux laboratoires et aux écoles doctorales, envoi direct aux enseignants-chercheurs, affichage dans les bibliothèques, communication à l'accueil des BU et relances personnalisées. L'ensemble des collègues des bibliothèques a été mobilisé pour cette phase afin de maximiser le taux de réponse et garantir un échantillon représentatif, avec un objectif fixé à 100 réponses pour chacun des deux groupes.

### ❖ **Nombre de réponses**

100 enseignants-chercheurs ont répondu (70 réponses en français et 30 en anglais) et 118 doctorants (89 en français et 29 en anglais), soit un total de 218 répondants.

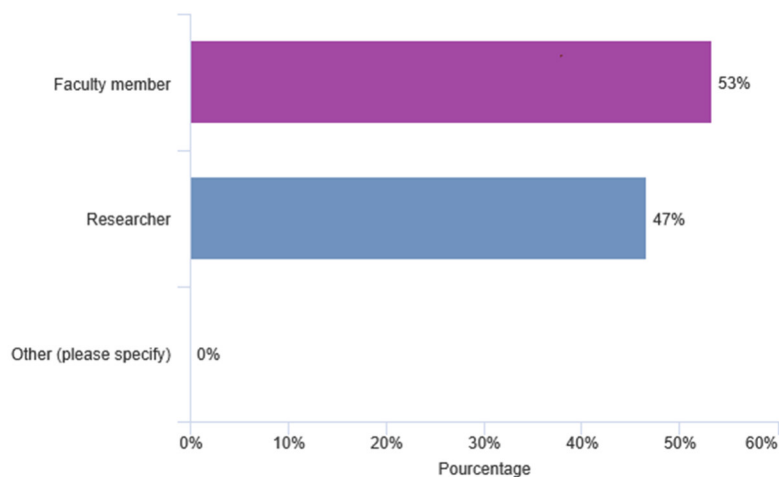
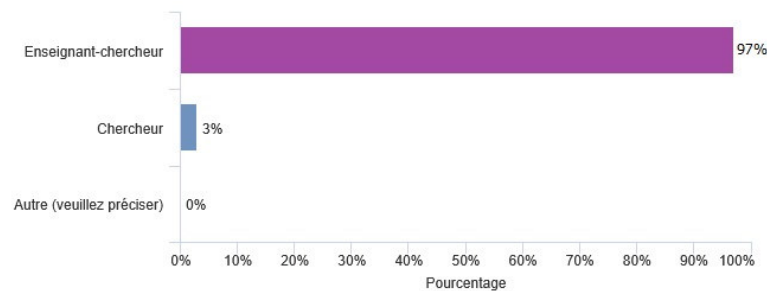
## III. RESULTATS

### 1. PROFILS DES REpondANTS

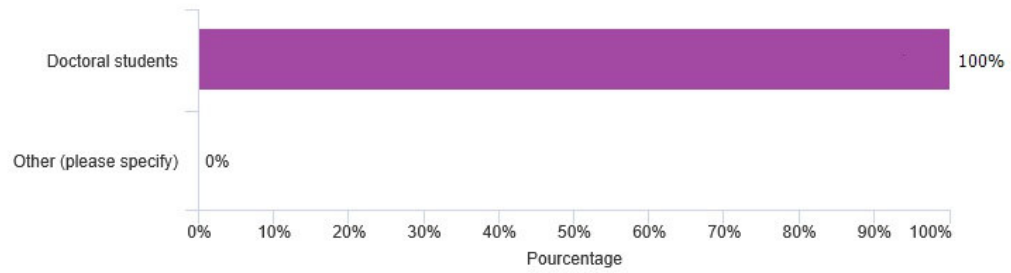
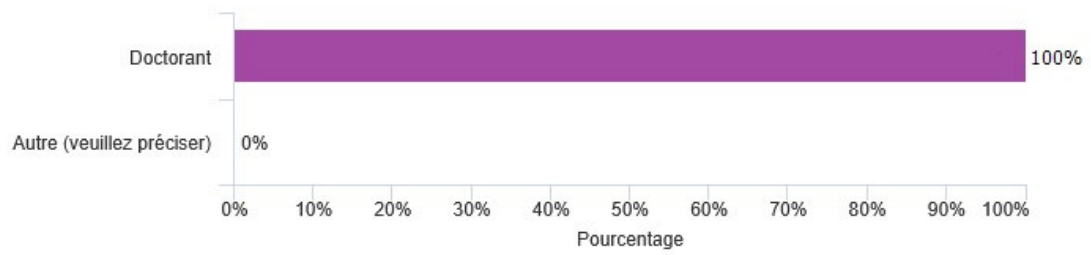
L'analyse des pratiques de recherche documentaire présentée dans ce compte rendu s'appuie sur les résultats d'un questionnaire diffusé à l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse Capitole, qui a été diffusé en deux langues, le français et l'anglais. Avant d'aborder les usages et les pratiques de recherches bibliographiques, il apparaît nécessaire dans un premier temps, de dresser un profil des répondants, notamment en termes de fonction et de discipline, afin de contextualiser les résultats et d'en proposer une lecture pertinente.

#### 1.1 Quelle est votre fonction ?

##### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

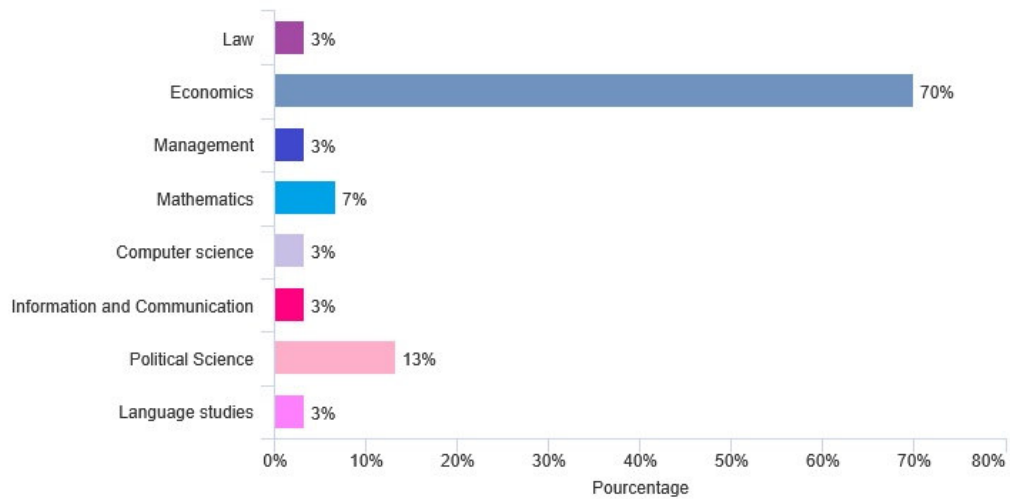
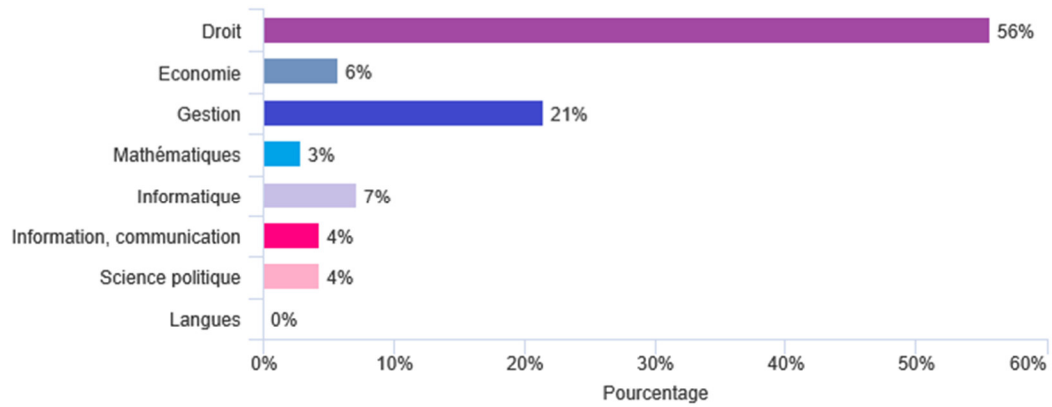


## ❖ Résultats pour les doctorants

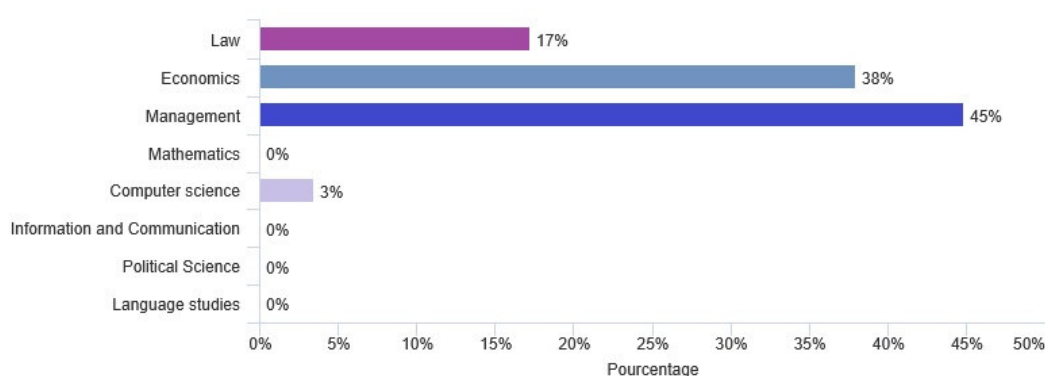
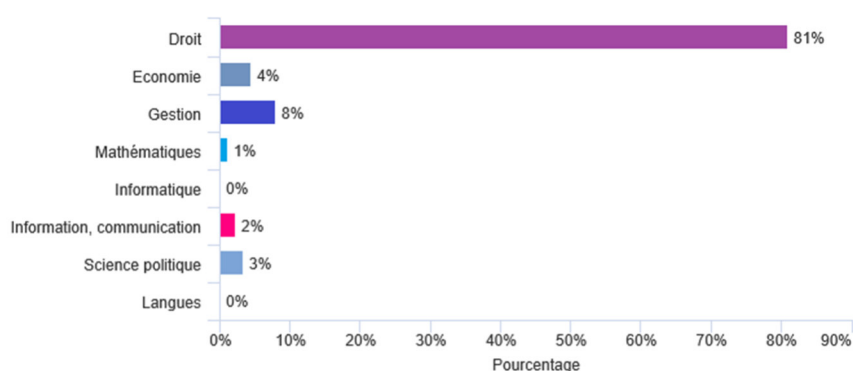


## 1.2 Quelle est votre discipline ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



## ❖ Résultats pour les doctorants



En ce qui concerne les **enseignants-chercheurs**, dans la version française, 97% des répondants se déclarent enseignants-chercheurs, contre seulement 3% de chercheurs. À l'inverse, la version anglaise présente une répartition plus équilibrée, avec 47 % de chercheurs et 53% d'enseignants-chercheurs. Cette distinction est significative dans la mesure où les missions, les temporalités de travail et les besoins informationnels peuvent varier selon le statut, influençant directement les pratiques de recherche documentaire, le recours aux ressources numériques ou encore les attentes vis-à-vis des services proposés par les bibliothèques.

La répartition disciplinaire accentue également ces contrastes. Dans la version française, les répondants relèvent majoritairement du domaine du droit (56%), suivis de la gestion (21%), tandis que les autres disciplines (économie, informatique, mathématiques, sciences de l'information et de la communication, science politique, langues) restent marginales. À l'inverse, la version anglaise est très largement dominée par l'économie (70%), avec une représentation plus notable de la science politique (13%), et une présence plus faible du droit (3%). Or, les disciplines structurent fortement les pratiques de recherche documentaire : types de sources privilégiées (revues, monographies, *working papers*, bases de données spécialisées *etc.*), langues de publication, usages des outils bibliographiques et attentes en matière d'accompagnement documentaire diffèrent sensiblement d'un champ disciplinaire à l'autre.

Ces écarts de profils, tant statutaires que disciplinaires, justifient pleinement une analyse différenciée des résultats selon la langue du questionnaire. Ils permettent d'éviter une lecture homogène qui masquerait des logiques d'usage spécifiques et d'interpréter les

réponses à la lumière des contextes professionnels et scientifiques propres aux répondants. L'approche retenue vise ainsi à mieux comprendre l'impact de ces profils sur les pratiques de recherche et d'utilisation des ressources documentaires, afin d'alimenter une réflexion adaptée aux publics effectivement concernés par les services de la bibliothèque universitaire.

Concernant les **doctorants**, l'homogénéité statutaire constitue un élément clé de l'analyse, dans la mesure où les doctorants occupent une position à double visage au sein de l'université et de la recherche. À la fois chercheurs en formation et, pour certains, jeunes enseignants (chargés de TD *etc.*), ils sont fortement dépendants des ressources documentaires tout en se trouvant encore dans une phase d'appropriation progressive des outils, des pratiques et des normes de la recherche académique.

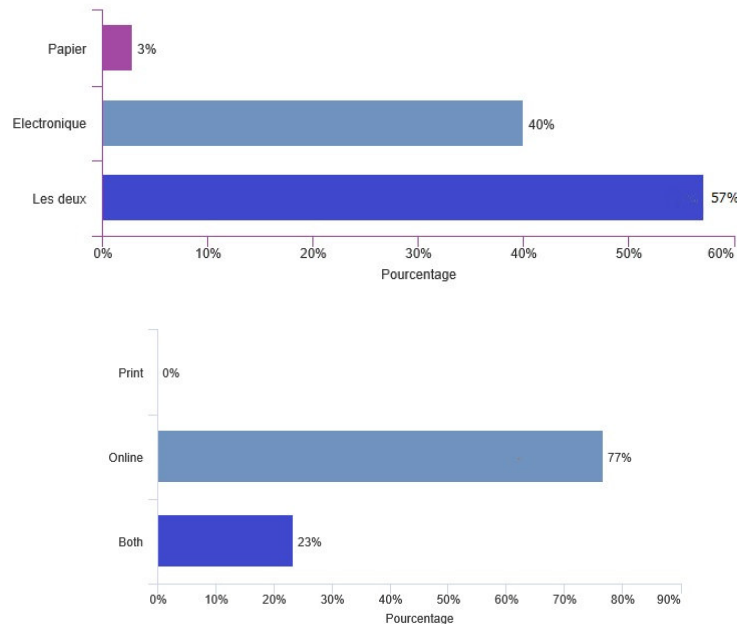
La répartition disciplinaire des répondants met en évidence des profils nettement différenciés selon la langue du questionnaire. Dans la version française, les réponses proviennent majoritairement du droit, qui représente une très large part des doctorants interrogés (81%), loin devant la gestion (8%), l'économie (4%) et, de manière marginale, les sciences politiques, l'information-communication et les mathématiques. À l'inverse, la version anglaise se caractérise par une forte représentation des disciplines économiques et de gestion : 38 % des répondants relèvent de l'économie et 45% du management, tandis que le droit y apparaît très minoritaire (17%).

Comme pour l'enquête concernant les enseignants-chercheurs, ces divers champs disciplinaires justifient une lecture différenciée des résultats selon la langue du questionnaire. Les pratiques de recherche documentaire, les usages des bases de données, le recours aux plateformes éditoriales ou aux archives ouvertes varient fortement entre le droit, l'économie et la gestion, tant du point de vue des formats privilégiés que des circuits de diffusion et des normes de publication.

## 2. RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

### 2.1 Quel type de documentation utilisez-vous le plus ?

#### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

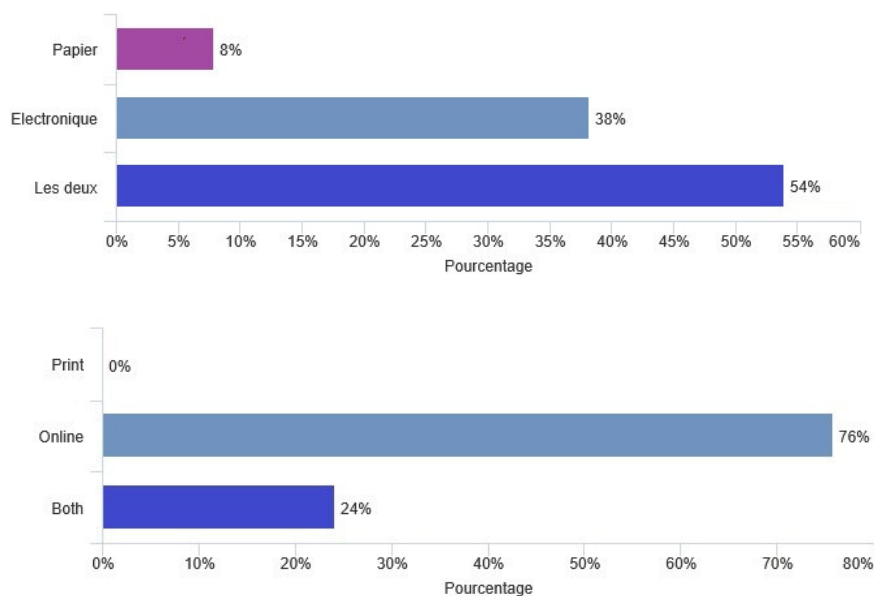


Dans la version française, les pratiques apparaissent relativement équilibrées. Une majorité de répondants (57%) indique recourir à la fois aux ressources électroniques et aux supports papier, tandis que 40% déclarent privilégier exclusivement les ressources électroniques. L'usage du papier seul reste marginal (3%). Ces données traduisent une utilisation hybride des supports, notamment dans des disciplines comme le droit, fortement représentées dans cet échantillon, où les ouvrages imprimés, les codes et certaines revues conservent une place centrale dans le travail de recherche et d'enseignement. Le recours combiné aux deux formats peut également s'expliquer par des besoins différenciés selon les types de documents (consultation rapide en ligne, lecture approfondie ou encore annotation sur support papier *etc.*).

A contrario, les répondants de la version anglaise de l'enquête se distinguent par une prédominance nette des ressources électroniques : 77% déclarent les utiliser, et 23% des répondants déclarent utiliser le papier et les ressources électroniques. L'absence de recours combiné aux deux supports dans les réponses suggère des pratiques plus fortement orientées vers le numérique. Cette tendance peut être mise en relation avec le profil disciplinaire majoritairement tourné vers l'économie, domaine dans lequel les revues électroniques ou encore les *working papers* ou les bases de données spécialisées constituent les sources principales, souvent accessibles exclusivement en ligne, permettant également un accès aux publications internationales les plus récentes.

Dans l'ensemble, ces résultats semblent confirmer que les pratiques documentaires sont étroitement liées aux disciplines. Ils soulignent également l'importance pour les bibliothèques, de maintenir une offre documentaire hybride, tout en renforçant l'accompagnement autour des ressources électroniques, en particulier pour les publics dont les usages sont majoritairement numériques.

### ❖ Résultats pour les doctorants



Les réponses des doctorants mettent en évidence une forte utilisation de la documentation électronique, dans la version française et dans la version anglaise, mais avec des modalités d'usage différenciées. Dans la version française, si une majorité de doctorants combine encore supports papier et ressources numériques (54%), l'électronique constitue néanmoins le socle principal des pratiques documentaires, utilisé seul par 38% des répondants. Le recours exclusif au papier demeure marginal (8%), ce qui semble être symptomatique d'un recul dans les pratiques de recherche doctorale.

Dans la version anglaise, l'ancrage dans le numérique est encore plus marqué : aucun répondant ne déclare utiliser uniquement la documentation papier, et une large majorité privilégie exclusivement les ressources électroniques (76%). L'usage combiné des deux supports (24 %) apparaît plus limité que dans la version française, suggérant des pratiques davantage centrées sur l'accès en ligne immédiat.

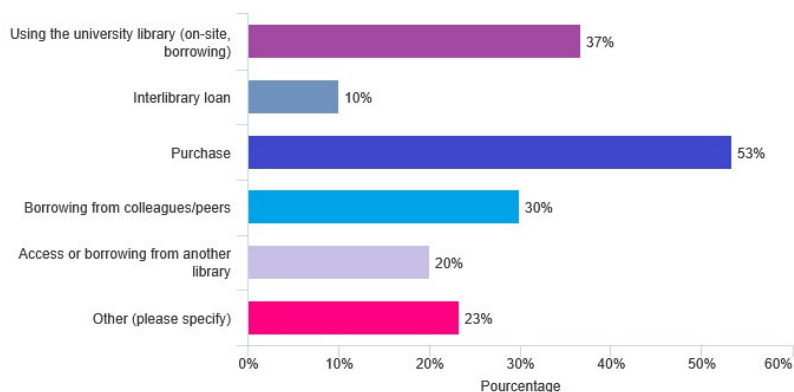
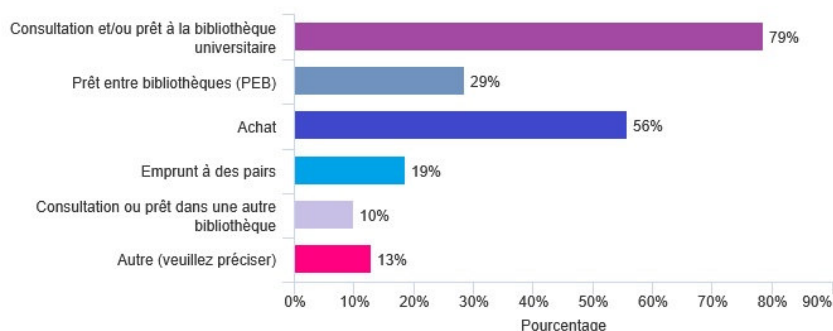
Ces écarts peuvent être mis en relation avec les profils disciplinaires des répondants. Les doctorants majoritairement inscrits en droit dans la version française conservent un usage plus équilibré entre papier et électronique, en lien avec l'importance de l'utilisation des ouvrages ou des codes. À l'inverse, les doctorants en économie et en gestion, fortement représentés dans la version anglaise, évoluent dans des champs où les articles de revues, les *working papers* et les bases de données en ligne constituent les supports principaux de la recherche.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment que la documentation électronique est désormais au cœur des pratiques documentaires des doctorants, mais que le papier conserve une place non négligeable dans certains contextes disciplinaires. Pour les bibliothèques, cette

situation souligne l'intérêt de maintenir une offre hybride, capable de répondre à des usages différenciés selon les disciplines, tout en garantissant un accès fluide et étendu aux ressources numériques.

## 2.2 Comment vous procurez-vous les documents papiers qui vous intéressent ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Dans la version française, la bibliothèque apparaît comme le principal point d'accès à la documentation papier. 79% des répondants déclarent se procurer les documents par la consultation sur place et/ou le prêt, confirmant le rôle central de la BU dans leurs pratiques documentaires. Le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) constitue également un mode d'accès significatif, utilisé par 29% des répondants, ce qui témoigne du rôle clé du PEB pour accéder à des collections spécialisées ou absentes du réseau Archipel. L'achat personnel concerne plus de la moitié des répondants (56%), suggérant des besoins spécifiques que les collections existantes ne couvrent pas entièrement. L'emprunt auprès de pairs (19%) et la consultation dans d'autres bibliothèques (10%) restent des pratiques secondaires, tandis que 13% mentionnent d'autres moyens. Parmi ces derniers, certains répondants mentionnent des abonnements à des revues juridiques, l'utilisation de plateformes de diffusion telles que arXiv, la consultation ou la commande de documents par l'intermédiaire de leur laboratoire, ou encore des recherches via des outils comme Google. D'autres déclarent ne pas consulter ou ne pas se procurer de documentation papier.

La version anglaise révèle que l'achat apparaît comme le mode principal de procuration de documentation papier (53%), devant la consultation et/ou le prêt en BU (37%). Le recours au PEB est nettement plus faible (10%), ce qui peut s'expliquer par une moindre dépendance aux collections imprimées ou par des pratiques documentaires davantage orientées vers le

numérique. Les emprunts à des collègues ou pairs sont en revanche plus fréquents (30%), de même que la consultation dans d'autres bibliothèques (20%), suggérant des stratégies d'accès plus informelles ou ponctuelles. La part relativement élevée de réponses « autre » (23%) est particulièrement révélatrice : les commentaires associés indiquent que certains répondants déclarent ne presque jamais utiliser de documentation papier, privilégier exclusivement les ressources électroniques ou recourir à des recherches en ligne lorsqu'un besoin se présente.

Ces résultats semblent confirmer là encore que la documentation papier occupe une place variable selon les profils des répondants. Dans la version française, elle demeure étroitement liée aux services de la BU et à ses dispositifs. Dans la version anglaise, elle semble davantage marginale, mobilisée de manière ponctuelle et souvent en dehors des circuits institutionnels classiques. Ces éléments invitent à réfléchir à l'évolution des services autour de la documentation papier notamment en termes de signalement, de PEB et d'accompagnement, tout en tenant compte d'une demande croissante pour des accès rapides et principalement numériques à l'information scientifique.

### ***Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE***

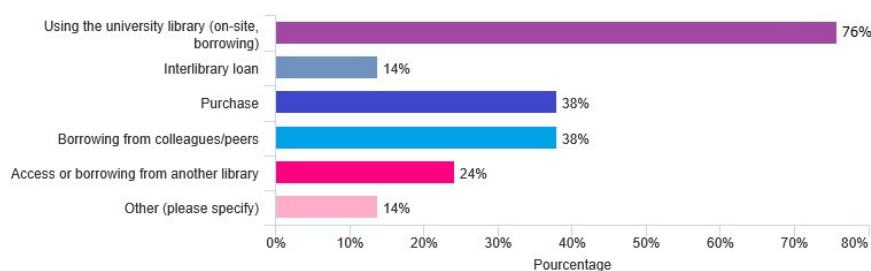
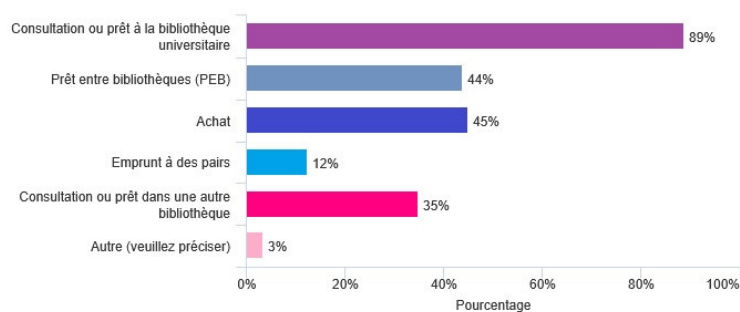
#### ***Commentaires en français***

- « Abonnement à des revues juridiques ».*
- « Arxiv ».*
- « Consultation et commande par le biais de mon laboratoire ».*
- « Google »*
- « Je ne consulte pas de documents papiers ».*
- « Je ne me procure pas de documents papiers ».*
- « Je n'utilise pas de doc papier ».*
- « Je n'utilise pas le papier ».*
- « Non concerné ».*

#### ***Commentaires en anglais***

- “Almost never need that”.*
- “I don't use print materials”.*
- “Je me débrouille” (sic).*
- “No need for printed materials”*
- “Websites”*

## ❖ Résultats pour les doctorants



### **Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### **Commentaires en français**

« Archipel ».

« En ligne ».

« Je réside hors de France donc je n'ai pas cette chance ».

#### **Commentaires en anglais**

"I don't use prints".

"Most of my documents are online and available, or two other institutions I have access to. I usually never find my research materials at our library, they are Jean Jaures, and we don't share resources, which I feel is bad policy".

"Office's printer".

"Online"

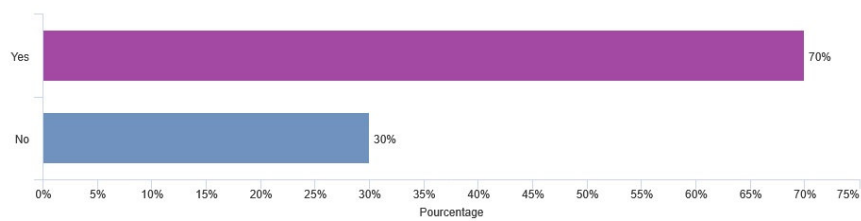
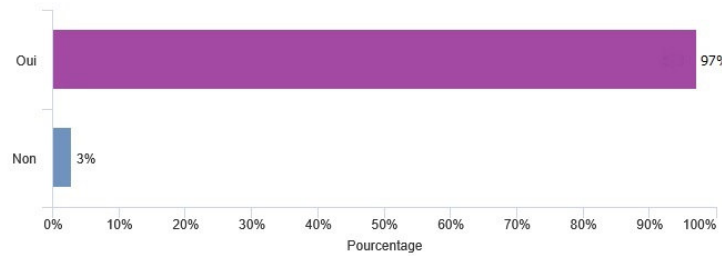
Dans la version française, la BU constitue de loin le principal point d'accès aux documents imprimés : 89% des doctorants déclarent recourir à la consultation sur place ou au prêt. Le PEB est également fortement mobilisé (44%), de même que l'achat personnel (45%), ce qui traduit un investissement important dans l'accès aux ressources lorsque celles-ci ne sont pas immédiatement disponibles localement. Le recours à d'autres bibliothèques (35%) confirme une stratégie de diversification des points d'accès, tandis que l'emprunt auprès de pairs reste plus marginal (12%). Les réponses « autre » mettent en évidence des situations de non-recours à la documentation papier. Elles renvoient soit à un usage exclusivement numérique des ressources, soit à des contraintes géographiques qui limitent, voire empêchent, l'accès aux collections physiques de la BU.

Dans la version en anglais, la BU constitue un point d'accès privilégié, mais de manière moins systématique (76%). Les doctorants déclarent plus fréquemment recourir à des solutions alternatives, notamment l'emprunt auprès de pairs (38%) et l'achat (38%), tandis que le PEB est moins mobilisé (14%). Plusieurs commentaires indiquent un usage très limité, voire inexistant, de la documentation papier, au profit de ressources en ligne ou d'accès via d'autres établissements. Certains soulignent également un sentiment d'inadéquation entre les collections locales et leurs besoins de recherche, en particulier lorsqu'ils sont rattachés à plusieurs institutions ou travaillent dans des champs disciplinaires peu couverts par les fonds disponibles.

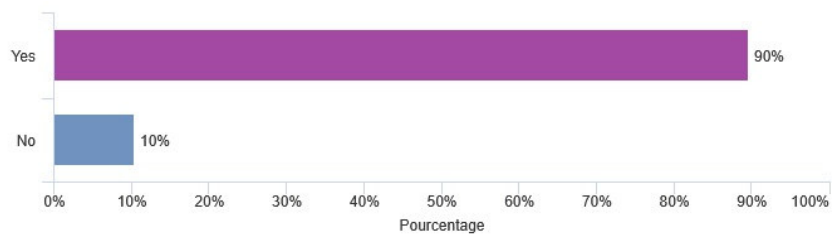
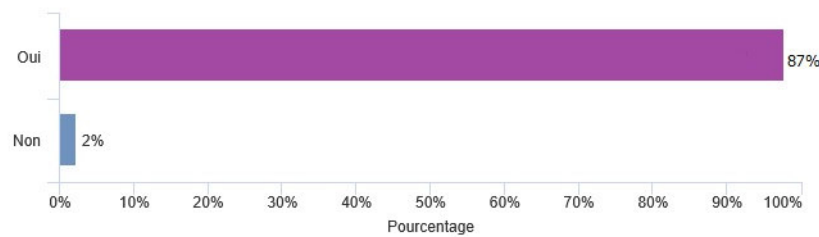
Ces résultats suggèrent que, chez les doctorants, l'accès aux documents papier repose avant tout sur l'offre de la bibliothèque universitaire, mais que cette dépendance varie selon les contextes. Lorsque l'offre est perçue comme insuffisante ou difficilement accessible, les doctorants développent des stratégies de contournement (achat, réseaux personnels, autres établissements) ou se détournent partiellement du papier. Pour les bibliothèques, ces constats soulignent l'importance de rendre plus visibles les dispositifs existants (PEB, coopération inter-établissements), tout en tenant compte des contraintes spécifiques des doctorants, notamment ceux travaillant à distance ou dans des disciplines dont les besoins documentaires sont moins bien couverts par les collections locales.

## 2.3 Connaissez-vous le catalogue Archipel ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

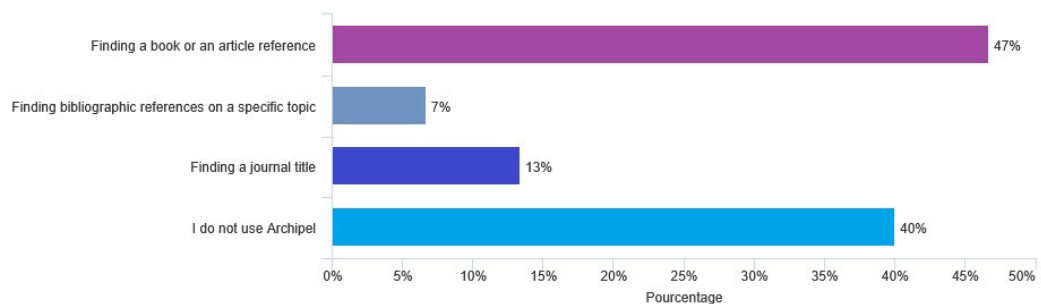
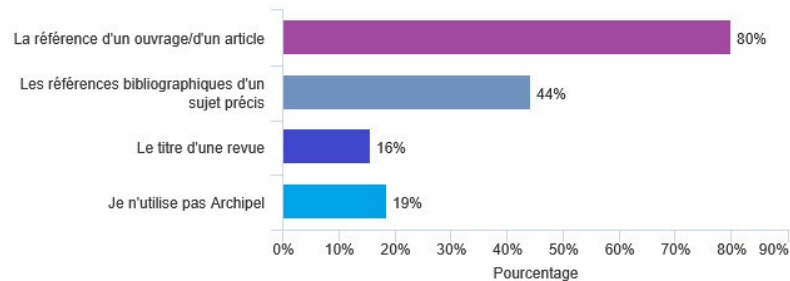


### ❖ Résultats pour les doctorants



## 2.4 Que recherchez-vous sur le catalogue Archipel ?

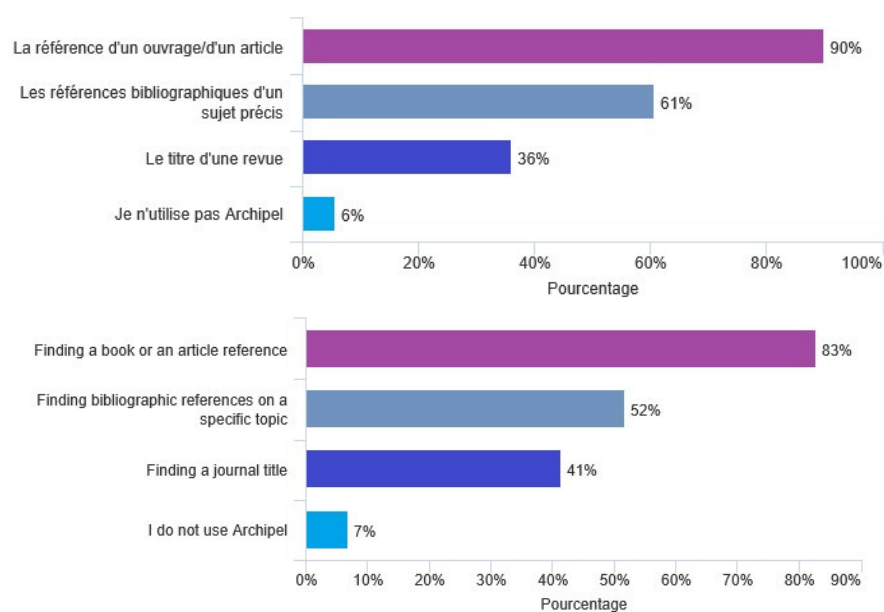
### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Dans la version française, la quasi-totalité des répondants (97%) déclare connaître le catalogue Archipel, tandis que seuls 3% indiquent ne pas le connaître. La version anglaise quant à elle indique que 70% des répondants connaissent Archipel contre 30 % qui affirment ne pas connaître le catalogue.

Dans la version française, Archipel est principalement utilisé comme un outil de repérage. Une large majorité des répondants (80%) indique y rechercher la référence d'un ouvrage ou d'un article identifié à l'avance. Par ailleurs, 44% déclarent l'utiliser pour rechercher des références bibliographiques sur un sujet précis, ce qui témoigne d'un usage, au-delà de la simple localisation de documents préalablement identifié. La recherche de titres de revues concerne une part plus limitée des répondants (16%). Enfin, 19% des répondants déclarent ne pas utiliser le catalogue Archipel. À l'inverse, la version anglaise révèle des usages plus restreints et plus distanciés du catalogue. Seuls 47% des répondants indiquent rechercher la référence d'un ouvrage ou d'un article, et la recherche bibliographique par sujet apparaît très marginale (7%). La recherche de titres de revues concerne 13% des répondants, proportion comparable à celle observée dans la version française. En revanche, la part de répondants déclarant ne pas utiliser Archipel est nettement plus élevée (40%).

## ❖ Résultats pour les doctorants



Les réponses à la question 2.3 indiquent que le catalogue Archipel est largement connu des doctorants, quelle que soit la langue du questionnaire. Dans la version française, 98% des répondants déclarent le connaître, contre 90% dans la version anglaise. À l'inverse, seuls 2 % des doctorants en français et 10% en anglais indiquent ne pas connaître Archipel. Cet écart, relativement limité, confirme qu'Archipel constitue un point d'entrée bien identifié vers les ressources documentaires de la bibliothèque universitaire, y compris auprès des doctorants anglophones.

La question 2.4, relative aux usages du catalogue, permet toutefois d'apporter quelques nuances. Dans la version française, l'usage principal d'Archipel consiste à rechercher des références d'ouvrages ou d'articles (90%), ce qui confirme une utilisation principalement orientée vers l'identification de documents existants plutôt que vers une recherche plus large des collections. Une part importante des doctorants (61%) l'utilise également pour retrouver la référence bibliographique d'un ouvrage précis, tandis que la recherche de titres de revues concerne un peu plus d'un tiers des répondants (36%). Par ailleurs, 6% déclarent ne pas utiliser Archipel, malgré une connaissance déclarée du catalogue.

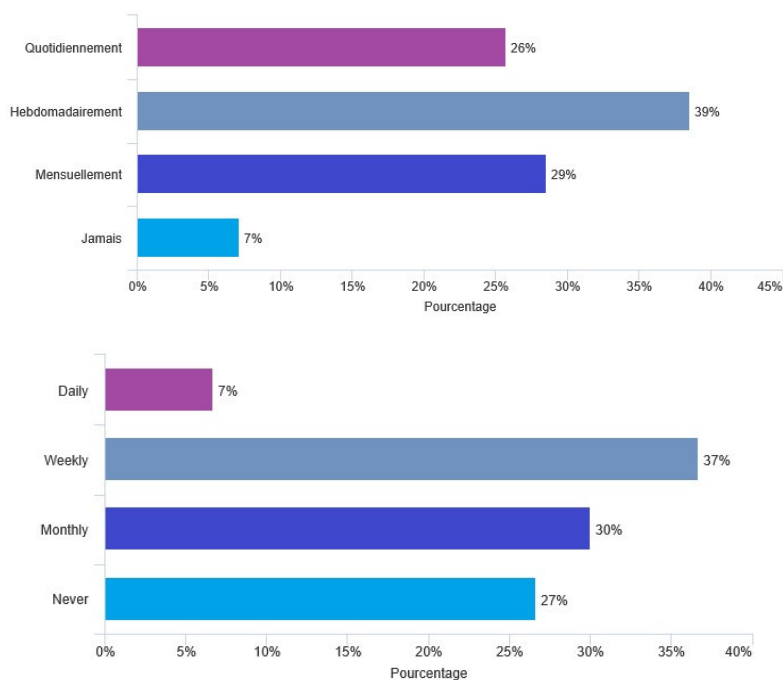
Dans la version anglaise, les tendances observées sont à peu près similaires, bien que légèrement atténuées. La recherche de références d'ouvrages ou d'articles reste l'usage dominant (83%), suivie par la recherche d'une référence bibliographique précise (52%). La recherche de titres de revues est ici un peu plus importante que dans la version française (41%), ce qui peut être mis en relation avec les pratiques disciplinaires des doctorants en économie et en gestion. Comme dans la version française, une minorité de répondants (7%) indique ne pas utiliser Archipel.

Dans l'ensemble, ces résultats semblent montrer que la connaissance du catalogue Archipel est largement connue et acquise chez les doctorants, mais que ses usages restent essentiellement fonctionnels et ciblés. Archipel est principalement mobilisé comme un outil de

repérage ponctuel de références déjà identifiées, plutôt que comme un instrument de recherche documentaire à proprement parler ou de veille. La présence, certes marginale, de doctorants connaissant le catalogue sans l'utiliser interroge enfin les conditions d'appropriation effective de l'outil, notamment en lien avec les pratiques disciplinaires et les besoins spécifiques des doctorants en début ou en cours de parcours de recherche.

## 2.5 A quelle fréquence utilisez-vous les bases de données de la bibliothèque ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



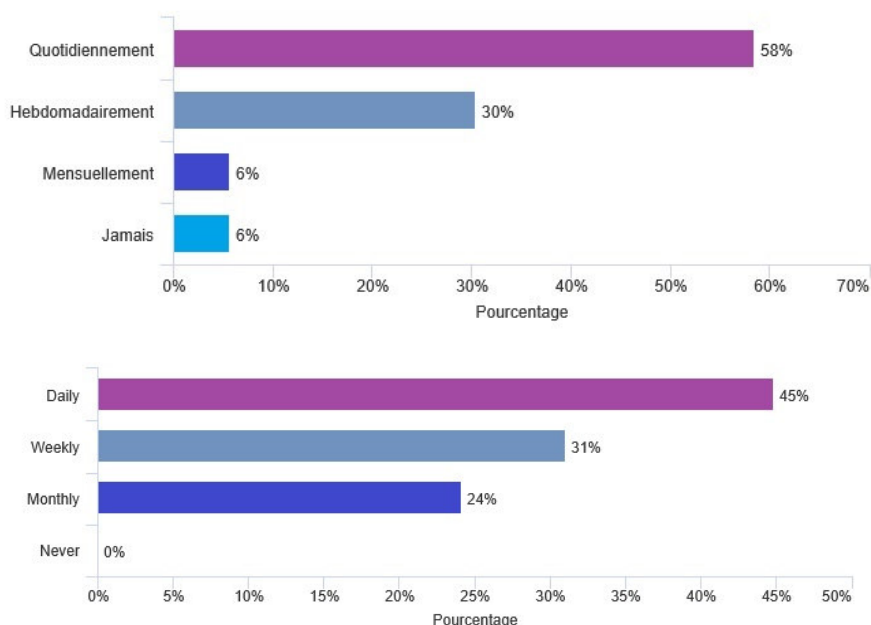
Chez les répondants de l'enquête en français, l'utilisation des bases de données s'inscrit majoritairement dans une pratique régulière et intégrée au travail de recherche. Le cumul des usages quotidiens et hebdomadaires (65%) indique que ces ressources constituent un outil de travail mobilisé de manière continue. L'usage mensuel (29%), peut correspondre à des besoins plus ponctuels, liés à des projets ciblés (par exemple : préparation de cours, rédaction d'articles, encadrement de travaux *etc.*).

La version anglaise dessine un profil sensiblement différent. Si l'usage hebdomadaire reste significatif (37%), la faible proportion d'utilisateurs quotidiens (7%) et la part élevée de répondants déclarant ne jamais utiliser les bases de données (27%) indiquent que ces ressources ne sont pas systématiquement intégrées aux pratiques de recherches documentaires. L'usage mensuel, majoritaire (30%), renvoie davantage à une mobilisation occasionnelle de l'outil. Ces résultats peuvent suggérer que, pour une partie de ce public, les bases de données de la bibliothèque ne constituent pas les premières ressources pour la recherche documentaire.

Ce décalage peut être mis en relation avec plusieurs facteurs déjà observés précédemment : une moindre connaissance des outils de la BU, un recours plus marqué aux ressources électroniques accessibles en dehors du périmètre institutionnel.

Ces résultats invitent ainsi à proposer deux pistes pour les bibliothèques : d'une part, consolider des usages déjà bien établis ; d'autre part, interroger les conditions de visibilité, et d'appropriation des bases de données auprès des publics autres que les juristes, afin de mieux les inscrire dans leurs pratiques de recherche documentaire.

### ❖ Résultats pour les doctorants



Les réponses semblent montrer que les bases de données constituent un outil privilégié dans les pratiques documentaires des doctorants, quelle que soit la langue du questionnaire, mais avec des usages différents.

Dans la version française, l'utilisation apparaît particulièrement soutenue : une majorité des répondants (58%) déclare consulter les bases de données quotidiennement, tandis que 30% y recourent de manière hebdomadaire. Les usages plus ponctuels restent marginaux, avec 6% d'utilisateurs mensuels, et seuls 6% indiquent ne jamais utiliser les bases de données de la bibliothèque. Cette répartition traduit une forte intégration de ces outils dans le travail de recherche quotidien des doctorants.

Dans la version anglaise, la fréquence d'usage reste élevée, mais se répartit de manière plus équilibrée. Si 45% des doctorants déclarent un usage quotidien et 31% un usage hebdomadaire, une part plus importante que dans la version française recourt aux bases de données de façon mensuelle (24%). Aucun répondant n'indique ne jamais les utiliser. Cette configuration suggère des pratiques moins intensives au quotidien, mais néanmoins largement ancrées dans les routines de recherche.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment le rôle essentiel et la place de choix des bases de données dans le travail doctoral. Les écarts observés entre les deux versions peuvent être mis en relation avec les contextes disciplinaires dominants : les doctorants en droit, plus représentés dans la version française, ont souvent besoin d'un accès très régulier

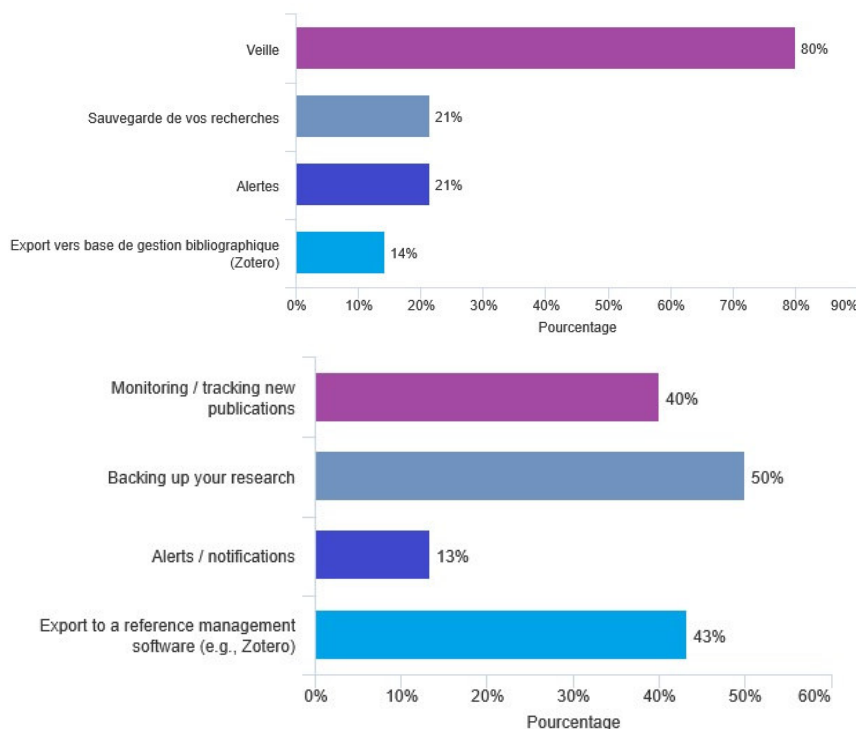
à des bases spécialisées, tandis que les doctorants en économie et en gestion, davantage représentés dans la version anglaise, peuvent alterner entre bases institutionnelles, plateformes éditoriales internationales et autres sources numériques.

Pour les bibliothèques, plusieurs pistes peuvent être dégagées. D'une part, la forte fréquence d'usage quotidien justifie le maintien d'un accès aux bases les plus utilisées, en particulier dans les disciplines fortement demandeuses comme le droit. D'autre part, la part non négligeable d'usages mensuels, notamment dans la version en anglais, invite à renforcer les actions de médiation et de formation ciblées, afin de mieux faire connaître les abonnements disponibles.

Enfin, l'existence, certes marginale, de doctorants déclarant ne jamais utiliser les bases de données dans la version française souligne l'intérêt de repérer ces publics en amont, notamment lors des premières années de Master. Des actions spécifiques (séances d'initiation intégrées dans les formations des écoles doctorales, accompagnement individuel sur rendez-vous *etc.*) pourraient contribuer à réduire ces écarts d'usage et à favoriser une utilisation plus effective des ressources.

## 2.6 Quelles fonctionnalités des bases de données (Dalloz, Econlit, JSTOR, Science Direct ...) utilisez-vous pour la recherche bibliographique ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### Commentaires en français

Néant

#### Commentaires en anglais

"Zotero"

"JabRef"

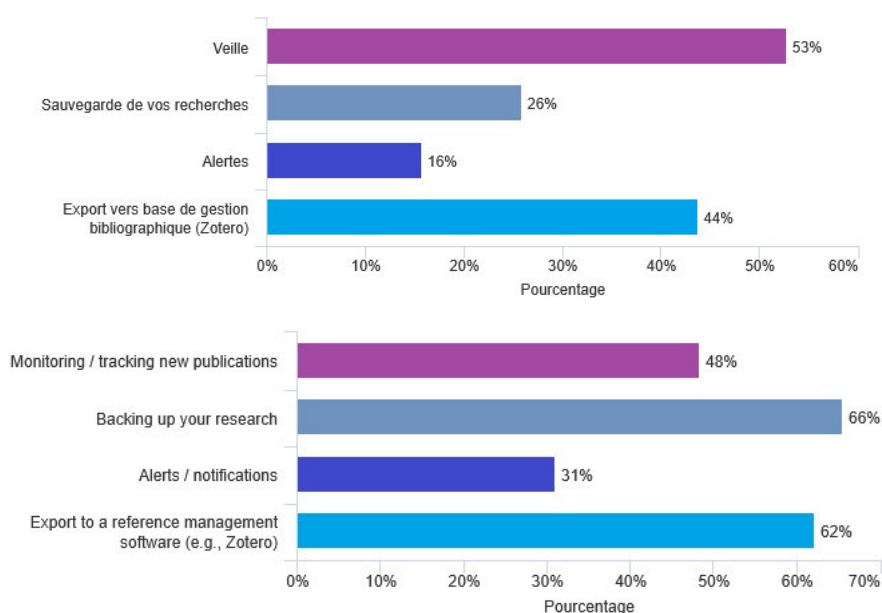
"Zotero, Bibtex"

Dans la version française, la fonctionnalité largement dominante est la veille documentaire, utilisée par 80% des répondants, suggérant ainsi une approche centrée sur le suivi régulier de l'actualité scientifique. Les autres fonctionnalités apparaissent en revanche nettement moins mobilisées : les alertes (21%), la sauvegarde des recherches (21%) et l'export vers des outils de gestion bibliographique (14%) ne concernent qu'une faible part de répondants. Cette répartition indique que, si les bases de données sont perçues comme des outils efficaces pour se tenir informé des nouvelles publications, elles sont moins intégrées dans une démarche structurée de gestion des références bibliographiques. Le recours limité à l'export vers des logiciels de gestion bibliographique peut notamment traduire soit une

méconnaissance de ces fonctionnalités, soit des habitudes de travail reposant sur des pratiques plus « traditionnelles » de gestion des références bibliographiques. À l'inverse, la version anglaise de l'enquête laisse apparaître que la sauvegarde des recherches (50%) et l'export vers des outils de gestion bibliographique (43%) occupent une place centrale, devant la veille documentaire (40%). La faible utilisation des alertes (13%) peut indiquer une préférence pour des stratégies de veille centralisées sur d'autres outils ou plateformes, ou un suivi de l'actualité scientifique moins dépendant des fonctionnalités internes aux bases de données.

Ces écarts révèlent deux logiques : dans la version française, les bases de données sont principalement mobilisées comme des outils de repérage et de suivi de la production et de l'actualité scientifique, tandis que dans la version anglaise, elles s'inscrivent davantage dans une chaîne de travail bibliographique intégrée, allant de la recherche à la gestion des références. Pour les bibliothèques, ces résultats soulignent l'intérêt de développer des actions différenciées : valorisation des outils de gestion bibliographique et de leurs fonctionnalités, ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement autour des dispositifs de veille et d'alertes, afin de mieux répondre à la diversité des pratiques et des attentes.

### ❖ Résultats pour les doctorants



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### Commentaires en anglais

“Zotero” (9 répondants)

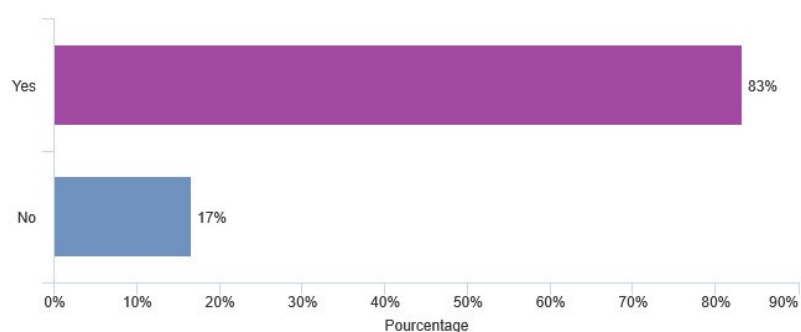
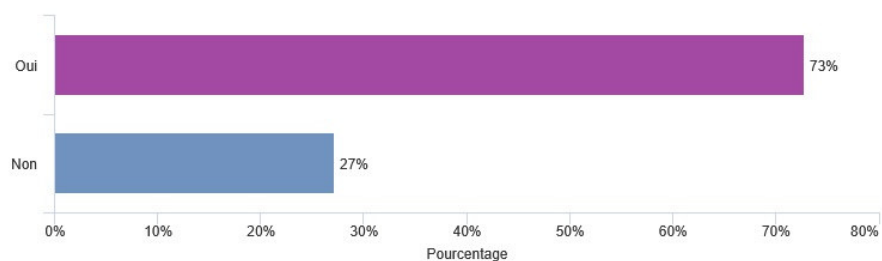
Dans la version française, la fonctionnalité la plus mobilisée est la veille (53%), ce qui traduit un usage orienté vers le suivi régulier de l'actualité scientifique. L'export vers des logiciels de gestion bibliographique (44%) constitue également un usage significatif, suivi de la sauvegarde des recherches (26%) et les alertes (16%). L'ensemble de ces résultats suggère que si les bases sont largement utilisées, toutes leurs fonctionnalités ne sont pas exploitées de manière systématique.

Dans la version anglaise, les usages des fonctionnalités des bases de données apparaissent un peu plus développés en ce qui concerne les fonctionnalités de gestion et d'organisation de la recherche. La sauvegarde des recherches (66%) et l'export vers des logiciels de gestion bibliographique (62%) sont nettement plus répandus que dans la version française. La veille (48%) et les alertes (31%) sont également davantage mobilisées. Ces résultats traduisent une utilisation plus systématique des outils permettant de structurer, conserver et réutiliser les résultats de recherche dans la durée. Les commentaires confirment d'ailleurs l'importance des outils de gestion bibliographique : dix répondants mentionnent l'usage de Zotero.

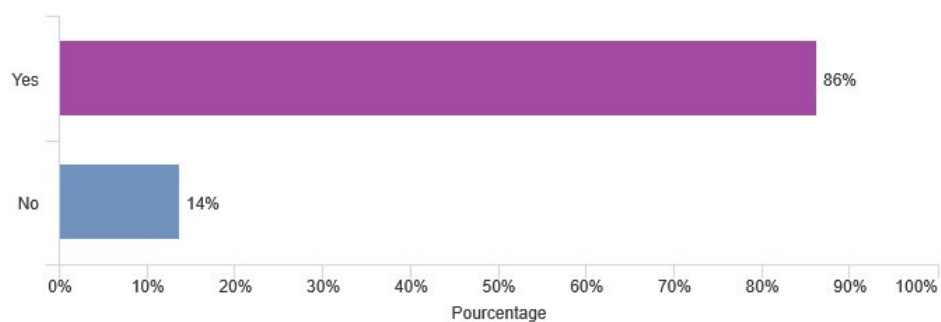
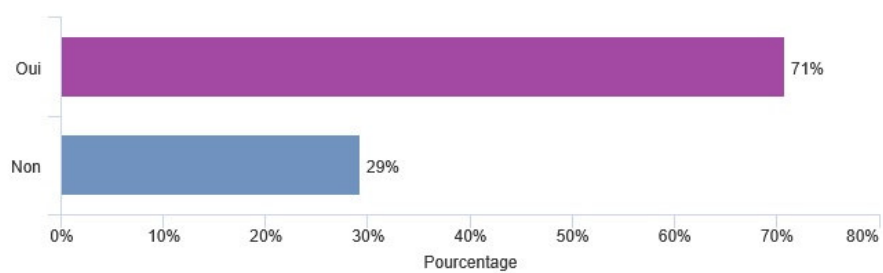
Pour les bibliothèques, plusieurs actions pourraient être mise en place et/ou renforcées. D'une part, la différence observée sur la sauvegarde des recherches et les alertes dans la version française indique peut-être un besoin de formation ciblée sur les fonctionnalités avancées des bases : création d'alertes, gestion de comptes personnels, automatisation de la veille si disponible. D'autre part, l'usage important de Zotero, dans les deux versions, justifie de consolider l'offre d'accompagnement autour des logiciels de gestion bibliographique, afin de continuer d'aider les doctorants à structurer durablement leur méthode de travail documentaire dès le début du doctorat, voire du Master 2.

## 2.7 Menez-vous une veille régulière sur vos sujets de recherche ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

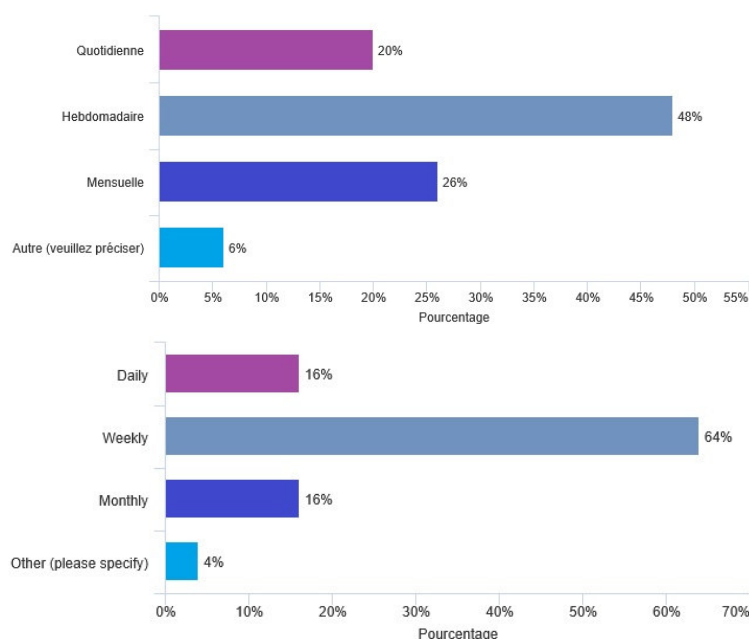


### ❖ Résultats pour les doctorants



## 2.7.1 Si oui, à quelle fréquence ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### Commentaires en français

« Ça dépend des périodes de l'année et en fonction des publications/communications prévues ».

« Irrégulière, en fonction de mes besoins »

« Je ne sais pas ».

#### Commentaires en anglais

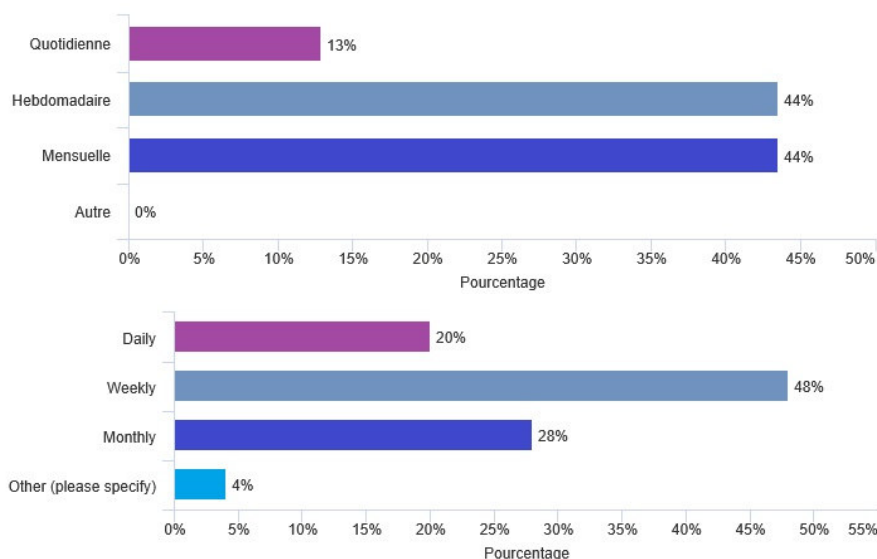
“Teaching prep”.

Les réponses aux questions 2.7 et 2.7.1 permettent d'appréhender la place de la veille documentaire dans les pratiques de recherche des répondants, ainsi que les modalités selon lesquelles elle est mise en œuvre.

Dans la version française, 73% des répondants déclarent mener une veille régulière sur leurs sujets de recherche. Cette proportion confirme que la veille constitue une pratique largement établie et utilisée. L'analyse de la fréquence nuance toutefois cette affirmation : seuls 20% indiquent une veille quotidienne, tandis que la majorité des répondants se situent dans des rythmes plus étalés, principalement hebdomadaires (48%) ou mensuels (26%). Les réponses regroupées sous la catégorie « autre » apportent quelques éclairages. Les commentaires soulignent une veille fortement dépendante des contraintes de calendrier, des périodes de publication ou de communication scientifique, et des besoins ponctuels liés aux projets en cours.

Dans la version anglaise, la veille apparaît encore plus largement intégrée aux pratiques de recherches avec 83% de réponses positives. Elle se distingue également par un rythme plus homogène et plus régulier : 64% des répondants indiquent une veille hebdomadaire, tandis que les veilles quotidienne et mensuelle concernent chacune 16% des répondants.

### ❖ Résultats pour les doctorants



#### **Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

##### *Commentaire en français*

Néant.

##### *Commentaire en anglais*

“About three months”.

Les réponses aux questions 2.7 et 2.7.1 indiquent qu'une majorité de doctorants anglophones comme francophones déclare mener une veille régulière sur ses sujets de recherche. Dans la version française, 71% répondent positivement et 86% dans la version anglaise.

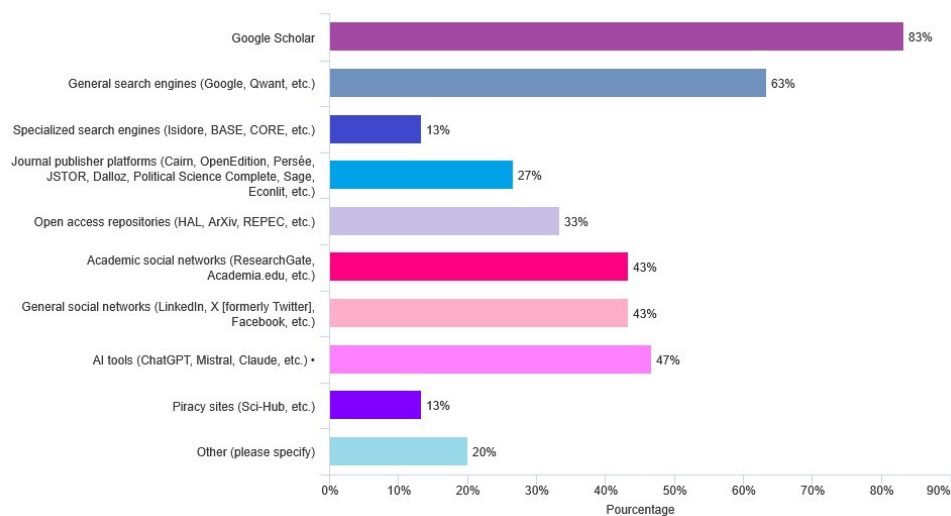
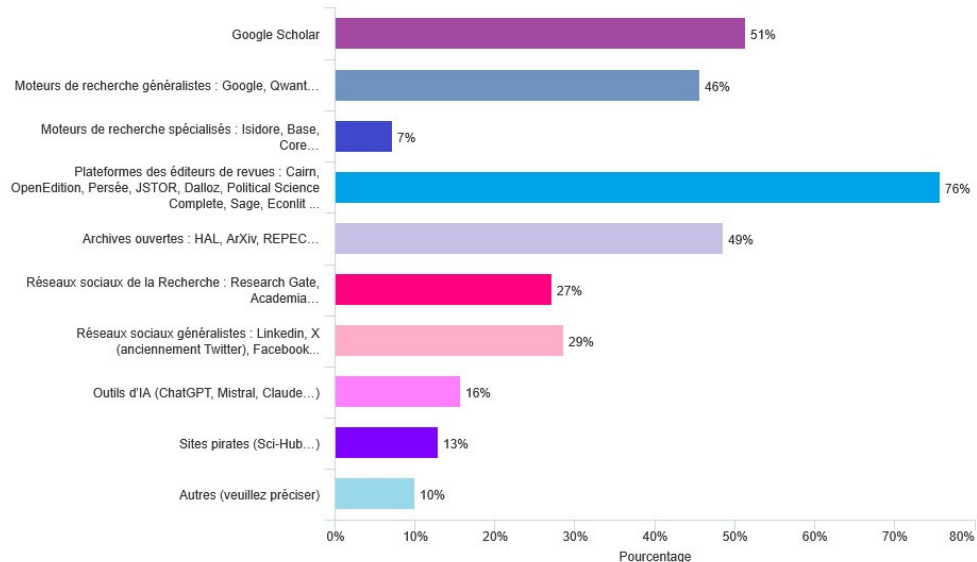
Quant à la fréquence, dans la version française, elle est principalement hebdomadaire ou mensuelle (44% dans chaque cas), la veille quotidienne restant minoritaire (13%). Dans la version anglaise, les pratiques sont plus soutenues : 20% déclarent une veille quotidienne et 48% une veille hebdomadaire, tandis que 28% évoquent une veille mensuelle et 4% une autre fréquence, un répondant mentionnant par exemple un suivi « environ tous les trois mois ». Ces écarts peuvent s'expliquer par les profils disciplinaires : en économie et en gestion, où les *working papers* et les articles circulent plus rapidement, la veille tend à être plus soutenue ; en droit, où les temporalités éditoriales sont souvent plus longues et structurées autour d'ouvrages ou de revues spécialisées, un rythme mensuel peut apparaître suffisant.

Ces résultats soulignent que la veille est globalement intégrée aux pratiques doctorales, mais qu'elle n'est ni homogène ni systématique. Pour les bibliothèques, l'enjeu

consiste à renforcer l'accompagnement des doctorants dans la structuration d'une veille adaptée à leur discipline et/ou à leur stade d'avancement de la thèse. Cela suppose de mieux valoriser les outils déjà disponibles (alertes des bases de données, signalements de revues, flux automatisés *etc.*), de renforcer les formations méthodologiques en lien avec les écoles doctorales et de proposer, lorsque cela est nécessaire, un appui individualisé permettant d'optimiser les stratégies de suivi de la littérature scientifique.

## 2.8 Quels outils privilégiez-vous pour effectuer une recherche documentaire ou une veille sur votre sujet de recherche ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



***Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE***

#### ***Commentaires en français***

« SSRN ».

« Le site Univ-droit qui est la meilleure référence sur l'actualité ».

« Sites de revues, recensions dans des revues ».

« Sites institutionnels ».

« SUDOC ».

« Web of Science ».

## Commentaires en anglais

“NBER”.

“NBER working paper series”

“NBER working papers”.

“Newsletters: <https://paper-picnic.com/>”.

“REPEC newsletter”.

“Web of Science”.

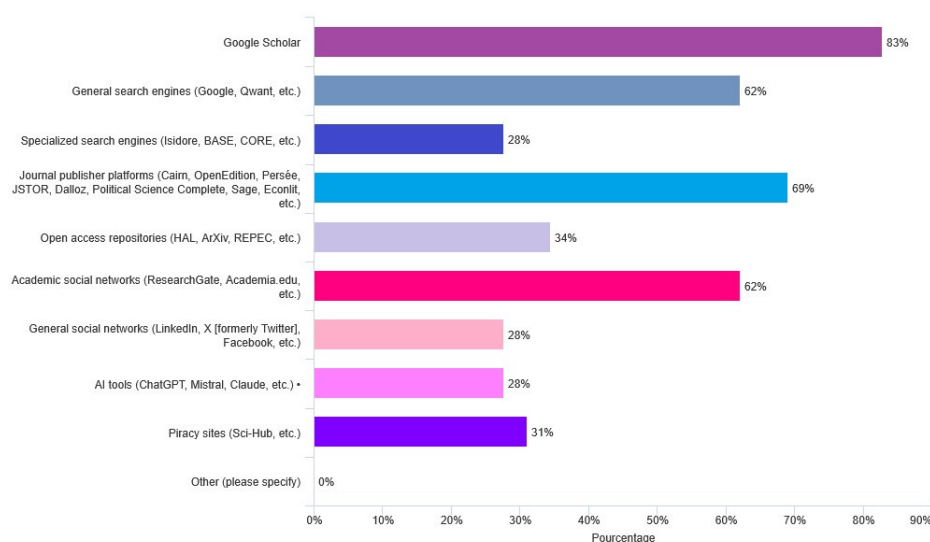
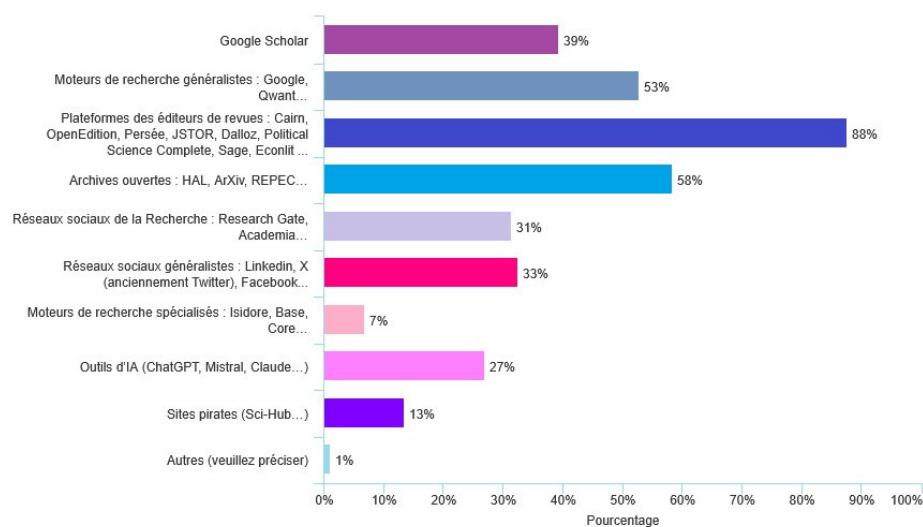
Chez les répondants de l'enquête en français, les plateformes des éditeurs de revues constituent le pilier des pratiques de recherches documentaires, utilisées par 76% des répondants. Cette prédominance traduit une utilisation constante et régulière de ces bases, souvent adaptés aux disciplines majoritaires de cet échantillon (droit, gestion etc.). Les archives ouvertes occupent également une place non négligeable (49%), témoignant d'une certaine évolution plutôt positive de l'appréhension des pratiques de la science ouverte. Google Scholar est largement mobilisé (51%), mais son usage semble s'inscrire davantage comme un outil de repérage complémentaire aux plateformes des éditeurs de revues « traditionnelles ». Les moteurs de recherche généralistes (46%) et les réseaux sociaux, qu'ils soient scientifiques ou généralistes, apparaissent comme des outils secondaires, mobilisés en complément. L'utilisation pour l'instant limitée des outils d'IA (16%) suggère une adoption prudente, tandis que le recours à des sites pirates reste marginal (13%). Les réponses « autre » confirment cette orientation institutionnelle, avec des références à des plateformes disciplinaires reconnues (SSRN, Web of Science, Sudoc, sites institutionnels ou spécialisés).

Chez les répondants de la version anglaise de cette enquête, Google Scholar s'impose très largement comme l'outil principal (83%), souvent associé à un usage important des moteurs de recherche généralistes (63%). Les plateformes d'éditeurs, en revanche, sont beaucoup moins mobilisées (27%). Les réseaux sociaux, tant académiques que généralistes (43% chacun), occupent une place relativement importante dans les pratiques, notamment pour la circulation rapide de l'information et le repérage des travaux en cours. L'usage des outils d'IA est également nettement plus développé (47%), indiquant une intégration plus avancée de ces technologies dans les pratiques de recherche et de veille.

Les réponses « autre » confirment cette lecture, en mettant en avant des dispositifs de diffusion ciblée de l'actualité scientifique (notamment le National Bureau of Economic Research, Web of Science, ou encore le REPEC).

Ces résultats révèlent deux formes de pratiques documentaires. D'une part, une recherche reposant principalement sur des ressources éditoriales et institutionnelles clairement identifiées, avec une articulation progressive vers l'accès ouvert. D'autre part, des pratiques de recherche qui semblent s'appuyer sur des outils de réseaux et des dispositifs de diffusion rapide de l'information scientifique. Il semblerait donc opportun de réfléchir à un renforcement de l'accompagnement et de la valorisation des ressources souscrites auprès des publics qui en font un usage limité, et à l'intégration des outils transversaux (IA, réseaux, moteurs de recherche) dans les actions de formation à la recherche documentaire.

## ❖ Résultats pour les doctorants



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

**Commentaire en français**

« YouTube ».

**Commentaire en anglais**

Néant.

Les réponses mettent en évidence des pratiques de recherche documentaire diversifiées, mais structurées autour de quelques outils dominants, avec là encore des écarts marqués entre les deux versions du questionnaire.

Dans la version française, les plateformes d'éditeurs de revues sont les outils les plus utilisés: 88% des doctorants déclarent les utiliser pour leurs recherches ou leur veille. Les archives ouvertes occupent également une place importante (58%), tout comme les moteurs de recherche généralistes (53%). Google Scholar est mentionné par 39% des répondants. Les

réseaux sociaux de la recherche (31%) et les réseaux sociaux généralistes (33%) sont mobilisés par environ un tiers des doctorants. Les outils d'intelligence artificielle sont utilisés par 27 % des répondants, tandis que 13% déclarent recourir à des sites pirates. Les moteurs de recherche spécialisés restent marginaux (7%), et un seul répondant mentionne un autre outil (YouTube).

Dans la version anglaise, Google Scholar est ici l'outil le plus utilisé (83%), devant les plateformes d'éditeurs (69%) et les moteurs de recherche généralistes (62%). Les réseaux sociaux de la recherche atteignent un niveau élevé (62%), nettement supérieur à celui observé dans la version française. Les archives ouvertes sont utilisées par 34% des répondants, soit une proportion plus faible que dans la version française. Les moteurs de recherche spécialisés (28%) et les outils d'intelligence artificielle (28%) occupent une place intermédiaire. Enfin, 31% des doctorants déclarent recourir à des sites pirates, proportion significativement plus élevée que chez les doctorants francophones.

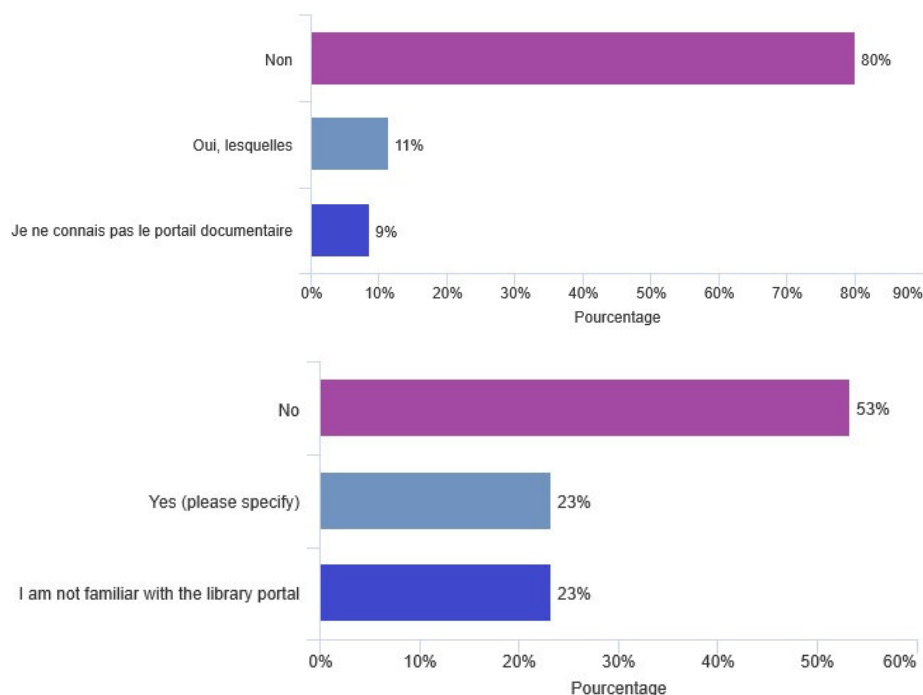
Ces écarts peuvent être mis en relation avec les profils disciplinaires et les habitudes et traditions de publication. Dans la version française, marquée par une forte représentation du droit, l'accès direct aux plateformes éditoriales apparaît comme essentiel voire inévitable, en lien avec l'importance des revues juridiques et des bases spécialisées. Dans la version anglaise, dominée par l'économie et la gestion, Google Scholar joue un rôle structurant comme agrégateur de littérature scientifique internationale, complété par un usage important des réseaux sociaux académiques, qui facilitent la circulation rapide des *working papers* et des prépublications.

Plusieurs éléments doivent retenir notre attention. D'une part, le recours massif à des outils externes à l'environnement documentaire institutionnel, notamment Google Scholar et les moteurs généralistes, souligne la nécessité de mieux articuler ces pratiques avec les ressources souscrites par la bibliothèque, par exemple en renforçant la visibilité des accès institutionnels depuis ces interfaces. D'autre part, la proportion non négligeable de recours à des sites pirates, particulièrement dans la version anglaise, invite à interroger les éventuelles difficultés d'accès perçues aux ressources légales, qu'elles soient liées aux abonnements, à l'ergonomie des outils ou à la connaissance des droits d'accès.

Enfin, l'usage déjà significatif des outils d'intelligence artificielle, dans des proportions comparables dans les deux versions, suggère que ces instruments s'intègrent progressivement aux pratiques de recherche documentaire. Il apparaît dès lors nécessaire d'accompagner ces usages, en proposant des repères méthodologiques et éthiques clairs, afin d'aider les doctorants à en faire un usage maîtrisé et éthique.

## 2.9 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser le portail documentaire de la BU (page d'accueil de la bibliothèque) ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse**

#### Commentaires en français

« Dans la communauté scientifique à laquelle j'appartiens, il n'y a pas de besoin fondamental à utiliser la BU. Tout est en accès libre (conférences, revues) ».

« Je viens d'arriver dans cette université, je n'ai pas encore accès aux bases de données ».

#### Commentaires en anglais

“So far been using the library portal of my other affiliation”

“Use it only occasionally”.

“How to log in to archipel”.

“I do not need technical support, the Archipel catalogue is well done technically and easy to navigate. I would really appreciate more political science (and economics) books”.

“I would love if the most important history and Middle East journals could be available via the library catalogue. Jstor provides access, but only to older issues.”.

“Need better subscription”.

“Practical tips and a different interface”.

“Use of archipel for efficient search”.

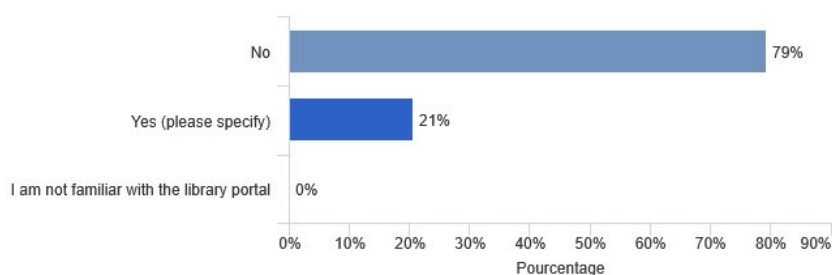
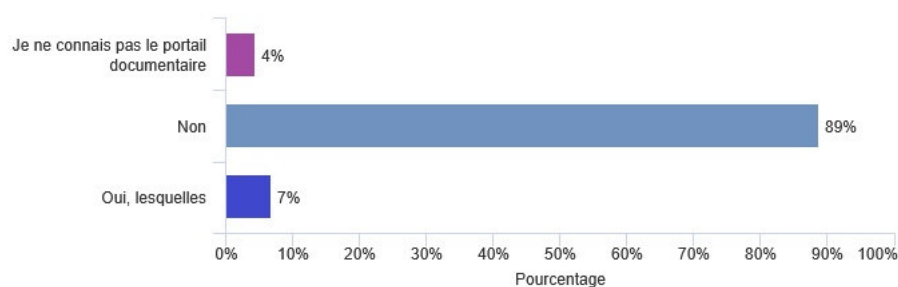
“Why not? Also, I would like to know the procedure to have access to newspapers through the university”.

Les réponses à cette question montrent que le portail documentaire de la bibliothèque universitaire est globalement bien identifié.

Dans la version française, une large majorité des répondants (80%) déclare ne pas rencontrer de difficultés dans l'utilisation du portail. Ce résultat suggère une bonne adéquation entre l'outil et les besoins d'un public déjà familiarisé avec l'environnement documentaire de la BU. Toutefois, certaines difficultés exprimées ne relèvent pas de problèmes techniques ou ergonomiques, mais de facteurs contextuels. L'un des répondants souligne l'absence de besoin perçu d'utiliser la BU dans son champ de recherche, largement structuré autour de ressources en accès libre. Un autre met en avant une difficulté temporaire liée à son arrivée récente dans l'établissement et à l'absence d'accès aux bases de données. Ces observations indiquent que, pour une partie des répondants, la non-utilisation ou la difficulté déclarée est davantage liée à des conditions d'intégration institutionnelle ou à des pratiques disciplinaires spécifiques qu'à des limites intrinsèques du portail.

La version anglaise présente une situation plus contrastée. Si une majorité relative des répondants indique ne pas rencontrer de difficultés, le taux de personnes ne connaissant pas le portail et les difficultés déclarées sont nettement plus élevées (23%) que dans la version française (9%). Les commentaires associés montrent que ces difficultés sont diverses. Certains relèvent d'obstacles pratiques, tels que la compréhension des modalités de connexion ou l'usage du catalogue Archipel. D'autres expriment des attentes fortes en matière de contenus, notamment l'accès à des ouvrages et revues récentes en science politique, en économie, en histoire *etc.*, ainsi qu'un élargissement des abonnements, y compris à la presse. L'ensemble de ces résultats suggère que les difficultés déclarées ne renvoient pas uniquement à des enjeux d'ergonomie ou de maîtrise des outils, mais également à des questions de lisibilité de l'offre, d'accès aux ressources et d'accompagnement des publics.

## ❖ Résultats pour les doctorants



### **Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse**

#### **Commentaires en français**

« Beaucoup de documents sont présents mais ne sont pas consultable quand on clique sur accéder ».

« J'ai beaucoup de mal avec la recherche d'articles etc depuis l'interface puisque je ne le maîtrise pas encore ».

« Le portail n'est pas très bien organisé, difficultés de navigation, trouver l'info ».

« L'ergonomie du portail documentaire pourrait être retravaillée pour ne pas avoir à passer par au moins 3 pages pour pouvoir accéder à la plateforme souhaitée. Certaines catégories thématiques pourraient être repensées (par exemple insérer un lien vers JSTOR dans la catégorie droit) ».

« Manque de visibilité quant aux outils et services proposés ».

« Mélange des thématiques, UI trop vieille, pas de personnalisation ».

#### **Commentaires en anglais**

Néant.

Pour une grande majorité de doctorants, les réponses révèlent que le portail documentaire de la bibliothèque ne constitue pas forcément une source de difficulté majeure, mais qu'un noyau non négligeable d'utilisateurs signale néanmoins les limites.

Dans la version française, 89% des répondants déclarent ne pas rencontrer de difficultés, tandis que 7% indiquent en éprouver. Par ailleurs, 4% déclarent ne pas connaître le portail documentaire, ce qui, bien que marginal, interroge la visibilité de cet outil auprès de certains doctorants. Dans la version anglaise, la proportion de répondants déclarant des difficultés est plus élevée (21%), contre 79% qui n'en signalent pas.

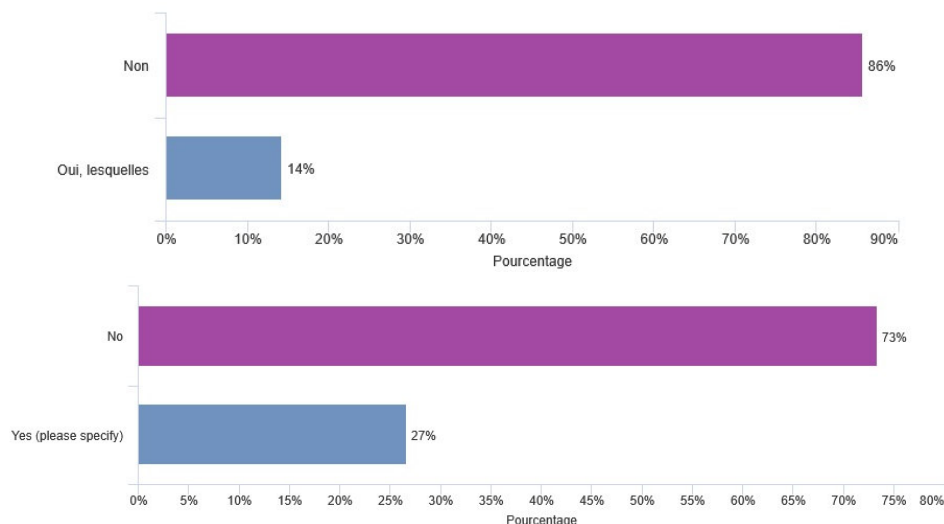
Les commentaires apportent quelques précisions. Plusieurs doctorants évoquent des problèmes d'accès aux documents (« *documents présents mais non consultables* »), ce qui peut renvoyer à des restrictions d'abonnement ou à une mauvaise compréhension des conditions d'accès. D'autres soulignent des difficultés liées à l'interface : manque de maîtrise de la recherche d'articles, organisation jugée peu lisible, navigation complexe nécessitant plusieurs étapes avant d'atteindre la ressource souhaitée, organisation thématique confuse. La question de l'ergonomie revient de manière récurrente, avec l'idée d'une interface datée et d'un manque de clarté dans la présentation des outils et services.

Même si la majorité des doctorants ne déclare pas de difficulté, ces retours signalent des points d'attention pour les bibliothèques. La proportion plus élevée de difficultés dans la version anglaise peut suggérer une moindre familiarité avec l'environnement documentaire local ou une inadéquation partielle entre l'architecture du portail et les habitudes de recherche de certains publics, notamment internationaux.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées. Un travail sur une amélioration de la lisibilité de l'interface et la simplification des parcours d'accès aux ressources apparaît comme urgent, en particulier pour limiter le nombre d'étapes nécessaires avant d'atteindre une plateforme ou un document. Une clarification des messages liés aux droits d'accès et aux restrictions d'abonnement pourrait également réduire le sentiment de dysfonctionnement lorsque l'accès échoue. Enfin, une meilleure visibilité des outils et services proposés, notamment en page d'accueil, ainsi qu'une présentation adaptée aux différents profils disciplinaires, contribueraient à renforcer l'appropriation du portail par l'ensemble des doctorants.

## 2.10 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser le catalogue Archipel ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



***Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».***

### ***Commentaires en français***

*« 1 moteur de recherche défaillant (n'a pas accès aux bases de données des abonnements)  
2 mauvaise ségrégation des résultats (ou se retrouve avec tout et surtout n'importe quoi dans les résultats de la psycho des documents périmés etc...) cela rend archipel inutile et inutilisable  
3 liens généralement défectueux (pas d'article derrière les liens, article pas inclus dans l'abonnement UT1) ».*

*« Il arrive parfois que le résultat le plus pertinent n'arrive pas en premier. Il arrive notamment que lorsqu'on cherche un ouvrage, l'article recensant cet ouvrage arrive en premier ».*

*« Il manque des résumés ou des mots-clés des références pour être sûr que cela correspond à ce que je cherche ».*

*« Il y a un manque de lisibilité et de classification entre un ouvrage papier et un article en version numérique (site peu ergonomique) ».*

*« J'ai constaté de nombreux bug dans la reconnaissance des mots clés d'une recherche. Souvent il faut renouveler 2 ou 3 fois la recherche avant que les mots clés soient identifiés par le moteur de recherche et que la recherche donne un résultat. »*

*« Les références renvoient surtout à de la documentation en ligne inexploitable ou, dans le pire des cas, à des comptes rendus d'ouvrage et non à l'ouvrage recherché ».*

*« Parfois accès difficile ».*

*« Pas toujours fiable et fonctionnel. Je dois parfois passer par sudoc pour retrouver la référence sur archipel. »*

### ***Commentaires en anglais***

*"I don't use it. I don't know what archipel is".*

*“Many of the article and journals I need are only available via JSTOR, which provides no access to recent scholarship”.*

*“Not great search engine”.*

*“Parfois les années de couverture déclarées ne collent pas à la réalité”.*

*“Search not user friendly”.*

*“Sometimes articles cannot be found”.*

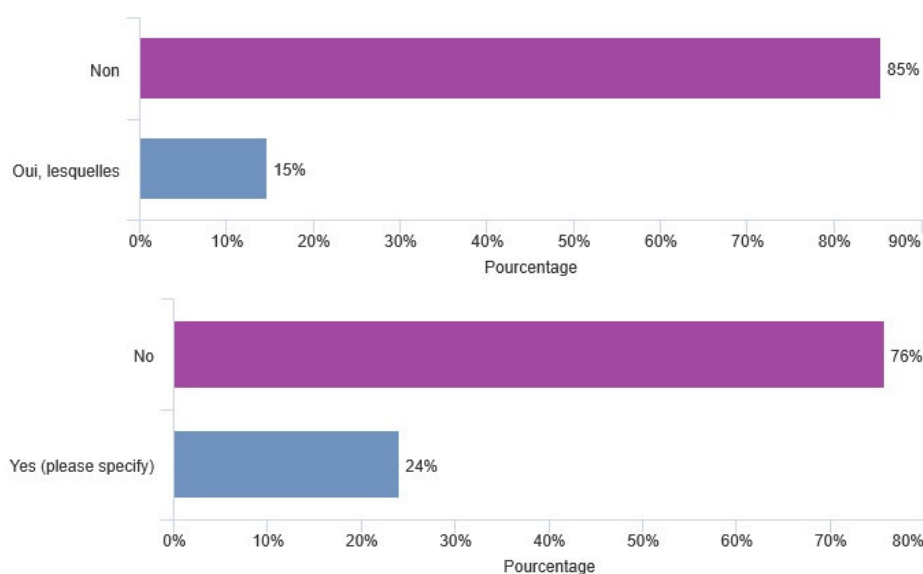
Les réponses à la question 2.10 confirment que le catalogue Archipel est globalement perçu comme un outil pratique par une majorité de répondants. Toutefois, les difficultés exprimées interrogent la fiabilité et la lisibilité de l'outil comme instrument de recherche documentaire.

En effet, dans la version française, si 86 % des répondants déclarent ne pas rencontrer de difficultés à utiliser Archipel, les commentaires sur les difficultés d'utilisation révèlent des dysfonctionnements perçus comme récurrents. Les critiques portent d'abord sur le catalogue lui-même : résultats jugés peu pertinents, problèmes de classement, mauvaise reconnaissance des mots-clés, nécessité de relancer Archipel plusieurs fois une même recherche. Plusieurs répondants soulignent également une confusion entre différents types de documents, notamment entre ouvrages, articles et comptes rendus, ce qui complique l'identification rapide du document recherché. À cela s'ajoutent des problèmes d'accès (liens défectueux, incohérences entre les abonnements déclarés et l'accès réel aux textes). Dans la version anglaise, la proportion de répondants déclarant rencontrer des difficultés est plus élevée (27 %), et les observations mettent en évidence deux types de difficultés. D'une part, une difficulté d'appropriation de l'outil, certains répondants déclarant ne pas utiliser Archipel ou ne pas savoir précisément ce qu'il recouvre. D'autre part, des critiques proches de celles formulées dans la version française, portant sur l'ergonomie du moteur de recherche, la difficulté à retrouver certaines ressources.

L'ensemble de ces éléments révèlent donc que les difficultés exprimées touchent à des dimensions essentielles de l'expérience utilisateur : pertinence des résultats, fiabilité des accès et adéquation entre l'outil et les besoins de recherche. Ces défaillances impactent la fiabilité de l'accès aux ressources, la lisibilité de l'offre documentaire et la capacité du catalogue à jouer pleinement son rôle de point d'entrée vers les collections.

Un premier travail qui pourrait être envisagé en concertation avec le DISC et le SICD concerne le traitement des problèmes de liens défectueux et des incohérences entre abonnements et des accès. Une seconde réflexion à mener porterait sur la clarification des résultats de recherche. La confusion entre les types de documents et le manque de hiérarchisation nuisent à l'efficacité des recherches. Une amélioration de l'affichage, du filtrage et de la structuration des résultats apparaît essentielle voire urgente pour améliorer l'utilisation du catalogue.

## ❖ Résultats pour les doctorants



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».**

### Commentaires en français

- « Affichage de titres sans réelle disponibilité ».
- « Archipel est un outil daté. Résultats aléatoires et souvent HS. parfois, liens non fonctionnels ».
- « Beaucoup de doublons, mots clés parfois difficile à trouver ».
- « Il y a plusieurs documents en micro-fiches qu'il est difficile de consulter ».
- « J'ai rencontré beaucoup de bugs de chargement, notamment dans la recherche, que je dois recherche parfois 3 ou 4 fois avant que la plateforme m'affiche la bonne liste de résultats correspondant aux mots-clés ».
- « L'interface n'est pas intuitive ».
- « Le catalogue ne donne pas toujours des résultats très pertinents. Résultats confus ».
- « Le moteur de recherche n'est pas suffisamment permissif, une inversion de lettre suffit pour donner un résultat négatif ».
- « Mélange de toutes les disciplines, mélange des commentaires de livre avec le livre, google est bien plus efficace, Archipel me sert juste à vérifier la disponibilité d'un doc ».
- « POSSIBILITE DE RETROUVER LES ANCIENS OUVRAGES EMPRUNTES ».
- « Souvent, même en écrivant le nom complet de l'article, ce dernière n'apparaît pas ou alors que très loin ».
- « Trop de bugs dans la recherche ».

### Commentaires en anglais

- “Archipel is difficult to navigate and not intuitive, and the results often do not match with the inquiry”.
- “Occasionally listed references are not available, but this is quite rare (maybe 1 out of 20 articles I try to access via Archipel)”.
- “Outdated tool. Too many errors. Sometimes links don't work”.

*“Sometimes results shown when I search do not clearly show that the source is not accessible. It lists the source as accessible, and after spending some time trying to access it I realise it is not included in the library's subscription. It would be great if the accessibility of the source would be indicate more clearly on the results page”.*

*“Sometimes the page refreshes on its own and I'd lose my current search”.*

*“The results list may sometimes appear disorganized or unusual, and the connection between the reference and the platform may occasionally fail”.*

*“We have it in the catalog but NO access and it is at Paul Sabatier, or Jean Jaures. It is extremely frustrating”.*

Les réponses montrent que le catalogue Archipel ne constitue pas, pour la majorité des doctorants, une source majeure de difficulté. Toutefois, les critiques exprimées dans les commentaires dans les deux versions, apportent quelques éclairages.

Dans la version française, 85% des répondants déclarent ne pas rencontrer de difficultés, tandis que 15% indiquent en éprouver. Dans la version anglaise, la proportion de doctorants signalant des difficultés est plus élevée (24%), contre 76% qui n'en déclarent pas.

Les commentaires, en français comme en anglais, font apparaître plusieurs types de problèmes récurrents. L'ergonomie et la navigation sont fréquemment mises en cause : interface jugée peu intuitive, outil perçu comme désuet, organisation des résultats considérée comme confuse ou désordonnée. La pertinence des résultats est également mise en avant, avec des mentions de doublons, de mélange entre différents types de documents (ouvrages, commentaires, notices), ou de classement peu pertinent.

Les difficultés techniques sont également signalées à plusieurs reprises : bugs de chargement, rafraîchissements intempestifs de la page, nécessité de relancer plusieurs fois une recherche, liens non fonctionnels. À cela s'ajoute une frustration récurrente concernant la disponibilité réelle des documents. Des doctorants indiquent que des références apparaissent comme accessibles alors qu'elles ne relèvent pas des abonnements de la bibliothèque, ou qu'elles sont localisées dans d'autres établissements sans possibilité d'accès direct. Ce décalage entre l'affichage d'une référence et l'accès effectif au document génère un sentiment de perte de temps et d'opacité. Enfin, un répondant mentionne le souhait de pouvoir retrouver plus facilement l'historique de ses anciens emprunts.

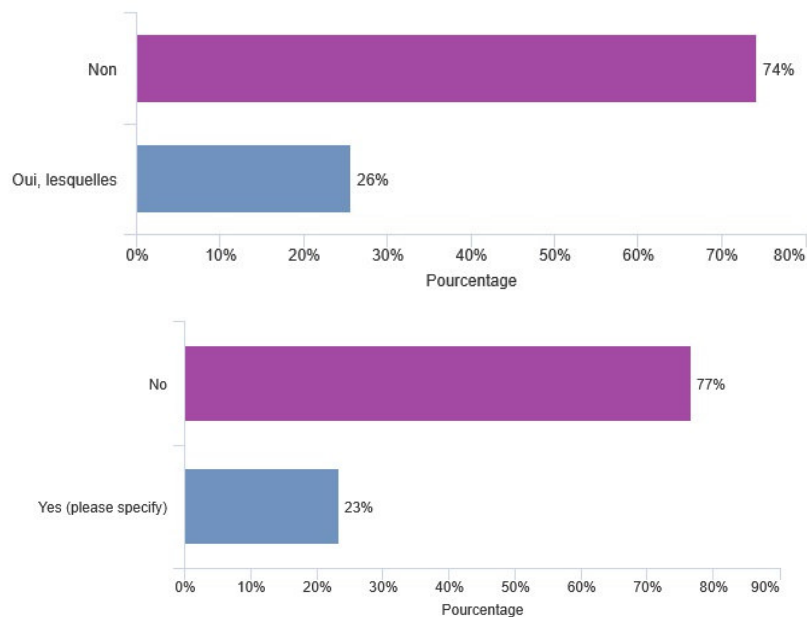
Dans l'ensemble, les critiques ne portent pas sur le principe du catalogue, dont l'utilité est reconnue, mais sur son fonctionnement effectif : lisibilité des résultats, clarté des statuts d'accès, stabilité technique et ergonomie. Le fait que certains doctorants déclarent utiliser Archipel principalement pour vérifier la disponibilité d'un document, en recourant à d'autres outils pour la recherche elle-même, confirme que le catalogue n'est pas toujours perçu comme un outil de recherche performant.

Pour les bibliothèques voire le SICD, ces éléments invitent à un travail en profondeur sur la qualité de l'expérience utilisateur. Une clarification immédiate du statut d'accès aux documents dès la page de résultats limiterait les incompréhensions liées aux abonnements. Par ailleurs, une amélioration du fonctionnement du moteur de recherche apparaît urgente, notamment en intégrant une gestion des fautes d'orthographe, des inversions de lettres ou des variantes de termes (singulier/pluriel, accents, formes abrégées etc.). Plusieurs

commentaires montrent en effet qu'une erreur (même minime), dans la saisie peut entraîner l'absence de résultats, ce qui fragilise l'efficacité perçue du catalogue. L'intégration de suggestions automatiques ou de propositions de correction permettrait de limiter ces situations. Enfin, la stabilisation technique de l'outil constitue également un enjeu non négligeable, les bugs récurrents altérant la confiance dans le catalogue. Enfin, une amélioration de l'expérience utilisateur ferait d'Archipel un véritable instrument performant de recherche.

## 2.11 Rencontrez-vous des difficultés pour utiliser les bases de données en ligne à partir du portail documentaire de la BU (page d'accueil de la bibliothèque) ? Si oui, lesquelles ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».**

#### Commentaires en français

« Abonnements pas à jours, bugs de connexion systématiques, impossibilité d'accéder aux documents ».

« Accès à Lexis360 impossible ».

« Base de donnée lexinexis ».

« C'est toujours très compliqué avec lexbase, lex360 ».

« Connexion à distance souvent difficile (identifiants ne marchent pas) ».

« Difficulté d'accéder aux revues à l'intérieur des bases de données, notamment étrangères ».

« Inutilisable à partir d'un wifi personnel en cas de télétravail ».

« Je ne comprends pas ce que vous entendez par bases de données en ligne ».

« L'accès à lexislexis est parfois laborieux, et notamment, quand je suis à la campagne, je ne peux pas ouvrir la banque de données ».

« Le double filtre concernant LexisNexis 360 retarde la recherche ».

« Nécessité de reconnexion fréquente sur Lamyline, le doctrinal et lextensio ».

« Nécessité de rentrer les codes pour intégrer la page et arriver sur le bon article (CAIRN, DALLOZ etc.) ».

« Parfois il est impossible de se connecter mais cela est d'habitude de courte durée ».

« Parfois surchargé, d'où blocage de l'accès ».

« Problème récurrent de connexion à Lexis 360 ».

## Commentaires en anglais

*“Cannot login”.*

*“I don't use it, not familiar with this word”.*

*“It is difficult to distinguish a database where there are data from sites which collects journal articles”.*

*“Sometimes unavailable especially from home”.*

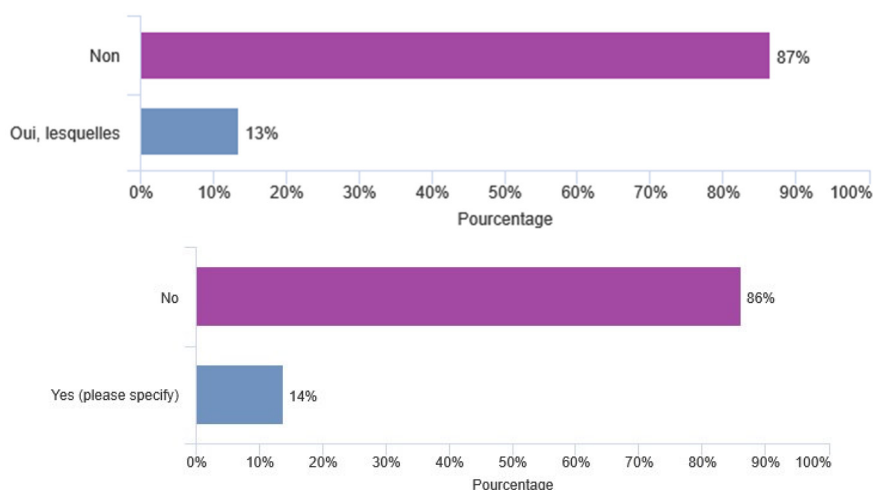
Les réponses à cette question montrent que l'accès aux bases de données depuis le portail documentaire est globalement jugé satisfaisant par une majorité de répondants, tout en mettant en évidence des défaillances récurrentes, principalement liés aux conditions d'accès à distance, à l'ergonomie des dispositifs d'authentification et à la lisibilité des parcours utilisateurs.

Dans la version française, 26% des répondants déclarent rencontrer des difficultés d'accès. Les commentaires associés convergent très nettement vers des problématiques techniques et fonctionnelles. Les difficultés les plus fréquemment évoquées concernent les mécanismes d'authentification : échecs de connexion à distance, identifiants non reconnus, nécessité de se reconnecter à plusieurs reprises ou de franchir des étapes intermédiaires jugées inutiles. Les bases juridiques, en particulier Lexis360, Lexbase, Lamyline ou Lextenso, sont régulièrement citées comme sources de complexité dans leur utilisation, notamment en raison des modalités de connexion (création de comptes, pas d'accès direct depuis Archipel *etc.*). Ces obstacles sont accentués en situation de télétravail ou de connexion via des réseaux hors université, certains répondants indiquant une impossibilité totale d'accès hors du campus. S'ajoutent enfin des perceptions de dysfonctionnements ponctuels (surcharge des plateformes, interruptions temporaires, *etc.*) qui renforcent le sentiment d'instabilité du service.

Dans la version anglaise, la proportion de répondants déclarant des difficultés est légèrement inférieure. Toutefois, plusieurs répondants indiquent ne pas savoir comment utiliser les ressources documentaires, ne pas comprendre l'organisation du portail ou ne pas identifier en amont les revues et bases pertinentes. Les critiques portent également sur l'ergonomie générale du site, jugée peu intuitive et inadaptée aux besoins d'un public d'enseignants-chercheurs. La situation de certains répondants extérieurs ou associés à d'autres institutions met en évidence des zones d'incertitude quant aux droits d'accès et à l'intégration des identifiants, contribuant à une forme de décrochage vis-à-vis des ressources proposées.

L'ensemble de ces éléments semble montrer que les difficultés d'accès aux bases de données ne sont pas homogènes : elles tiennent principalement à la complexité technique des dispositifs d'accès. Pour les bibliothèques, ces résultats soulignent la nécessité d'agir à la fois sur la simplification des parcours d'accès, la clarification des droits et des modalités d'authentification, et le renforcement de la médiation documentaire.

## ❖ Résultats pour les doctorants



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».**

### Commentaires en français

« Affichage d'articles sans accessibilité ».

« Dalloz et BNDS ».

« Le catalogue affiché ne correspond pas au catalogue réel, problèmes de connexion (en ligne) ».

« Les accès aux revues sont depuis un moment plus difficiles ».

« Lexis360 a un souci de lancement, il faut rafraichir la page pour y accéder ».

« Lexis360 nécessite de recharger la page plusieurs fois avant de pouvoir y accéder ».

« LEXIS360 une horreur quand on se connecte depuis un autre réseau que celui de la fac ».

« Perte de temps à devoir se connecter avec un compte à part sur Lexis et Navis. Pas pratique du tout ».

« Souvent liens inappropriés ».

### Commentaires en anglais

“ It jumps to things I didn't request”.

“Not a lot books and articles in my field of research”.

“Often the links to the pdf full text are broken or not working”.

Les réponses des doctorants indiquent que l'accès aux bases de données en ligne depuis le portail documentaire ne constitue pas, pour la majorité des doctorants, une difficulté majeure. Dans la version française, 87% déclarent ne pas rencontrer de problème, contre 13% qui en signalent. Les résultats sont très proches dans la version anglaise, avec 86% de réponses négatives et 14% de réponses positives.

Les commentaires permettent toutefois d'identifier des difficultés récurrentes, d'ailleurs précédemment soulevées chez les enseignants-chercheurs. Dans la version française, plusieurs doctorants évoquent des problèmes d'accessibilité aux articles signalés, des décalages entre les résultats du catalogue et les contenus réellement disponibles, ainsi que l'existence de liens qui ne fonctionnent pas. Les bases juridiques, notamment Lexis360 ou Dalloz, sont explicitement mentionnées. Les difficultés concernent principalement les

modalités de connexion : nécessité de rafraîchir plusieurs fois la page, problèmes d'accès depuis un réseau extérieur à l'université, multiplication des comptes ou des authentifications distinctes selon les plateformes. Ces éléments traduisent une expérience d'accès perçue comme instable ou chronophage. Dans la version anglaise, les commentaires font également état de liens vers des PDF non fonctionnels et de redirections vers des contenus ne correspondant pas à la recherche initiale. Un répondant mentionne par ailleurs un déficit de ressources dans son champ disciplinaire, ce qui renvoie moins à une difficulté technique qu'à une perception d'insuffisance de l'offre documentaire.

Dans l'ensemble, les difficultés exprimées ne portent pas sur l'usage scientifique des bases elles-mêmes, mais sur les conditions d'accès : fiabilité des liens, clarté des droits d'accès, stabilité des connexions et cohérence des redirections depuis le portail. Même si ces situations restent minoritaires, elles ont un impact direct sur le temps de travail et la confiance accordée aux outils institutionnels.

Pour les bibliothèques, plusieurs pistes peuvent être dégagées. Une vérification régulière des liens d'accès aux principales bases, en particulier celles les plus citées, apparaît nécessaire afin de limiter les erreurs techniques. La simplification des procédures d'authentification, notamment hors campus, constitue également un élément important, de même qu'une information plus explicite sur les conditions d'accès propres à certaines plateformes juridiques (Lexis360 *etc.*).

## 2.12 Quelles en sont les causes selon vous ? (Réponse libre et facultative)

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

#### Commentaires en français

«Défaut d'identification, de repérage des revues en amont ».

« Archipel est un outils périmé, il suffit de regarder l'UI qui date au mieux de windows 7 ».

« Ce double filtre ne se justifie pas pour l'utilisateur ».

#### Commentaires en anglais

“The whole website and moodle are terribly clunky, not at all intuitive”.

“I do not know how to use university resources”.

“I am inrae personnel, and maybe my ut capitole id is not registered in the database”.

“It is not thought for a researcher. It is thought for somebody who knows the databses already”.

Les réponses à cette question font apparaître des problèmes qui relèvent à la fois de l'ergonomie, de la lisibilité de l'offre et de l'accompagnement des usagers.

Un premier ensemble de commentaires, dans les deux versions du questionnaire, met en cause l'interface et la conception des outils. Archipel est décrit comme un outil visuellement daté, peu intuitif, avec une ergonomie jugée lourde et peu adaptée aux usages actuels de la recherche. La présence d'un « double filtre » est perçue comme une contrainte inutile qui complique l'accès à l'information sans bénéfice évident pour l'utilisateur. Ces éléments suggèrent un décalage entre l'architecture de l'outil et les attentes des chercheurs, notamment ceux qui ont l'habitude de moteurs de recherche considérés comme plus simples d'utilisation.

Les répondants soulignent également des difficultés de repérage en amont, en particulier pour identifier rapidement si une revue ou une ressource est accessible via les abonnements de l'université. Ce manque de visibilité alimente un sentiment d'inefficacité et peut conduire à un contournement des outils institutionnels au profit de solutions externes jugées plus rapides et efficaces.

Enfin, certains répondants déclarent ne pas savoir utiliser les ressources de l'université ou ne pas comprendre le fonctionnement des accès, en particulier dans des situations de rattachement institutionnel complexe (personnels extérieurs, unités mixtes). L'idée revient que les outils semblent conçus pour des utilisateurs déjà familiers des bases de données, et non pour guider des chercheurs dans leurs premiers usages ou dans des pratiques occasionnelles.

Dans l'ensemble, ces réponses suggèrent que les difficultés ne tiennent pas uniquement à des problèmes techniques isolés, mais à une combinaison de facteurs : problèmes d'ergonomie, parcours d'accès jugés trop complexes. Elles renforcent l'enjeu, pour les bibliothèques et le SICD, de travailler sur l'amélioration des interfaces, la clarification de l'offre documentaire et le renforcement des actions d'aide et d'accompagnement des chercheurs.

## ❖ Résultats pour les doctorants

### Commentaires en français

« Manque d'une interface plus adaptée et plus claire, plus intuitive pour rechercher ».

« Différence avec celui de l'université précédente donc difficilement compréhensible quand on ne vient pas l'UT ».

« Pas de vérification de la disponibilité réelle des documents en ligne ».

### Commentaires en anglais

*"From my experience, everything was clearly presented and I had no difficulties with any aspect related to this. Thank you!"*

*"Rien".*

*"No access to Emerald Insights catalogue, which contains some important journal in the field of Organisational Behaviour."*

Les réponses à cette question facultative et ouverte, apportent un éclairage complémentaire sur les causes perçues des difficultés évoquées précédemment. Même si le nombre de commentaires reste limité, ces derniers prolongent toutefois de manière cohérente les constats déjà établis.

Dans la version française, trois types d'explications apparaissent. La première concerne l'interface du portail, jugée insuffisamment claire ou intuitive, ce qui rejoint les remarques formulées à propos de la navigation et de l'ergonomie tant chez les enseignants-chercheurs que chez les doctorants. La deuxième renvoie à un effet de comparaison : un doctorant mentionne la difficulté d'adaptation liée à une expérience antérieure dans une autre université, suggérant que les habitudes acquises ailleurs influencent la perception de la lisibilité du portail local. Enfin, un commentaire pointe l'absence de vérification explicite de la disponibilité réelle des documents en ligne, ce qui confirme le décalage déjà signalé entre l'affichage d'une référence et l'accès réel au texte intégral. Dans la version anglaise, deux commentaires ne signalent aucune difficulté, ce qui relativise la portée des réponses positives à la question précédente. En revanche, un répondant mentionne explicitement l'absence d'accès à la base Emerald Insights, identifiée comme essentielle dans son champ de recherche. Cette remarque renvoie plus à la question de la politique documentaire et de l'adéquation entre l'offre et les besoins disciplinaires, en particulier dans le domaine du management et du comportement organisationnel.

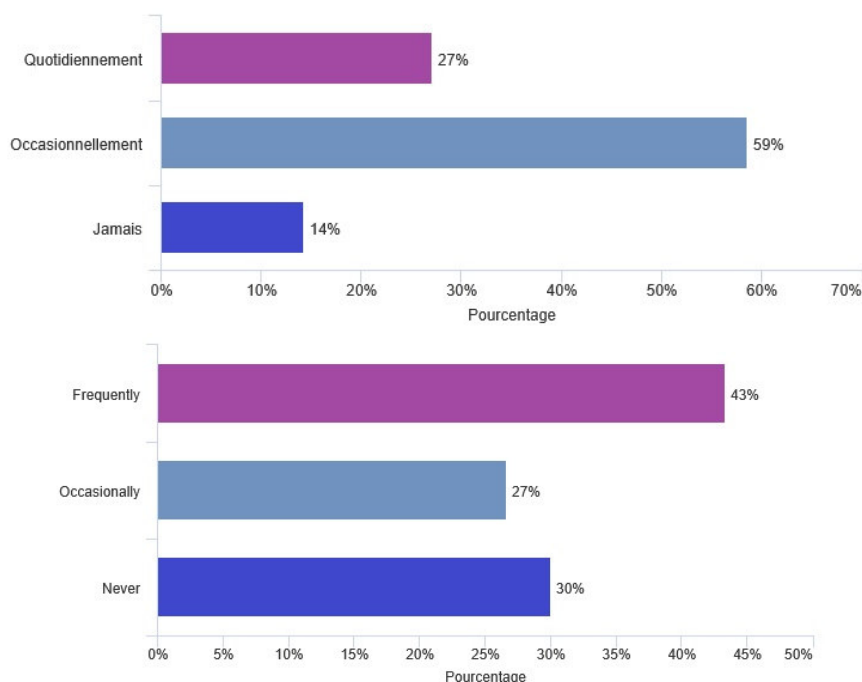
Ainsi, dans l'ensemble, les causes avancées confirment que les difficultés perçues tiennent principalement à trois facteurs : la lisibilité de l'interface, la clarté des informations relatives à l'accès aux ressources et, plus ponctuellement, l'adéquation de l'offre documentaire aux besoins disciplinaires.

Pour les bibliothèques, ces éléments invitent à agir à plusieurs niveaux. Un travail sur la simplification et l'harmonisation de l'interface pourrait faciliter l'appropriation par des doctorants ayant connu d'autres environnements documentaires. Une indication plus explicite du statut d'accès aux ressources dès l'affichage des résultats limiterait les incompréhensions. Enfin, les remarques relatives à certaines bases absentes ou jugées essentielles dans un champ donné peuvent nourrir la réflexion sur les priorités d'acquisition, en lien avec les équipes de recherche concernées.

### **3. ACCES AU TEXTE INTEGRAL**

#### **3.1 Utilisez-vous le portail documentaire (ou page d'accueil de la bibliothèque) pour accéder au texte intégral d'un article ?**

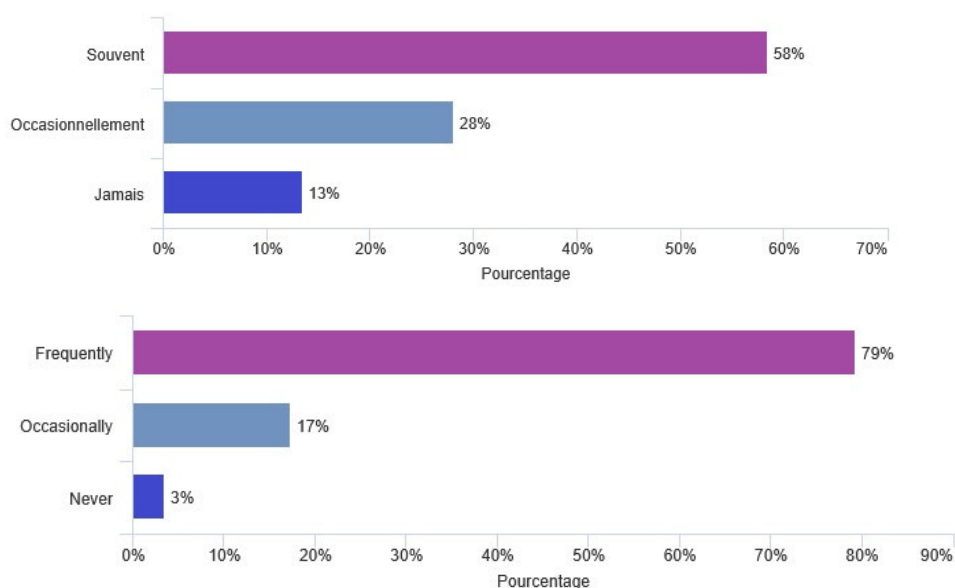
##### **❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs**



Si plus d'un quart des répondants francophones déclarent utiliser le portail documentaire quotidiennement, la majorité (59%) y recourt de manière ponctuelle, en fonction des besoins. Le faible taux de non-utilisation (14%) peut suggérer que le portail est globalement identifié comme une voie d'accès classique au texte intégral, même s'il ne constitue pas nécessairement le premier réflexe pour l'ensemble des répondants. Cela peut s'expliquer par une articulation entre le portail et d'autres outils de repérage, le portail intervenant principalement au moment de l'accès au document plutôt qu'au stade de la recherche initiale.

Une part importante des répondants anglophones déclare utiliser le portail quotidiennement (43%), ce qui indique que pour une fraction de ce public, le portail joue un rôle central dans l'accès aux ressources. Toutefois, la proportion élevée de non-utilisateurs (30%) révèle une fracture plus marquée : le portail est soit pleinement intégré aux pratiques classiques de recherche, soit largement contourné.

## ❖ Résultats pour les doctorants



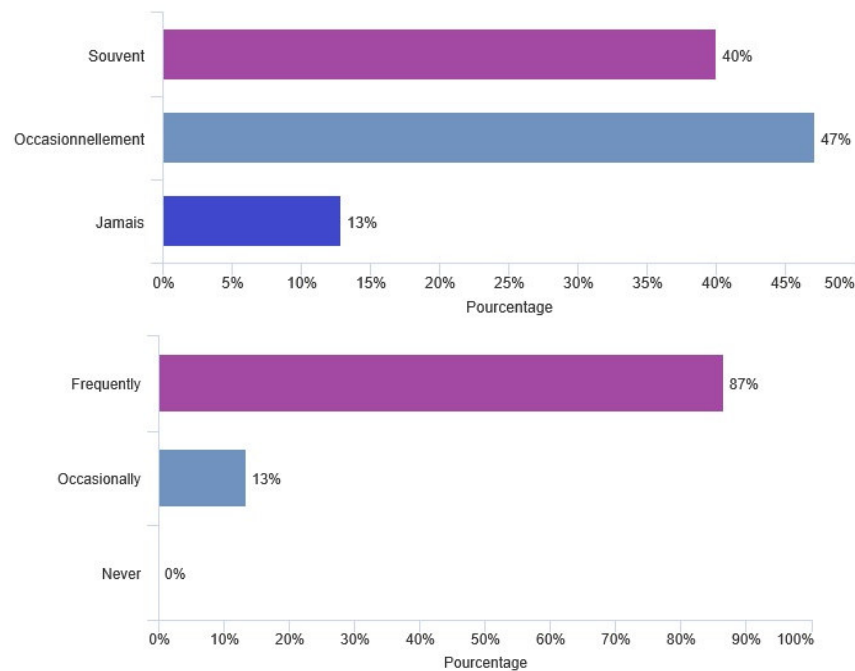
Les réponses semblent indiquer que le portail documentaire constitue le point d'accès principal au texte intégral des articles, mais avec des usages différents selon le public.

Dans la version française, 58 % des doctorants déclarent utiliser souvent le portail pour accéder au texte intégral d'un article, 28 % occasionnellement et 13% jamais. L'usage régulier est donc majoritaire, mais une part non négligeable des répondants ne mobilise le portail que de manière ponctuelle, voire pas du tout. Dans la version anglaise, le recours au portail apparaît plus systématique : 79% des doctorants indiquent l'utiliser souvent, 17% occasionnellement et 3% jamais. La proportion d'utilisateurs réguliers est ainsi nettement plus élevée que dans la version française, et l'absence de recours demeure marginal.

Cet écart peut s'expliquer par des habitudes et des méthodes de recherche différentes selon les disciplines. Les doctorants répondant en anglais sont fortement utilisateurs de Google Scholar et des réseaux académiques. Ces derniers sont donc davantage attentifs aux mécanismes d'accès institutionnel permettant de débloquent le texte intégral via le portail. À l'inverse, une partie des doctorants de la version française semble parfois contourner le portail, soit en passant directement par les plateformes éditoriales, soit par d'autres canaux d'accès. Pour les bibliothèques, ces résultats soulignent l'importance stratégique du portail comme point d'entrée vers les abonnements institutionnels. Le fait que 13% des doctorants dans la version française déclarent ne jamais l'utiliser pour accéder au texte intégral invite à renforcer la communication sur son rôle d'intermédiaire vers les ressources souscrites. Une meilleure intégration du portail avec les outils externes largement utilisés (par exemple Google Scholar), ainsi qu'une clarification des modalités d'accès au texte intégral, pourraient favoriser un usage plus homogène et limiter les contournements qui peut fragiliser la visibilité de l'offre documentaire institutionnelle.

## 3.2 Utilisez-vous un moteur de recherche généraliste (Google par exemple) pour accéder au texte intégral d'un article ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

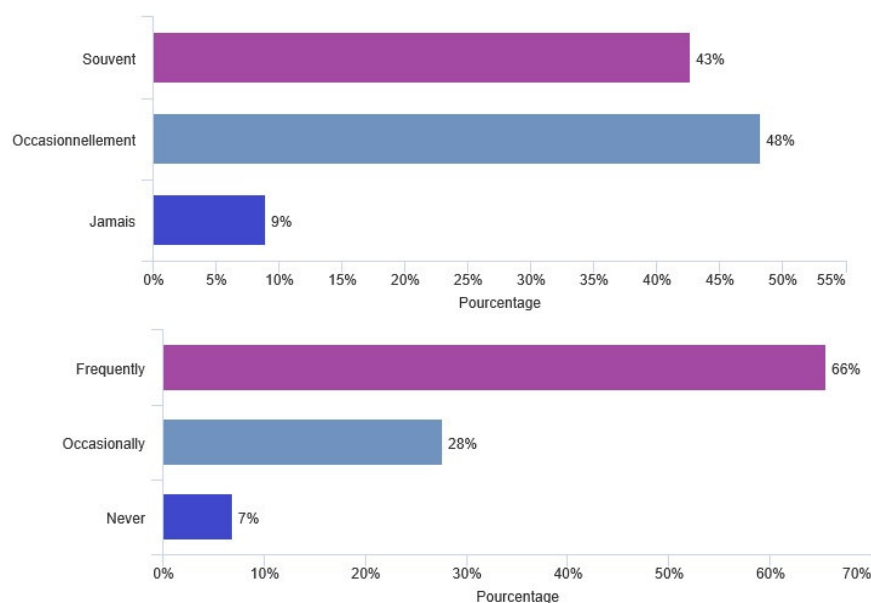


Les réponses à la question 3.2 confirment le rôle central des moteurs de recherche généralistes, et en particulier de Google, dans les pratiques d'accès au texte intégral des articles scientifiques, quel que soit le public interrogé. Dans les deux versions du questionnaire, ces outils apparaissent comme des points d'entrée largement privilégiés, même si leur fréquence d'usage varie.

En effet, de façon générale, le moteur de recherche généraliste s'impose comme un outil de premier réflexe, mobilisé pour sa rapidité, sa simplicité d'accès et sa capacité à proposer des liens directs vers le texte intégral, indépendamment des dispositifs institutionnels. Cette logique est particulièrement marquée dans la version anglaise, où l'usage est quasi systématique, mais elle est également bien ancrée chez les répondants francophones.

Toutefois, les répondants francophones semblent davantage articuler les moteurs généralistes avec d'autres points d'accès, en alternance avec le portail documentaire ou les plateformes éditeurs. Les répondants anglophones, en revanche, tendent à privilégier plus massivement ces moteurs comme voie d'accès principale, voire exclusive, au texte intégral.

## ❖ Résultats pour les doctorants



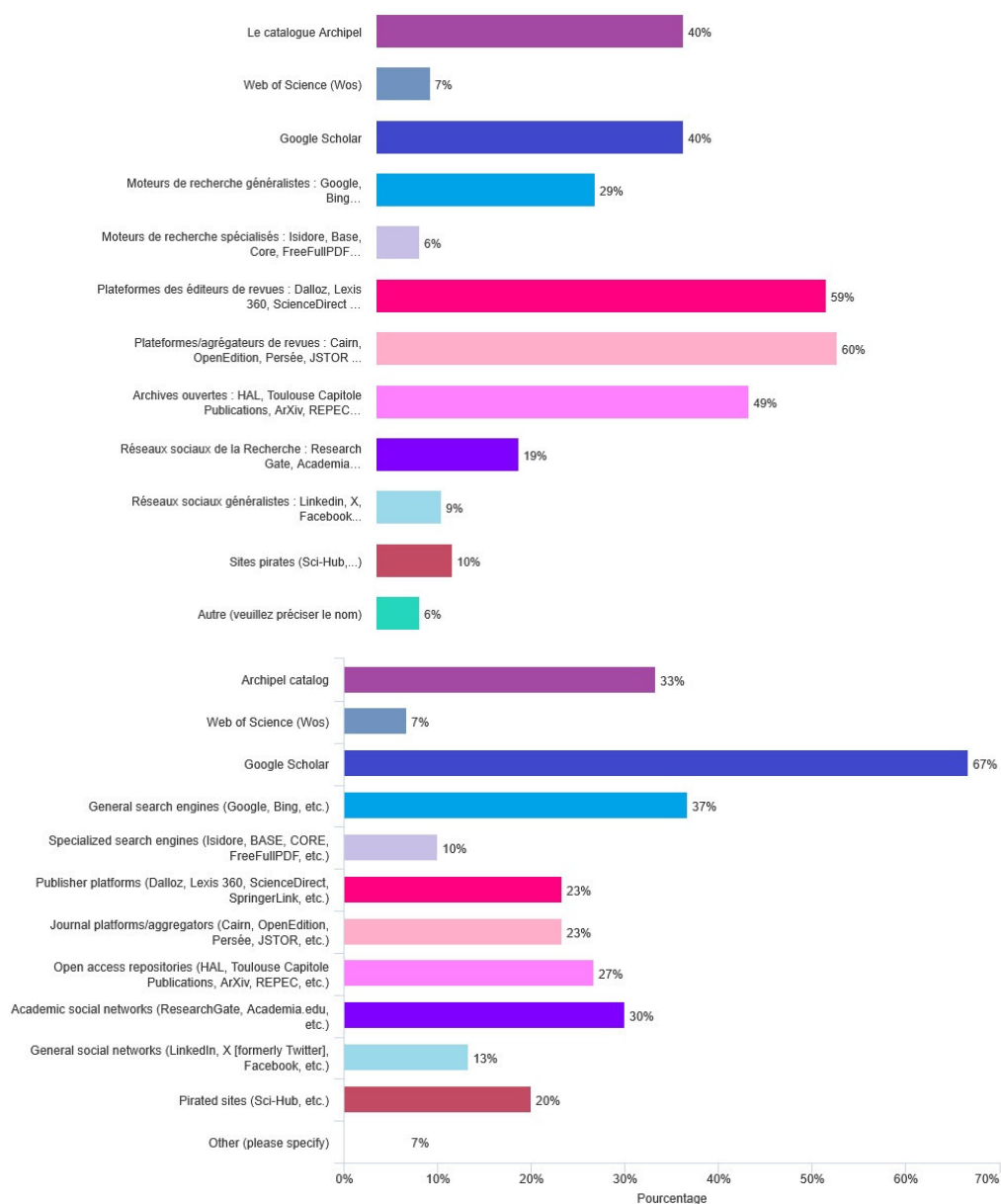
Les réponses dans la version française mais également dans la version anglaise confirment le rôle central des moteurs de recherche généralistes dans l'accès au texte intégral, en complément, voire même en concurrence du portail documentaire. Dans la version française, 43% des doctorants déclarent utiliser souvent un moteur comme Google pour accéder au texte intégral d'un article, 48% occasionnellement et 9% jamais. L'usage est donc très largement répandu, même s'il n'est pas toujours systématique : près de la moitié des répondants y recourt de manière ponctuelle.

Dans la version anglaise, le recours est plus important : 66% des doctorants utilisent souvent un moteur généraliste pour accéder au texte intégral, 28% occasionnellement et 7% jamais. Le moteur de recherche apparaît ici comme un point d'entrée prioritaire dans la recherche de ressources documentaires. Ainsi, une part non-négligeable des doctorants effectue une utilisation combinée moteur de recherche et accès institutionnel, en passant ensuite par les abonnements de la bibliothèque lorsque le texte intégral est payant. Le moteur généraliste sert alors d'ouverture vers la référence, voire directement vers le PDF lorsque celui-ci est accessible.

Pour les bibliothèques, l'enjeu n'est pas de concurrencer Google, mais d'articuler plus clairement les outils. Cela suppose de rendre visible l'accès institutionnel depuis les résultats des moteurs (paramétrage de Google Scholar, *liens accès via l'université*), de former les doctorants aux bonnes pratiques d'identification des versions accessibles.

### 3.3 Quels points d'entrée privilégiez-vous pour accéder au texte intégral d'un article ?

#### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### Commentaires en français

« SSRN »

« Bib CNRS »

« <https://reseau-mirabel.info/> ».

#### Commentaires en anglais

“Author website”

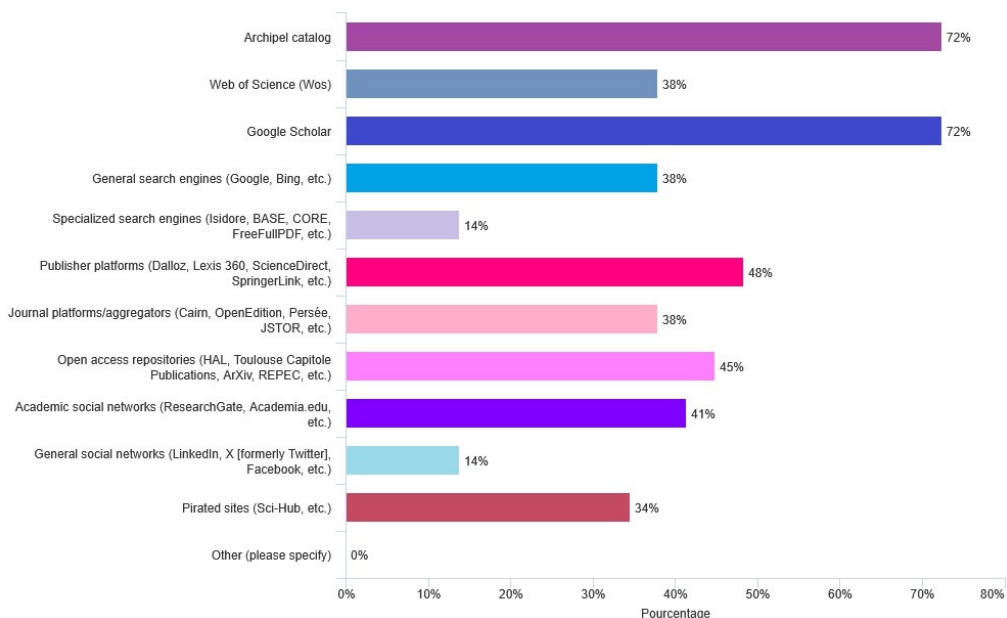
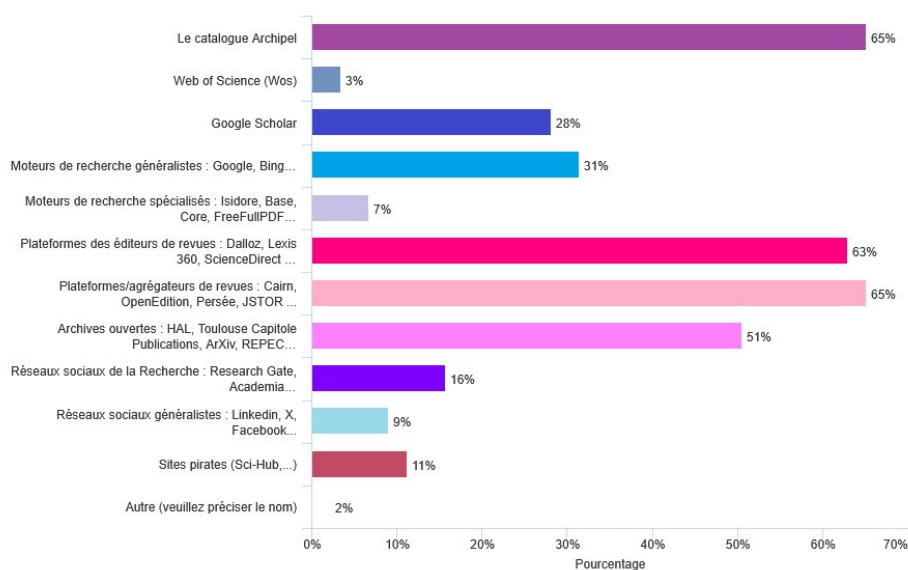
Dans les deux versions du questionnaire, les plateformes d'éditeurs et les plateformes d'agrégateurs de revues constituent les points d'accès principaux, en particulier dans la version française. Ce recours important traduit une familiarité avec des environnements documentaires structurés offrant un accès direct au texte intégral, notamment dans des disciplines comme le droit et l'économie, où ces plateformes occupent une place centrale dans les pratiques de recherche.

Parallèlement, Google Scholar s'impose comme un outil transversal, très fortement mobilisé notamment chez les chercheurs anglophones. Son usage s'inscrit dans une logique pragmatique : il permet de repérer rapidement une référence et d'identifier, lorsque cela est possible, un accès direct au texte intégral, indépendamment du cadre institutionnel. Les moteurs de recherche généralistes complètent ces pratiques, tandis que les moteurs spécialisés restent peu utilisés, malgré leur valeur documentaire, ce qui interroge leur visibilité et leur appropriation par les chercheurs.

Le catalogue Archipel occupe une place un peu plus contrastée selon les publics (40% chez les chercheurs francophones). Dans la version française, il constitue un point d'entrée identifié et utilisé par une part significative des répondants. À l'inverse, dans la version anglaise, son usage apparaît plus marginal, au profit d'outils perçus comme plus globaux ou plus efficaces.

Les réseaux sociaux de la recherche jouent également un rôle non négligeable, en particulier chez les chercheurs anglophones, en tant que canaux de circulation informelle de l'information scientifique et de partage entre les pairs. De façon plus marginale, le recours aux sites pirates (20% chez les chercheurs anglophones, 10% chez les chercheurs francophones), peut être interprété comme un indicateur de tensions persistantes entre les besoins d'accès rapide au texte intégral et les limites de l'offre institutionnelle (coût, difficultés d'accès, manque/suppression d'abonnements *etc.*).

## ❖ Pour les doctorants



***Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE***

### ***Commentaires en français***

« *Doctrinal* ».

« L'extension Zotero + le proxy ».

« *Archipel* ».

### ***Commentaires en anglais***

*Néant*

Les réponses semblent révéler que les doctorants passent par plusieurs points d'entrée pour accéder au texte intégral et ne dépendent pas d'un seul outil.

Dans la version française, trois points d'entrée dominant : le catalogue Archipel (65%), les plateformes d'éditeurs (63%) et les agrégateurs de revues (65%). Les archives ouvertes occupent également une place importante (51%). Les moteurs généralistes (31%) et Google Scholar (28%) sont présents, mais de façon moindre que dans la version anglaise. Les sites pirates sont utilisés par 11% des répondants, les réseaux sociaux académiques 16%, les réseaux sociaux généralistes 9%. Les moteurs spécialisés restent marginaux (7%). Les réponses « autres » mentionnent notamment Doctrinal, l'extension Zotero couplée au proxy ou encore Archipel.

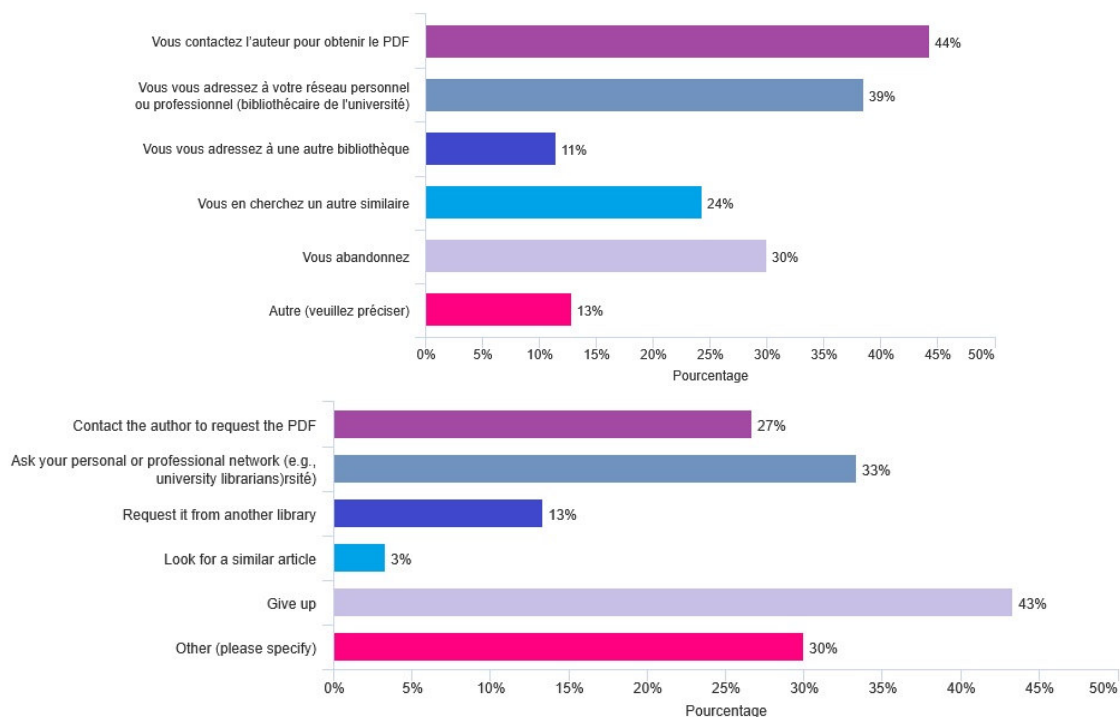
Dans la version anglaise, la configuration est toute autre. Archipel reste très utilisé (72%), mais Google Scholar atteint le même niveau (72%), devenant le point d'entrée privilégié pour l'accès au texte intégral. Les plateformes d'éditeurs (48%) et les archives ouvertes (45 %) sont également mobilisées, mais les réseaux sociaux académiques (41%) et les sites pirates (34 %) occupent une place nettement plus élevée que dans la version française. Web of Science est davantage cité (38% contre 3% en français), ce qui renvoie à des pratiques disciplinaires plus marquées en économie et en gestion.

Plusieurs constats semblent se dégager. D'abord, ces résultats montrent que le catalogue Archipel est bien identifié comme un point d'accès au texte intégral dans les deux versions. Il n'est pas marginalisé, mais il s'insère dans un écosystème concurrentiel où Google Scholar, les plateformes d'éditeurs et les archives ouvertes jouent un rôle équivalent, voire plus important selon les profils. Ensuite, la version en anglais se caractérise par une plus forte diversification des points d'entrée externes à l'institution : Google Scholar, Web of Science, réseaux académiques et sites pirates sont plus mobilisés. Cela peut s'expliquer par des habitudes disciplinaires (économie, management), par une recherche davantage orientée vers les articles internationaux récents, mais aussi par les limites d'accès causés par l'absence de certains abonnements. Enfin, le recours non négligeable aux sites pirates (11% en français, 34% en anglais) peut être interprété comme le signe de difficultés d'accès aux articles via les circuits institutionnels d'accès : lorsqu'un article n'est pas immédiatement accessible via les canaux institutionnels, une partie des doctorants cherche une solution alternative rapide et pratique.

Pour les bibliothèques, l'enjeu réside dans la nécessité de clarifier voir de simplifier les parcours d'accès à la ressource. Cela suppose de mieux articuler Archipel avec les bases externes, de renforcer la visibilité des archives ouvertes comme alternative légale privilégiée, et de travailler sur la fluidité d'accès aux plateformes d'éditeurs. La question n'est pas seulement celle de l'offre, mais celle de l'expérience d'accès : plus le chemin institutionnel est simple et lisible, moins les usagers auront tendance à se tourner vers des solutions parallèles.

## 3.4 Quand vous n'arrivez pas à accéder au texte intégral d'un article, comment procédez-vous ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



### Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE

#### Commentaires en français

« Autres versions ».

« Bib CNRS ».

« Cema ne m'est jamais arrivé ».

« Demande à un collègue »

« Je cherche la publication dans la revue ».

« Je contacte la documentaliste de mon labo ».

« Je tente d'accéder au document par un autre biais ou je cherche s'il existe un autre article de l'auteur sur ce sujet en accès libre. Il m'arrive aussi de finir par l'acheter... ».

#### Commentaires en anglais

“ Ask a colleague at another university”.

“ask a colleague at bologna university”.

“Ask colleagues at other insitutions to get it for me”.

“Find a working paper version”.

“go to the auhtor's webpage”.

“inrae portal”.

“Look for ungated working paper versions which are almost always available”.

“Websire”.

« Je le trouve sur Scihub ou alors je l'achète ».

Selon ces résultats, le premier réflexe consiste à solliciter directement l'auteur de la publication. Cette pratique est particulièrement marquée dans la version française (44%), que dans la version en anglais (27%). Elle traduit sans doute une culture du contact direct avec les pairs. Les commentaires confirment cette logique, notamment par la recherche de versions alternatives (*working papers*, versions déposées sur des plateformes comme SSRN ou sur les pages personnelles des auteurs).

Ainsi, la mobilisation du réseau personnel ou professionnel constitue un second recours important, à des niveaux comparables dans les deux versions (39% chez les répondants francophones ; 33% chez les anglophones). Ce réseau inclut aussi bien des collègues, que des bibliothécaires ou les laboratoires, soulignant le rôle central des relations interpersonnelles dans la résolution des blocages d'accès. Les sollicitations auprès de bibliothèques d'organismes de recherche (CNRS, INRAE...) ou d'universités étrangères illustrent une capacité à activer des réseaux institutionnels en dehors de la BU de rattachement.

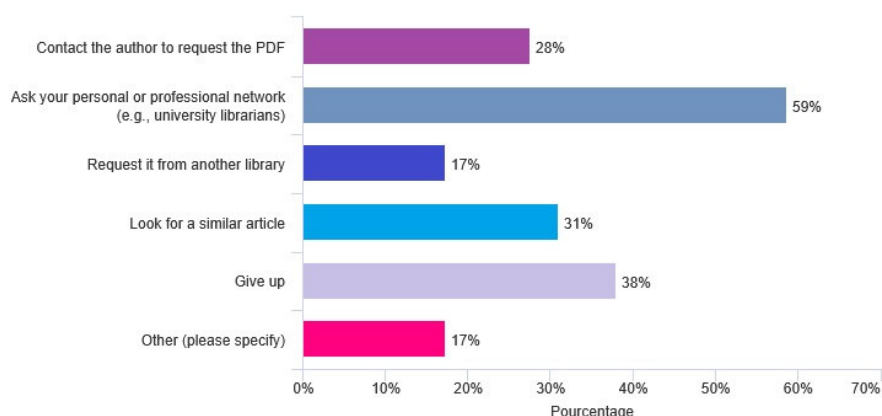
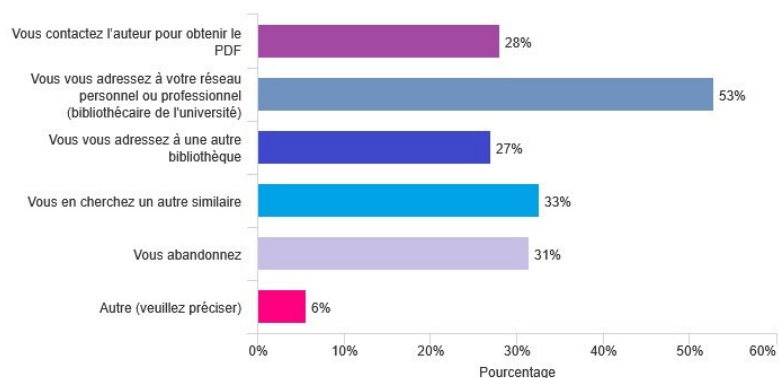
Le recours à une autre bibliothèque reste marginal dans les deux versions (11% en version française ; 13% en version anglaise), ce qui peut s'expliquer par la lourdeur perçue des procédures, le coût du PEB, une communication insuffisante sur le PEB, ou par une préférence pour des solutions jugées plus rapides. À l'inverse, la recherche d'un article similaire apparaît nettement plus fréquente dans la version française (24%) que dans la version anglaise (3%).

Le taux d'abandon est nettement plus élevé dans la version anglaise (43%) que dans la version française (30%). Cette différence peut suggérer que les répondants anglophones renoncent plus facilement lorsqu'un accès pose problème, soit parce qu'ils disposent de moins de temps à consacrer à la recherche documentaire, soit parce qu'ils estiment que l'article n'est pas indispensable à court terme. Elle peut aussi indiquer une plus grande confiance dans la possibilité de retrouver ultérieurement une autre version du texte ou une publication équivalente.

Les réponses regroupées dans la catégorie « autre » (13% en VF ; 30% dans la version anglaise) apportent un éclairage qualitatif intéressant. Elles mettent en évidence des pratiques de contournement systématique, telles que le recours à des sites pirates comme Sci-Hub, l'achat direct de l'article, ou la recherche de versions non verrouillées (*working papers* par exemple).

Dans l'ensemble, ces résultats semblent montrer que l'impossibilité d'accéder immédiatement au texte intégral ne met pas systématiquement fin à la recherche. Les répondants arbitrent en fonction de l'importance de l'article et du temps dont ils disposent : ils peuvent solliciter leur réseau, chercher une version alternative, contourner les accès institutionnels ou, dans certains cas, renoncer. Pour les bibliothèques, ces pratiques mettent en évidence la nécessité de limiter les situations de blocage et de mieux faire connaître les dispositifs existants (PEB, accompagnement, solutions d'accès indirect), afin de réduire les abandons et le recours à des solutions extérieures.

## ❖ Résultats pour les doctorants



### **Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### **Commentaires en français**

« Achat ».

« Je cherche sa référence et je la demande ... ».

« Je continue de chercher en général je finie par le trouver dans un coin d'internet. J'utilise bcp archive.org ».

« La situation est vraiment très très rare. Dans cette hypothèse, j'abandonne car je suppose que l'article n'est pas en libre accès. »

« Sci hub ».

#### **Commentaires en anglais**

“ Contact my previous alma maters”.

“Get help of other PhDs at my school”.

“I use PEB services very frequently. However, mostly for books.”

“Many articles in my field can be found in open access”.

“Sci-hub”.

Dans la version française, le recours au réseau pour accéder au texte intégral est plutôt élevé (53%), qu'il s'agisse de collègues ou de bibliothécaires. 28% des doctorants déclare recourir au contact de l'auteur de l'article, et 27% se tournent vers une autre bibliothèque et 33% tente de chercher un article similaire. L'abandon est relativement important (31%). Les

commentaires confirment d'ailleurs la tendance vers une recherche active de solutions alternatives : achat ponctuel, demande formalisée, recherche dans les archives en ligne comme Archive.org, ou encore, recours aux sites pirates comme Sci-Hub.

Dans la version anglaise, les résultats sont comparables mais avec quelques différences. 59% des doctorants sollicitent leur réseau, 17% s'adresse à une autre bibliothèque et 31% cherchent un article similaire. En revanche, la part d'abandon est sensiblement plus élevée que dans la version française (38%). Les commentaires montrent aussi un recours fréquent aux anciens établissements, à l'entraide entre doctorants et au PEB, notamment pour les ouvrages. Le recours à Sci-Hub est également mentionné.

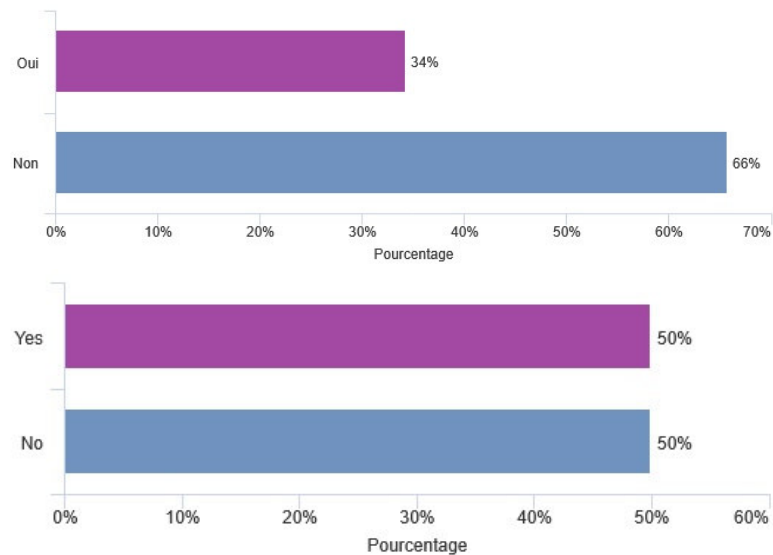
Partant de ce constat, il semblerait que le réseau universitaire occupe une place de choix : collègues, bibliothécaires et établissements partenaires sont des ressources auxquelles les doctorants font régulièrement appel. Toutefois, l'abandon de la recherche d'un article qui concerne environ un tiers des doctorants, peut également signifier qu'une partie des besoins documentaires n'est pas entièrement satisfaite.

Pour les bibliothèques, plusieurs pistes d'amélioration peuvent se dessiner. Par exemple, renforcer la visibilité et la communication autour du PEB apparaît comme une priorité, en particulier pour les doctorants en début de thèse. Il serait également pertinent de proposer un accès direct à ce service : par exemple, afficher au moment de l'échec d'accès une option « Demander via le PEB » ou « Contacter la bibliothèque ».

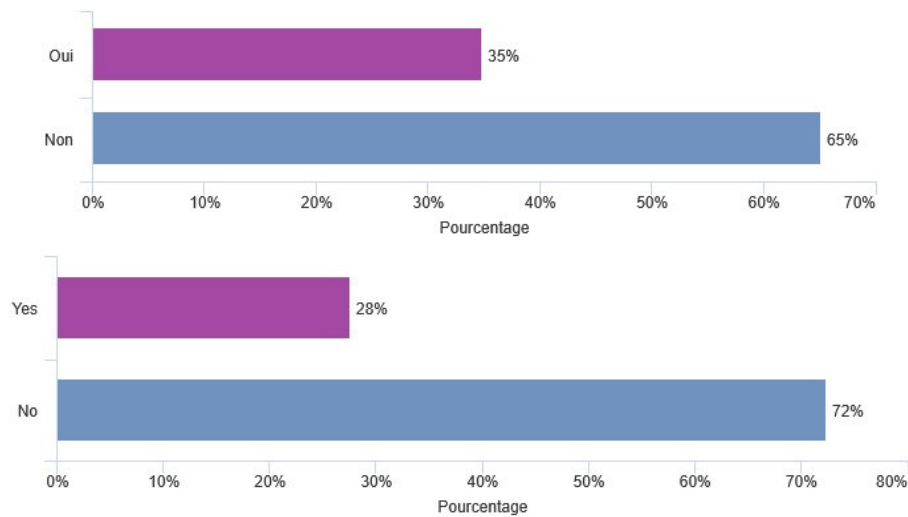
Enfin, rappeler les alternatives légales disponibles telles que les versions auteurs, les *working papers*, les archives ouvertes *etc.* contribuerait à limiter les abandons et le recours à des solutions non autorisées, tout en valorisant et en améliorant les services existants.

### 3.5 Rencontrez-vous des difficultés pour accéder au texte intégral des articles via les différentes plateformes ?

#### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



#### ❖ Résultats pour les doctorants



### 3.5.1 Pouvez-vous préciser quelles sont ces difficultés ?

#### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs

##### Commentaires en français

« Difficultés pour accéder aux articles les plus récents de certaines publications étrangères très spécialisées avec un embargo de quelques années pour la publi en ligne ».

« Abonnements insuffisants ».

« Pas d'accès à beaucoup articles universitaires informatiques (ACM, IEEE, ScienceDirect...) via Toulouse Capitole ».

« Parfois, la BU n'est pas abonnée aux revues concernées ».

« Comme déjà dit plus haut, je ne peux pas ouvrir lexis quand je suis à la campagne parce que l'accès au réseau est trop faible (désolée si je l'exprime mal...) ».

« Précisément difficultés parfois d'accéder au texte intégral car payant hors abonnement ».

« Certains articles payants de collègues UTC, qui n'ont rien déposé sur eprint, et qui publient dans des revues elles mêmes distribuées par des BDD auxquelles l'université n'est pas abonnée ».

« lexis bugg souvent ».

« Parfois l'accès est payant ».

« Littérature internationale pas toujours disponible ou référencée dans les catalogues ».

« Nous ne disposons pas des articles de revues référencés par Wiley en gestion ».

« Abonnements insuffisants ».

« Souvent car l'université n'est pas abonnée aux dernières années ».

« Payant ».

« Pas toujours disponible ».

« Certains journaux ne sont pas accessibles ».

« Accès non autorisé (revues non achetées par l'univ) ».

« Sur Cairn, on tombe sur la page d'accueil et il faut faire de nouveau la recherche + le code à retaper ».

« Connexion Lexis ».

« Certains ne sont pas accessibles ».

« Abonnements ».

« Un nombre élevé d'articles est payant et les abonnements UTC trop lacunaires ».

« Sur Archipel, l'ouvrage est censé être accessible et ne l'est pas ».

« L'accès est souvent réservé aux abonnés ».

##### Commentaires en anglais

“Embargo for recent article, published in the past year”.

“Some texts are not available”.

“I cannot access to several articles. Then, I tend to look for early working papers”.

“Some journals need Archipel, other institutional login, others work sometimes”.

“Sometimes texts in psychology are inaccessible through both SciHub and Inrae portal”.

“Archipel is useless to me because the library NEVER has the books I look for. The library is completely lacking resources for political science. It does not even have widely used textbooks in English language that are adopted all over the world. It is really frustrating”.

“Some subscriptions missing”.

*“Sometimes the journal is not accesible through Archipel, nor any of the free options”.*

*“Often the full text is not available”.*

*“Outside of science direct etc. search complicated; problem of embargo”.*

*“Full text often unavailable”.*

*“Not all reviews subscriptions are active”*

*“Many anglophone journals in polisci are not available (especially most recent years)”.*

Les réponses à la question 3.5 confirment que les difficultés d'accès au texte intégral constituent un problème récurrent, en particulier pour les répondants de la version anglaise. La moitié d'entre eux (50%) déclarent rencontrer des difficultés, contre 34% dans la version francophone. Cet écart renforce l'idée d'un décalage entre les besoins documentaires de certains publics et l'offre accessible via les plateformes de la bibliothèque.

Les commentaires convergent vers un premier facteur explicatif : les limites des abonnements, qu'il s'agisse de revues non souscrites, d'années récentes non couvertes ou de contenus placés sous embargo. Ces difficultés sont particulièrement marquées pour la littérature internationale, notamment en science politique ou encore en gestion. Plusieurs répondants soulignent l'absence de revues anglophones de référence, y compris de titres largement utilisés à l'international, ainsi que l'indisponibilité de certains grands éditeurs scientifiques.

Un second ensemble de commentaires met en évidence la complexité et l'instabilité des accès, en particulier lorsque les plateformes imposent des authentifications multiples. Les difficultés de connexion à Lexis360, les redirections répétées (notamment sur Cairn), la nécessité de ressaisir des identifiants ou de relancer une recherche contribuent à une dégradation de l'expérience utilisateur. Ces obstacles techniques renforcent l'impression d'un accès peu fiable, même lorsque les abonnements existent.

Par ailleurs, là encore, plusieurs répondants signalent des incohérences entre le signalement et l'accès réel : des articles ou ouvrages apparaissent comme accessibles dans Archipel ou via les plateformes, mais se révèlent finalement payants ou inaccessibles. Cette situation, souvent liée à des erreurs de couverture déclarée ou à des abonnements partiels, brouille la compréhension des conditions d'accès et accroît la perte de temps lors des recherches.

Enfin, l'indisponibilité de nombreuses publications récentes conduit certains répondants à adopter des stratégies de contournement, telles que la recherche de *working papers*, le recours à des portails institutionnels externes ou à des solutions payantes ou non institutionnelles. Cette pratique apparaît comme une réponse pragmatique à une offre considérée comme lacunaire, plutôt que comme un choix par défaut.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les difficultés d'accès au texte intégral via les plateformes ne relèvent pas principalement d'un manque de maîtrise des outils, mais de contraintes structurelles : périmètre des abonnements, politiques d'embargo des éditeurs, complexité des parcours d'accès et incohérences entre signalement et disponibilité réelle. Pour les bibliothèques, ces constats impliquent une nécessité de mieux mettre en évidence les limites des abonnements, d'améliorer la fiabilité du signalement des accès, et de renforcer

l'accompagnement vers des alternatives documentaires (archives ouvertes, versions pré- publication, PEB *etc.*).

Les difficultés récurrentes d'accès au texte intégral, liées aux limites d'abonnement et aux embargos, mettent en évidence l'intérêt d'un renforcement de la politique de la science ouverte. Les pratiques déclarées montrent que les chercheurs se tournent déjà largement vers des versions alternatives des publications (archives ouvertes, *working papers*, versions auteurs) pour contourner les restrictions d'accès. Dans ce contexte, le développement et la valorisation de la science ouverte constituent un levier à ne pas négliger pour améliorer l'accès à l'information scientifique et réduire les situations de blocage au cours de la recherche.

## ❖ Résultats pour les doctorants

### Commentaires en français

« Souvent sur le site de Bulletin Joly Entreprises en difficulté, on retrouve certains ouvrages dont la lecture intégrale est réservée aux abonnés ».

« Le numéro de l'article n'est pas numérisé ».

« UT1 n'a pas accès à toutes les ressources, notamment oxford academic qui est pourtant indispensable en droit international. »

« Dans le catalogue archipel certains textes sont notés comme pdf du texte entier mais ce n'est pas toujours le cas car le lien mène parfois à un simple résumé du texte ou à un texte partiel ».

« Data sur PubMed ».

« Certaines ressources ne sont pas disponibles ».

« Recherche parfois complexe ».

« En droit, la BU n'est pas forcément abonnée à toutes les plateformes permettant d'accéder aux articles ou aux ouvrages juridiques, même français, ce qui ralentit la recherche (exemple : avoir accès à la bibliothèque d'ouvrages en ligne de Lextenso). Mais je suis conscient qu'il s'agit plus d'une question de coût de la plateforme que d'ergonomie ».

« On n'a pas accès à tout le catalogue d'oxford / il nous manque beaucoup de sources anglo-saxonnes ».

« Impossibilité de les trouver ».

« Souvent il n'est pas accessible ».

« Pas d'abonnement de l'Université ».

« Lorsqu'on recherche directement avec le titre d'un article, les éditeurs juridiques ne nous dirigent pas en premier lieu vers l'article ».

« Les articles ne sont pas toujours disponibles en accès ouvert ».

« J'aimerais bien à voir accès au catalogue Oxford Academics ».

« Pas de retour de l'auteur, document généralement payant ».

« Les versions complètes ne sont pas accessibles ».

« Un accompagnement sur l'accès aux documents et aux revues via Archipel ».

« Souvent le bibliothécaire ne peut pas fournir des documents non digital à cause du droit d'auteur ».

« C'est souvent payant via des abonnements que l'université ne possède pas ».

« Accès à certaines bases de données payantes ou à Scopus par exemple ».

« Quelques documents sur cairn :/ ».

« Des ouvrages n'existent pas dans la bibliothèque, je les commande via le PEB. Je ne peux avoir certaines thèses parce qu'elles sont en embargo temporaire ! ».

« INSUFFISANCE DES PUBLICATIONS SUR MON SUJET PORTANT SUR LA RSE DANS LE SECTEUR MINIER ET DROITS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ».

« Il arrive que des articles ou des ouvrages numériques ne soient pas disponibles gratuitement malgré l'accès via l'université ».

« Les plateformes nécessitant un abonnement pas pris en compte par l'Université, par exemple le site "Actuenvironnement" ».

« Parfois il est noté sur Archipel que le document est disponible alors qu'il ne l'est finalement pas lorsque l'on clique sur le lien ».

« Lorsqu'un article n'est pas disponible sur Archipel, il est très difficile de le trouver gratuitement. Malheureusement, certains volumes de certaines revues ne sont pas accessibles sur Archipel ».

« Je n'ai pas accès aux articles sur Springer. Ceux qui me posent souvent des problèmes ».  
« Indisponibilité des revues dans la base de données universitaires ».

### Commentaires en anglais

*"Cannot use ScienceDirect with UT1 account".*

*"Limited access. Even though I log in through Archipel to look for articles, resources such as Cambridge books remain restricted".*

*"Not be able to access with my university credentials".*

*"Some papers are not accessible".*

*"Links are often broken".*

*"The document is indexed but not available to see or download".*

*"As described above - occasional difficulty accessing full text via Archipel".*

*"When the article is new, not open access, and can't even be found in piracy websites or the Archipel platform".*

Les résultats montrent qu'environ un tiers des doctorants rencontrent des difficultés d'accès au texte intégral : 35% dans la version française et 28% dans la version anglaise. Si la majorité des répondants déclare ne pas rencontrer de problème, la proportion de réponses positives ne peut être négligée au regard du degré d'usage des ressources numériques observée précédemment. D'ailleurs, les commentaires permettent d'identifier plusieurs types de difficultés, récurrentes dans les deux versions.

Le premier facteur tient aux abonnements jugés insuffisants. De nombreux doctorants mentionnent l'absence d'accès à certaines plateformes ou catalogues considérés comme essentiels dans leur discipline : Oxford Academic, Cambridge, Springer, ScienceDirect, Scopus etc. ou encore certaines ressources spécialisées en droit et en management. Plusieurs réponses soulignent également l'impossibilité d'accéder aux éditions récentes de certaines revues ou à des ouvrages numériques pourtant signalés comme disponibles.

Un deuxième type de difficulté concerne l'indexation et l'accès réel. Plusieurs doctorants indiquent que des documents apparaissent comme disponibles dans le catalogue, mais que le lien mène à un résumé, à un texte partiel ou à une page sans accès au PDF. Les commentaires anglophones confirment ce point : documents indexés mais non téléchargeables, liens non fonctionnels, accès restreint malgré l'authentification via le compte universitaire.

Un troisième ensemble de difficultés renvoie à des contraintes juridiques ou techniques : embargos sur des thèses, impossibilité de numériser certains documents pour des raisons de droit d'auteur, absence de réponse de l'auteur lorsque celui-ci est contacté, ou encore problèmes d'identification avec les identifiants institutionnels.

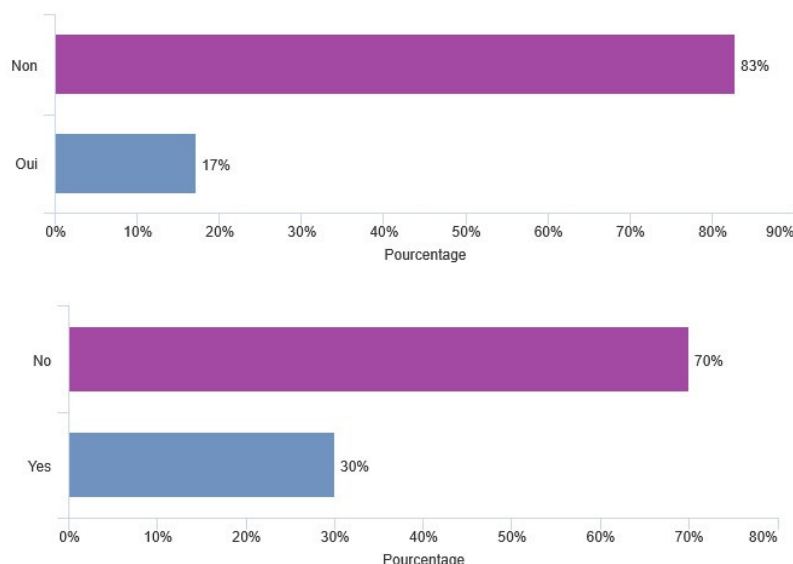
Enfin, quelques réponses pointent des besoins plus spécifiques : insuffisance de publications sur un sujet donné, difficultés à accéder à des bases comme PubMed, ou recherche trop compliquée lorsqu'on interroge directement les plateformes éditoriales.

Dans l'ensemble, ces résultats révèlent que les difficultés d'accès ne relèvent pas uniquement d'un défaut d'usage. Elles traduisent principalement trois enjeux : la couverture

documentaire (abonnements), la fiabilité de l'information affichée (disponibilité réelle) et la fluidité des connexions aux plateformes partenaires. Pour les bibliothèques, plusieurs pistes peuvent être explorées. D'une part, mettre en évidence les limites d'abonnement et les alternatives possibles (PEB, suggestion d'achat, accès via archives ouvertes). D'autre part, un travail sur la clarté des indications d'accès dans le catalogue (distinction plus claire entre résumé, accès partiel et texte intégral par exemple) pourrait permettre une meilleure lisibilité des résultats et limiter la perte de temps dans la recherche.

## 3.6 Estimez-vous que vous auriez besoin d'un accompagnement aux outils qui vous ont été signalés dans ce questionnaire ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



**Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».**

#### Commentaires en français

- « Agregateur de revues ».
- « Améliorer la qualité de ma recherche ».
- « En théorie, mais en général les formations à l'utilisation des outils sont vite dépassées ».
- « Isidore, Base, JSTOR ».
- « J'ignore l'existence et les fonctionnalités de nombreux outils signalés dans ce questionnaire ».
- « Mieux chercher et plus largement ».
- « Moteurs de recherche spécialisés et google scholar ».
- « Outils en libre accès ».
- « Wos, isidore, google scholar ».

#### Commentaires en anglais

- “How to log in to archipel”.
- “Archipel catalogue is well done technically and easy to navigate. I would really appreciate more political science (and economics) books”.
- “I would love if the most important history and Middle East journals could be available via the library catalogue. Jstor provides access, but only to older issues”.
- “Need better subscription”.
- “Practical tips and a different interface”.
- “Use of archipel for efficient search”.

*“Why not? Also, I would like to know the procedure to have access to newspapers through the university.”*

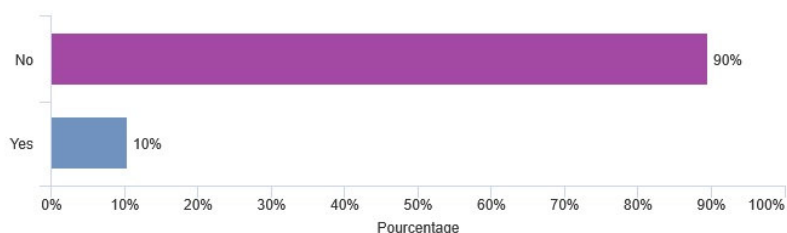
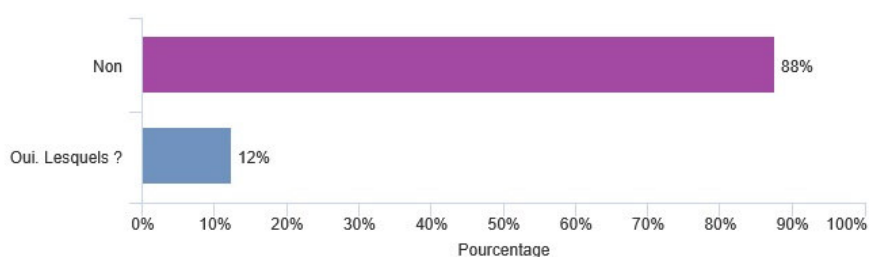
Les réponses à la question 3.6 montrent qu’une majorité de répondants ne perçoivent pas de besoin d’accompagnement aux outils mentionnés dans le questionnaire. Cette tendance est plus marquée dans la version francophone, où 83% déclarent ne pas en avoir besoin, contre 70% dans la version anglaise. À l’inverse, le besoin d’accompagnement est exprimé par 17% des répondants francophones et 30% des répondants anglophones, ce qui révèle un écart significatif entre les deux publics.

Les commentaires permettent de préciser la nature de ce besoin. Du côté francophone, les attentes ne portent pas prioritairement sur une prise en main technique de base, mais sur une amélioration de l’efficacité des recherches. Plusieurs répondants évoquent un manque de connaissance des outils existants ou de leurs fonctionnalités, en particulier pour les moteurs de recherche spécialisés (Isidore, BASE), les agrégateurs de revues ou les bases de données comme Web of Science et JSTOR. L’accompagnement attendu est donc moins perçu comme une formation « outil » que comme une aide à mieux chercher, à affiner les stratégies de recherche. Certains soulignent néanmoins une réserve vis-à-vis des formations classiques, jugées rapidement « dépassées ».

Dans la version en anglais, le besoin d’accompagnement apparaît plus fréquemment lié à des difficultés d’usage, notamment pour la compréhension des modalités d’accès (connexion à Archipel, procédures pour accéder à la presse) et pour une utilisation jugée peu efficace du catalogue. Plusieurs commentaires expriment également des attentes qui dépassent l’accompagnement au sens strict, en renvoyant à des enjeux d’offre documentaire et d’ergonomie des interfaces.

Dans l’ensemble, ces résultats montrent les répondants semblent avoir besoin de formations ciblées et orientées vers des usages avancés, des conseils pratiques ou des réponses à des situations de blocage spécifiques. Pour les bibliothèques, l’enjeu est donc moins de multiplier les formations généralistes que de proposer des dispositifs d’accompagnement sur mesure et individuels.

## Résultats pour les doctorants



***Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse « OUI ».***

### ***Aucun commentaire dans les deux versions de l'enquête***

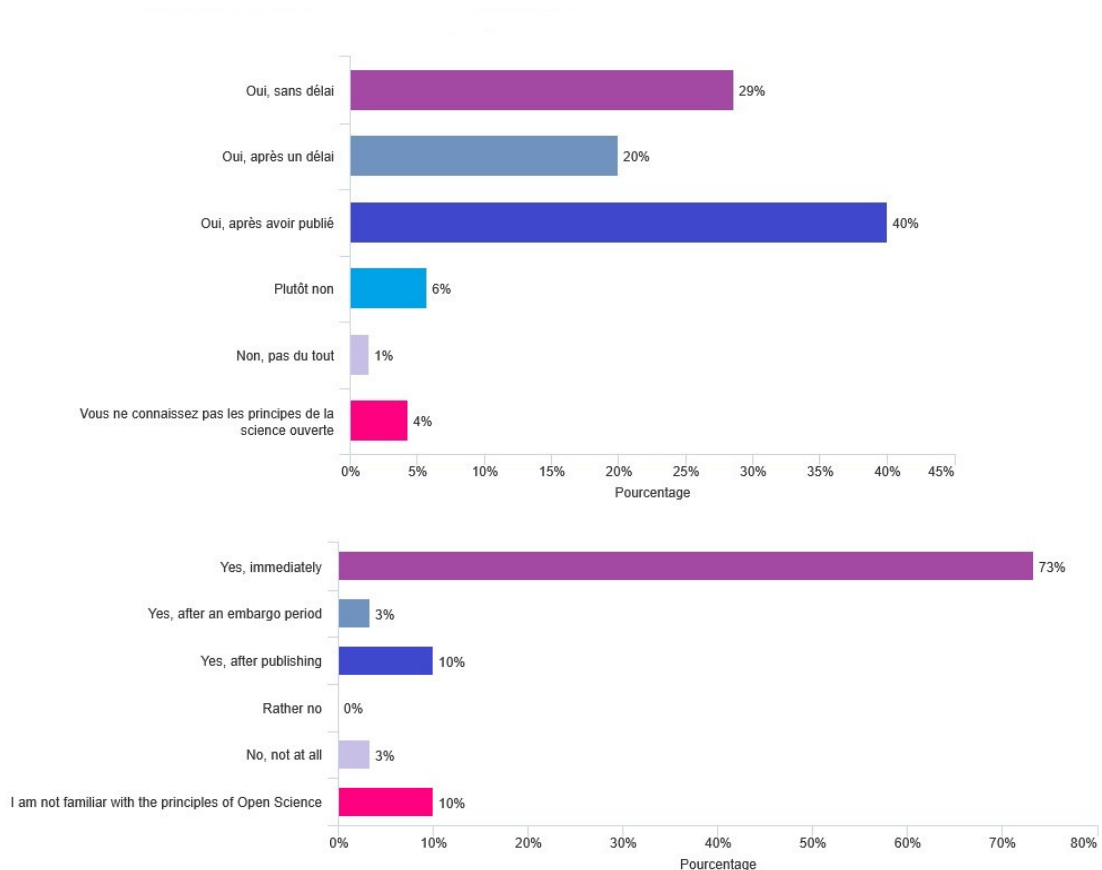
Une large majorité des doctorants indique ne pas avoir besoin d'accompagnement complémentaire sur les outils mentionnés dans le questionnaire : 88% dans la version française et 90% dans la version anglaise répondent non. À l'inverse, 12% dans la version française et 10% dans la version anglaise expriment un besoin d'accompagnement et d'aide. Cette nécessité d'accompagnement peut correspondre à des profils spécifiques (début de thèse, doctorants internationaux, changement d'université *etc.*) ou à des besoins ponctuels liés à certaines bases ou à certaines disciplines.

Pour les bibliothèques, l'enjeu n'est donc pas tant de créer de nouvelles formations, mais plutôt renforcer l'offre existante. Des formats courts, focalisés sur certains outils ou sur des difficultés récurrentes (accès au texte intégral, usage des bases juridiques, recherche avancée), pourraient répondre efficacement à ces attentes. Une communication plus efficace sur les possibilités d'accompagnement personnalisé permettrait également de toucher les doctorants qui n'identifient pas spontanément ces services (réunion de rentrée, sites internet, réunions de l'école doctorale *etc.*).

## 4. RECHERCHE ET SCIENCE OUVERTE

### 4.1 De manière générale êtes-vous d'accord pour partager vos publications selon les principes de la science ouverte ?

#### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Les réponses à la question 4.1 soulignent une adhésion relativement importante aux principes de la science ouverte, mais selon des modalités et des temporalités sensiblement différentes entre les répondants francophones et anglophones.

Dans la version anglaise, l'adhésion est à la fois plus affirmée et plus immédiate : une large majorité des répondants (73%) se déclarent favorables au partage de leurs publications sans délai. Cette position traduit une familiarité avec les logiques de diffusion ouverte rapide, souvent associées aux pratiques de prépublication, aux *working papers* et aux archives ouvertes largement utilisées dans certains champs disciplinaires, notamment en économie et en science politique.

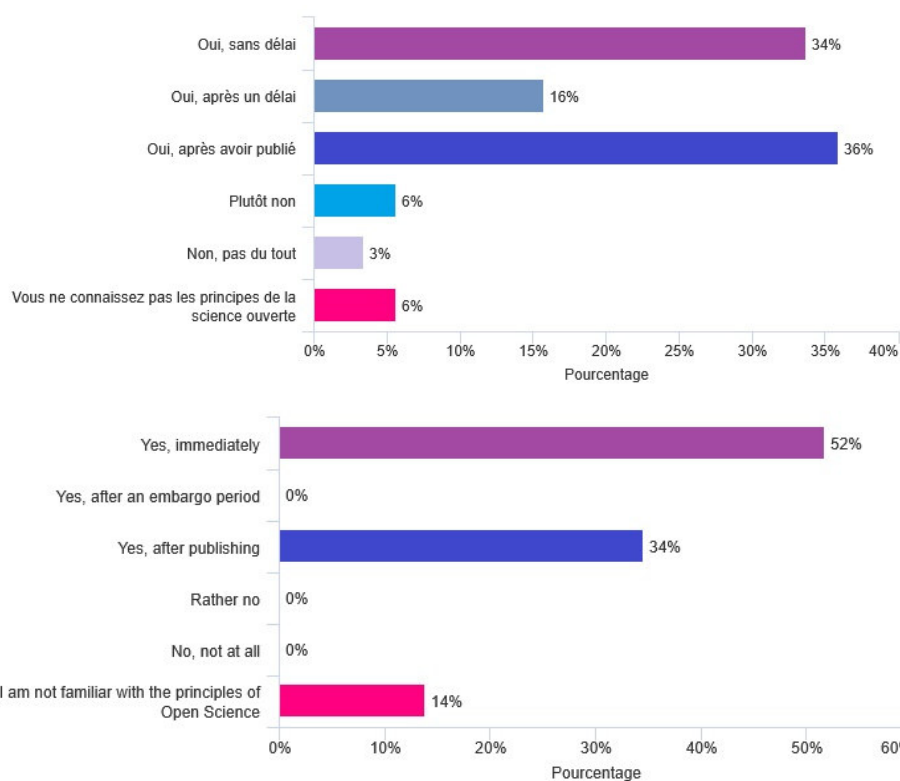
Dans la version francophone, l'adhésion aux principes de la science ouverte apparaît plus nuancée et davantage conditionnée par le calendrier de publication. Si le principe du partage est plutôt bien accepté, il s'inscrit plus fréquemment dans un cadre différé : 40% des

répondants se disent favorables au partage après publication et 20% après un délai, contre une proportion plus limitée de partage immédiat (29%).

Les positions de refus demeurent très marginales dans les deux versions (moins de 10% cumulés), ce qui confirme que la science ouverte ne suscite pas de rejet catégorique parmi les répondants. En revanche, une part non négligeable déclare ne pas connaître les principes de la science ouverte, notamment dans la version en anglais (14% dans les deux versions combinées).

Ces résultats semblent confirmer la nécessité de renforcer les actions en faveur de la science ouverte. Il apparaît en effet nécessaire de poursuivre le développement d'un accompagnement renforcé des chercheurs. Par ailleurs, une meilleure articulation entre abonnements, archives ouvertes et outils de signalement permettrait d'améliorer la visibilité et l'accès aux productions scientifiques de l'établissement, tout en réduisant les situations de blocage ou de difficultés d'accès aux ressources précédemment évoquées.

### ❖ Résultats pour les doctorants



Une majorité des doctorants se déclarent plutôt très favorables au partage de leurs publications selon les principes de la science ouverte, mais selon des modalités sensiblement différentes entre les deux versions de l'enquête.

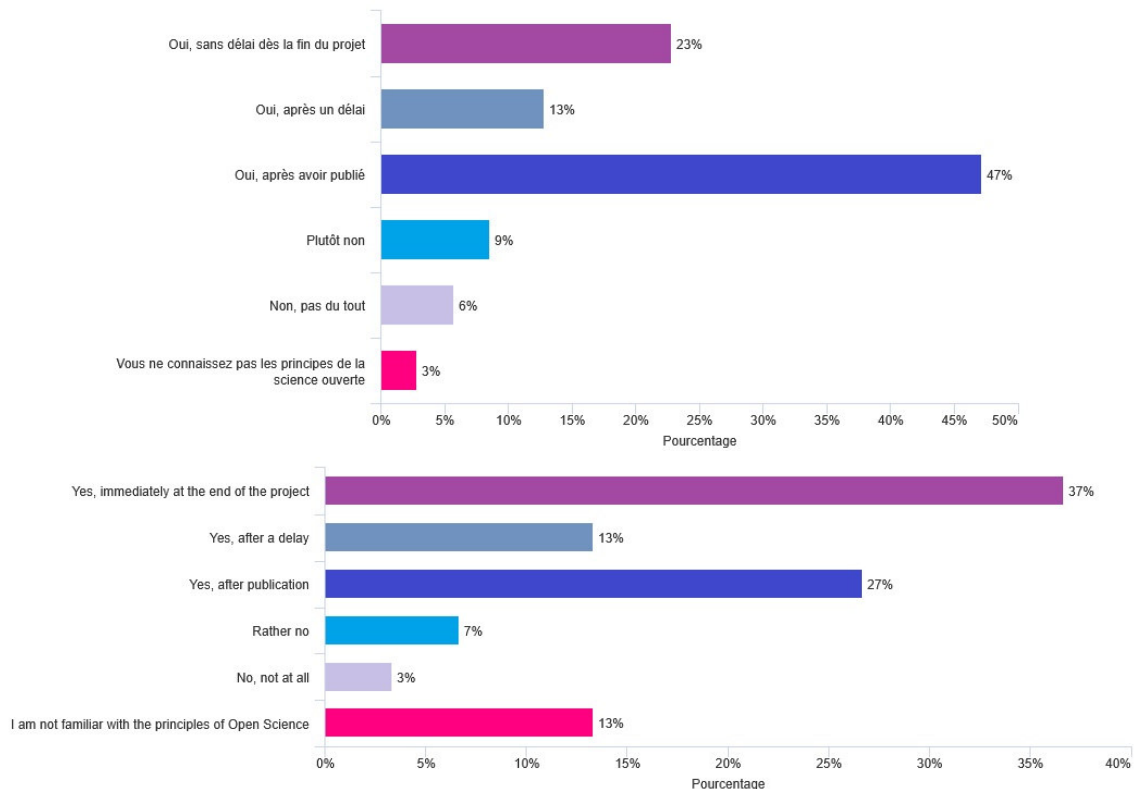
Dans la version française, 34% des doctorants affirment être prêts à partager leurs travaux sans délai, 16% après un certain délai et 36% après publication, mais souvent conditionné par une publication préalable. Les refus de partage restent marginaux (6% plutôt non, 3% non, pas du tout). Enfin, 6% de doctorants indiquent ne pas connaître les principes de la science ouverte.

Dans la version anglaise, l'adhésion aux principes de la science ouverte est encore plus marquée. Plus de la moitié des doctorants (52%) se déclarent favorables à un partage immédiat, et 34% après publication. Aucun répondant ne se positionne contre. En revanche, 14% déclarent ne pas connaître les principes de la science ouverte, soit une proportion plus élevée que dans la version française. Toutefois, chez les doctorants anglophones, le partage sans délai constitue l'option privilégiée. Les réserves exprimées semblent davantage liées au moment du partage (attente de la publication) ou à une méconnaissance du cadre, plutôt qu'à un refus de principe.

La consolidation des formations déjà proposées dans le cadre de l'école doctorale, accompagnée d'une meilleure articulation avec les besoins exprimés par les doctorants permettrait d'en renforcer l'impact. Par ailleurs, un accompagnement des doctorants aux moments clés du processus de publication (notamment lors de la soumission d'un article ou encore à l'approche de la soutenance) pourrait faciliter le passage de l'intention, voire des hésitations liées au partage, au dépôt effectif des publications.

## 4.2 De manière générale, êtes-vous d'accord pour partager vos données de la recherche selon les principes de la science ouverte ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



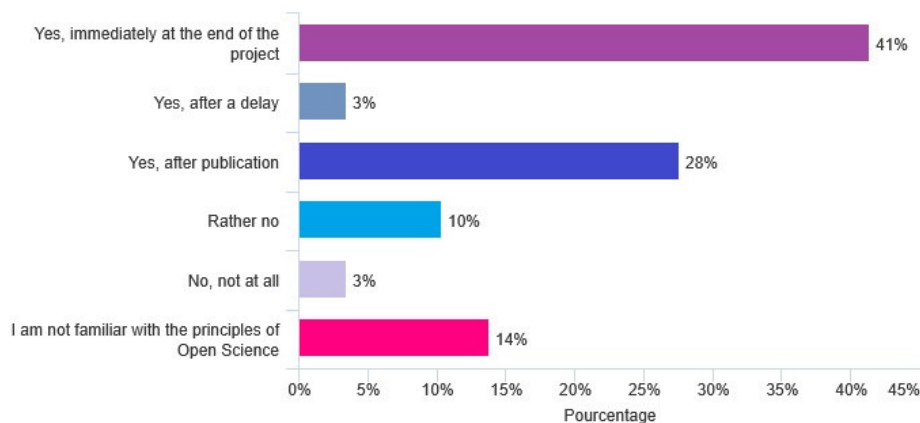
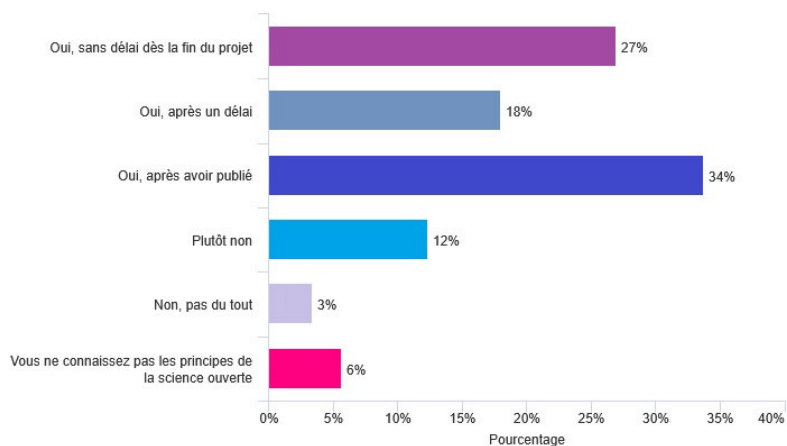
Les réponses mettent en évidence une adhésion plutôt forte au principe du partage des données de la recherche, mais avec quelques réserves quant au partage des publications. Dans les deux versions du questionnaire, la majorité des répondants se déclare favorable à un partage des données, mais le plus souvent conditionné par le calendrier du projet ou par la publication des résultats.

Dans la version francophone, le partage des données intervient principalement après la publication des travaux (47%). Le partage sans délai à la fin du projet reste minoritaire (23%), tandis qu'une part non négligeable des répondants exprime des réticences (15% cumulant « plutôt non » et « non pas du tout »), ou une méconnaissance des principes de la science ouverte (3%).

Dans la version anglaise, l'acceptation du partage sans délai est plus marquée (37%), indiquant une plus grande familiarité avec des pratiques de diffusion rapide des données, souvent encouragées dans certains champs disciplinaires. Toutefois, une part significative des répondants privilégie également un partage différé, après publication (27%) ou après un délai (13%). À noter également une proportion plus élevée de répondants déclarant ne pas connaître les principes de la science ouverte (13%), ce qui souligne un besoin d'information et un renforcement de l'accompagnement.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent les répondants expriment un besoin de maîtrise du calendrier et des conditions de diffusion. Pour les bibliothèques, ces éléments révèlent une nécessité d'un accompagnement renforcé sur la gestion et l'ouverture des données : aide à l'élaboration de plans de gestion des données, information sur les cadres juridiques et éthiques, choix des entrepôts de données et accompagnement à la diffusion progressive, adaptée aux contraintes disciplinaires et aux projets de recherche.

### ❖ Résultats pour les doctorants



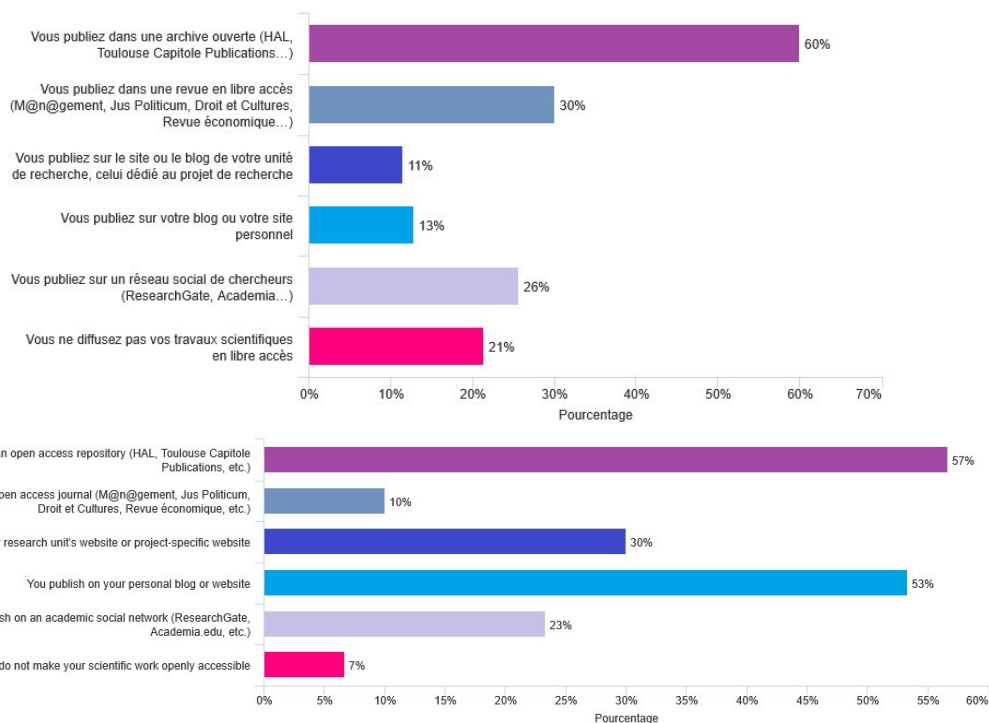
Dans la version française, 79% des doctorants se déclarent favorables au partage (27% sans délai, 18% après un délai, 34 % après publication). Toutefois, 15% expriment des réserves (12% plutôt non, 3 % non pas du tout) et 6% indiquent ne pas connaître les principes de la science ouverte. Dans la version anglaise, l'adhésion au partage des données selon les principes de la science ouverte est également majoritaire (72% favorables), avec une part plus élevée de partage immédiat (41%). En revanche, 13% se positionnent défavorablement et 14% déclarent ne pas connaître les principes de la science ouverte, soit une proportion plus importante que chez les doctorants francophones.

L'analyse croisée avec la question précédente (partage des publications) met en évidence un léger recul de l'adhésion lorsqu'il s'agit des données. Cela peut s'expliquer par la nature même des données de recherche : elles soulèvent davantage de questions juridiques, éthiques et méthodologiques (confidentialité, données sensibles, exploitation future, concurrence etc.).

Pour les bibliothèques, l'enjeu sera de clarifier les conditions dans lesquelles le partage des données peut s'effectuer. Un accompagnement spécifique sur la gestion des données (cadre juridique, anonymisation, choix d'entrepôts, délais d'embargo) semble particulièrement pertinent. La part non négligeable de doctorants déclarant ne pas connaître les principes de la science ouverte, souligne également la nécessité d'un renforcement plus ciblé du travail d'information et d'accompagnement.

## 4.3 Comment partagez-vous vos publications ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Les résultats montrent que le partage des publications en libre accès repose sur l'utilisation de plusieurs types de canaux, combinant dispositifs institutionnels, plateformes éditoriales et espaces personnels. Les archives ouvertes constituent le principal mode de diffusion dans les deux versions du questionnaire : 60% des répondants francophones et 57% des répondants anglophones déclarent y déposer leurs publications. Ce résultat confirme la place centrale des plateformes institutionnelles d'archives ouvertes dans les pratiques de diffusion scientifique.

Les revues en libre accès sont davantage mobilisées par les répondants francophones (30%) que par les répondants anglophones (10%). Cet écart peut s'expliquer à la fois par des traditions de publication propres à certaines disciplines et par une offre inégale des revues en libre accès selon les disciplines et les langues de publication. À l'inverse, les répondants anglophones recourent beaucoup plus fréquemment à des espaces de diffusion personnels ou hybrides. La publication sur le site ou le blog de l'unité de recherche ou du projet concerne 30% des répondants anglophones, contre 11% en version française. L'écart est encore plus marqué pour les sites ou blogs personnels, utilisés par plus de la moitié des répondants anglophones (53%), contre seulement 13% des répondants francophones. Ces pratiques traduisent une culture de la visibilité individuelle et du partage direct, souvent associée à des usages internationaux de la communication scientifique.

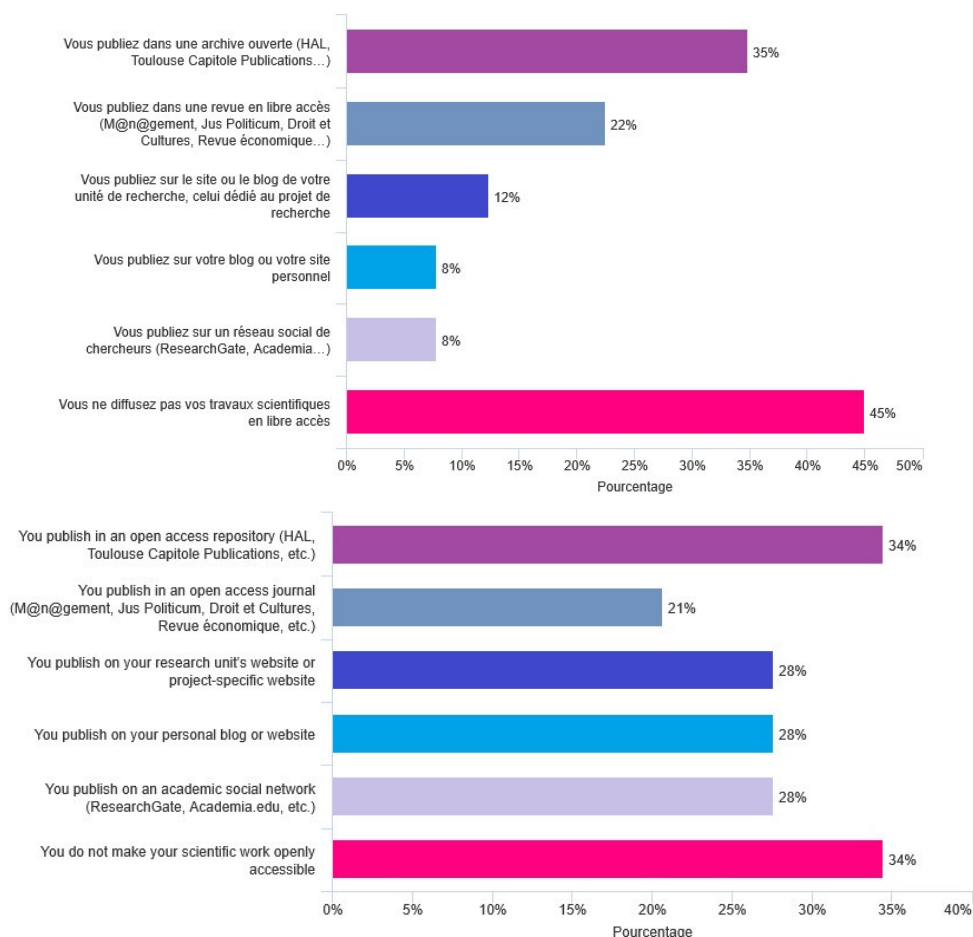
Les réseaux sociaux de la recherche occupent une place intermédiaire et relativement comparable dans les deux versions (26% dans la version française ; 23% dans la version anglaise). Ils apparaissent comme des outils complémentaires, utilisés pour accroître la

diffusion et la circulation des travaux, mais rarement comme le canal principal de diffusion pérenne.

Enfin, une part non négligeable des répondants francophones (21%) déclare ne pas diffuser leurs travaux en libre accès, contre seulement 7% dans la version en anglais. Ce résultat souligne des différences de pratiques, mais aussi possiblement des écarts de maîtrise des dispositifs de diffusion ou des contraintes perçues liées aux politiques éditoriales.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que si les archives ouvertes constituent un socle commun, les modalités de diffusion varient fortement selon les publics. Pour les bibliothèques et notamment le service science ouverte et publications, ces pratiques confirment la nécessité de renforcer le rôle des archives ouvertes comme canal principal de diffusion, tout en accompagnant les chercheurs dans l'appréhension et la compréhension des enjeux inhérents à la science ouverte, son encadrement juridique et éthique, mais également dans les modalités de diffusion des travaux.

### ❖ Résultats pour les doctorants



L'archive ouverte constitue, dans les deux versions, un des modes privilégiés de partage des publications (35% en version française ; 34% en version anglaise). De même, la proportion de publications dans des revues en libre accès est quasiment la même tant chez les doctorants francophones que chez les doctorants anglophones (respectivement 22% et 21%). Toutefois, des écarts plus marqués apparaissent en ce qui concerne les formes de diffusion plus informelles et hors circuit institutionnel. Les doctorants ayant répondu en anglais

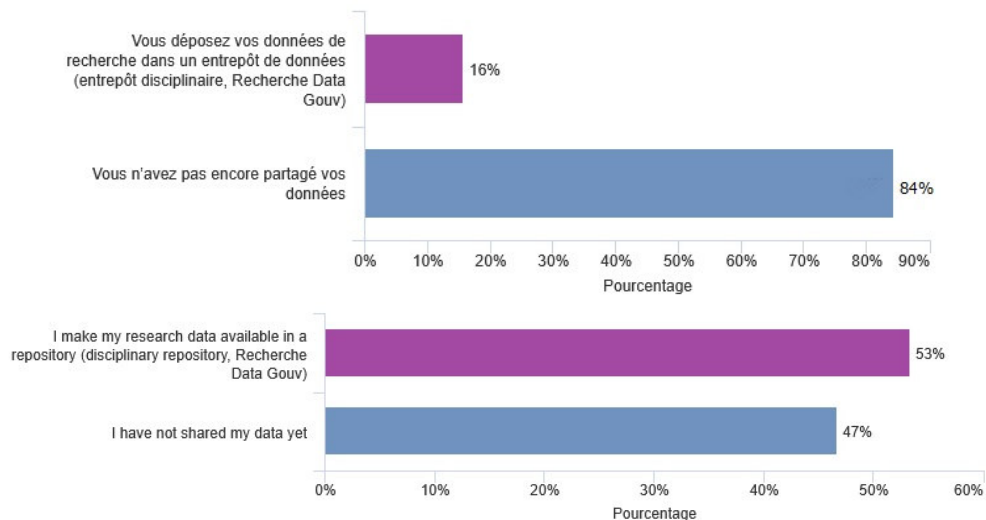
déclarent plus fréquemment diffuser leurs travaux sur le site ou le blog de leur unité de recherche, contrairement aux doctorants francophones (respectivement 28% contre 12%), sur un site ou blog personnel (28% contre 8%) ou via des réseaux sociaux académiques (28% contre 8%). Par ailleurs, 45% des répondants francophones indiquent ne pas diffuser leurs travaux en libre accès, contre 34% dans la version anglaise.

Ces résultats appellent à plusieurs observations. D'une part, l'archive ouverte occupe une place centrale dans les pratiques de partage des publications, ce qui confirme son rôle clé pour le dépôt institutionnel. D'autre part, une part importante des doctorants, notamment dans la version française, ne diffuse pas encore ses travaux en libre accès. Dès lors, le fait que l'archive ouverte soit utilisée par environ un tiers des doctorants, mais que 45% des doctorants francophones et 34% des doctorants anglophones déclarent ne pas diffuser leurs travaux en libre accès, montre qu'il existe un décalage entre l'adhésion de principe à la science ouverte et les pratiques effectives. L'enjeu ne porte donc pas uniquement sur l'information, mais sur le « passage à l'acte » : simplification des procédures de dépôt, accompagnement renforcé, rappels aux moments stratégiques (acceptation d'un article pour publication, soutenance, *etc.*). D'autre part, les écarts observés entre les deux versions sur l'usage des blogs, sites personnels ou réseaux académiques invitent à s'interroger sur les logiques disciplinaires.

Dans certains champs disciplinaires, la visibilité passe davantage par des espaces numériques individuels ou intégrant l'ensemble de la communauté scientifique. Les bibliothèques pourraient intégrer cette réalité dans ses formations, en abordant non seulement le dépôt en archive ouverte, mais aussi la stratégie globale de diffusion : articulation entre HAL, site personnel, réseaux académiques, tout en rappelant les enjeux de droits d'auteur et de pérennité des contenus. Enfin, la part importante de non-diffusion en accès libre peut aussi s'expliquer par le stade d'avancement des doctorants : tous n'ont pas encore eu l'occasion de publier. Il pourrait donc être judicieux de distinguer les doctorants en début, au milieu et en fin de parcours, afin d'ajuster les actions de sensibilisation.

## 4.4 Comment partagez-vous vos données de la recherche ?

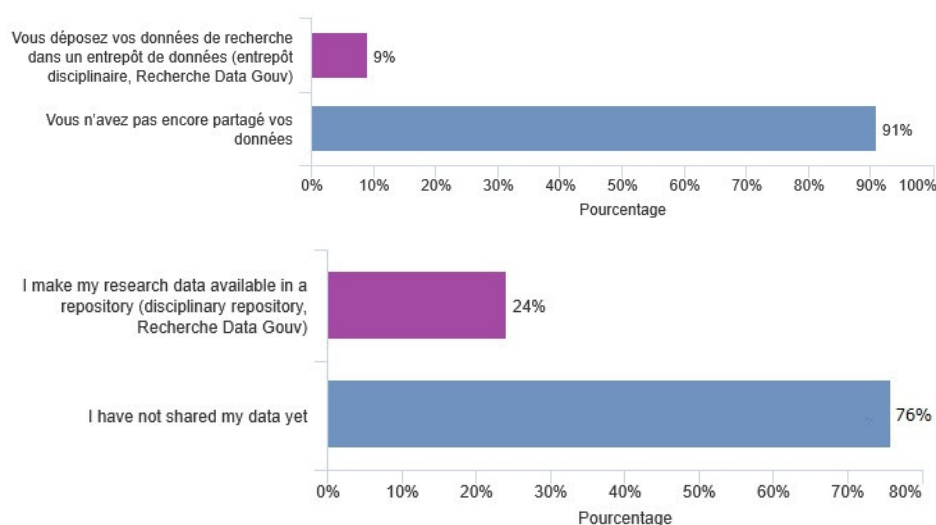
### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Les réponses mettent en évidence un décalage important entre les deux publics en matière de partage des données de la recherche. Dans la version francophone, une très large majorité des répondants (84%) déclarent ne pas avoir encore partagé leurs données, tandis que 16% indiquent les déposer dans un entrepôt de données (institutionnel, Research Data Gouv). A l'inverse, dans la version en anglais, plus de la moitié des répondants (53%) déclare avoir déjà déposé leurs données dans un entrepôt, contre 47% qui ne les ont pas encore partagées.

Cet écart suggère une intégration plutôt inégale des pratiques de partage des données, qui peut s'expliquer par les différences dans les pratiques disciplinaires ou encore le degré de familiarité avec la gestion des données qui peut varier d'un enseignant-chercheur à un autre. Ces résultats révèlent donc une nécessité de renforcer l'accompagnement à la gestion des données : information sur les entrepôts existants, appui à l'élaboration des plans de gestion de données, ou encore, la clarification des conditions de diffusion.

## ❖ Résultats pour les doctorants

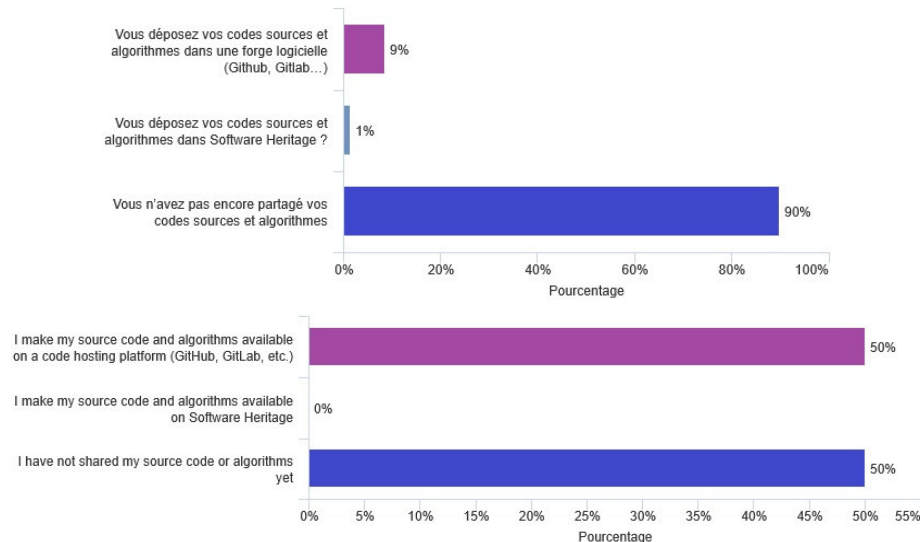


Les résultats mettent en évidence un décalage entre l'accord de principe exprimé à la question 4.2 et la pratique effective du partage des données. Dans la version française, seuls 9 % des doctorants déclarent avoir déposé leurs données dans un entrepôt disciplinaire ou sur Recherche Data Gov, tandis que 91% indiquent ne pas les avoir partagées. Dans la version anglaise, la pratique reste minoritaire mais plus avancée : 24% ont déjà effectué un dépôt, contre 76% qui ne l'ont pas fait. Ce contraste est d'autant plus frappant que, dans les deux versions, une majorité se déclare favorable au partage des données, au moins après publication. Le frein ne semble donc pas relever d'un refus de principe, mais plutôt d'une difficulté à « passer à l'acte ». Le partage des données engage des opérations plus contraignantes que celui des publications : préparation des fichiers, anonymisation éventuelle, clarification des droits, choix d'un entrepôt adapté. L'écart entre les deux versions peut également s'expliquer par des contextes et pratiques académiques différents, où les exigences liées aux plans de gestion des données ou au dépôt dans des entrepôts sont plus ou moins intégrées aux pratiques de recherche.

Pour les bibliothèques, l'enjeu ne se limite donc pas à rappeler le principe du partage, la mise en œuvre. Les résultats semblent montrer qu'un appui ciblé serait pertinent, en particulier au moment où les données sont finalisées ou lorsqu'un article est en cours de soumission. L'objectif est de combler l'écart entre l'intention déclarée et la pratique réelle du partage des données, en intégrant plus clairement le dépôt des données aux différents niveaux du travail doctoral.

## 4.5 Comment partagez-vous vos codes sources et algorithmes ?

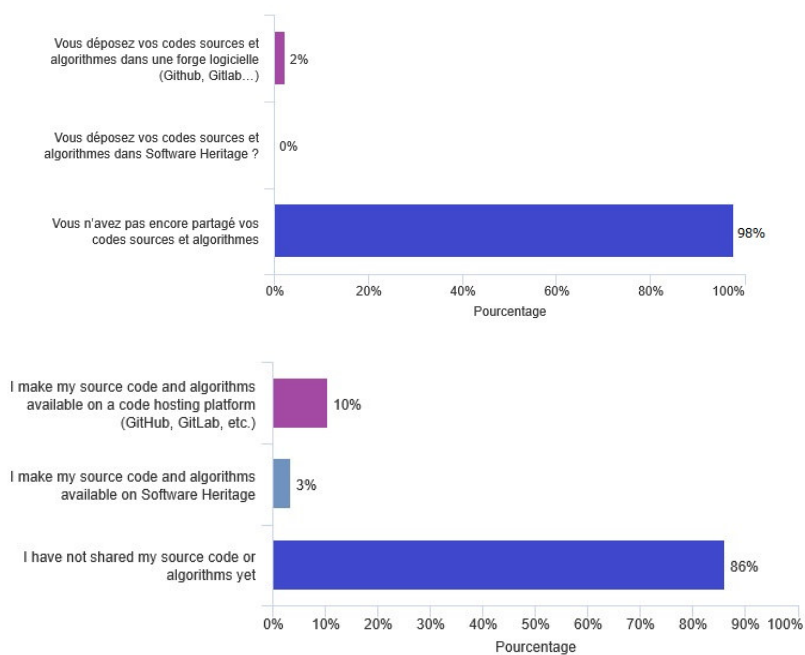
### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



Selon ces résultats, le partage des codes sources et des algorithmes reste très inégalement intégré aux pratiques de recherche, avec un écart marqué entre les répondants francophones et anglophones.

Dans la version française, une très large majorité des répondants (90%) déclarent ne pas avoir encore partagé leurs codes sources ou algorithmes. Les usages de plateformes dédiées restent marginaux : 9% indiquent déposer leurs codes dans une forge logicielle (GitHub, GitLab), et 1% mentionne un dépôt dans Software Heritage. Ces résultats suggèrent que le partage du code demeure peu courant, soit parce qu'il ne concerne pas directement certaines disciplines, soit en raison de freins liés au temps, aux compétences techniques ou aux modalités de diffusion. Dans la version anglaise, la moitié des répondants (50%) déclarent déposer leurs codes dans une forge logicielle, tandis que l'autre moitié indique ne pas encore les partager. Cette répartition plus équilibrée témoigne d'une meilleure intégration du partage du code dans certaines pratiques disciplinaires, où l'usage de forges logicielles est déjà bien intégré dans les pratiques.

## ❖ Résultats pour les doctorants

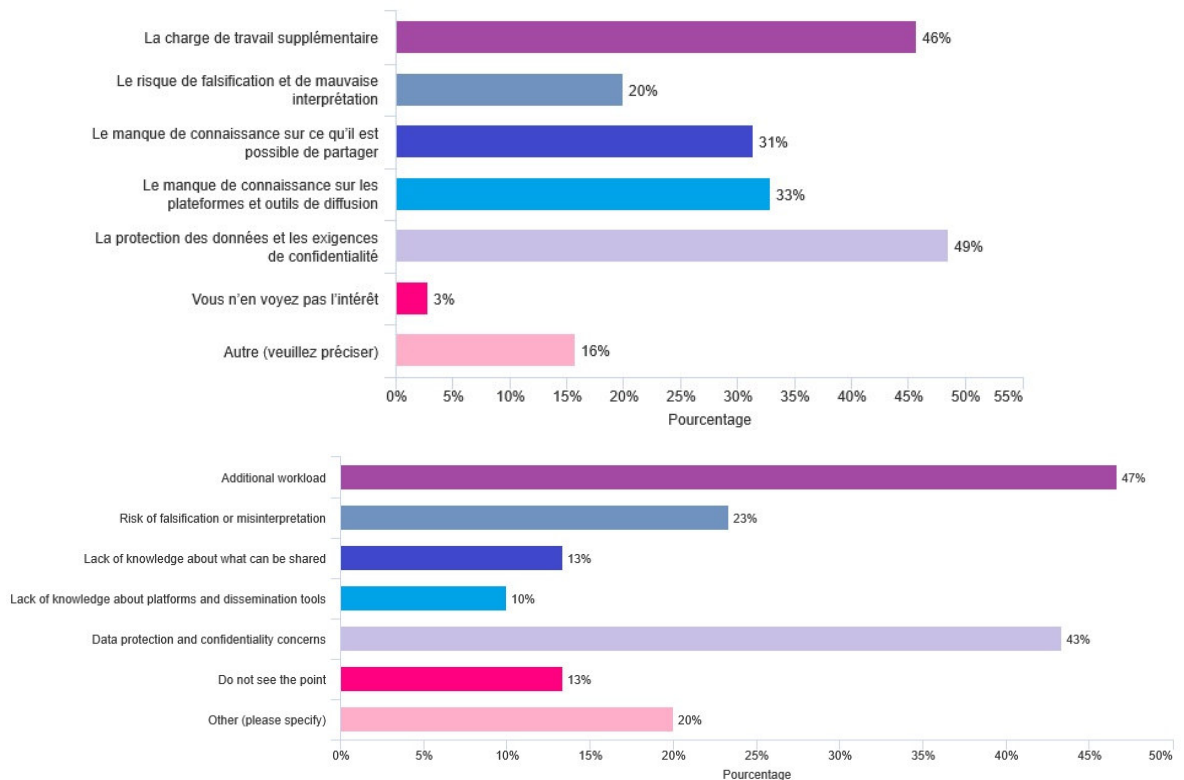


Les résultats montrent que le partage des codes sources et des algorithmes reste très marginal. Dans la version française, seuls 2% des doctorants déclarent déposer leurs codes sur une forge logicielle comme GitHub ou GitLab, et aucun ne mentionne un dépôt dans Software Heritage. 98% indiquent ne pas avoir encore partagé leurs codes sources ou algorithmes. Dans la version anglaise, la pratique est un peu plus développée mais demeure minoritaire : 10% utilisent une forge logicielle, 3 % citent Software Heritage, et 86% n'ont pas partagé leurs codes ou leurs algorithmes.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ces écarts. D'une part, tous les doctorants ne produisent pas nécessairement de code ; la discipline joue ici un rôle déterminant. D'autre part, le partage des codes suppose des compétences techniques spécifiques et une réflexion sur les droits et licences, qui ne sont pas toujours intégrées au parcours doctoral. Le fait que les doctorants anglophones déclarent davantage recourir aux forges peut renvoyer à des pratiques plus ancrées dans certains champs scientifiques.

## 4.6 Pour vous, quels sont les obstacles à ce partage ?

### ❖ Résultats pour les enseignants-chercheurs



### Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE

#### Commentaires en français

- « Aucune production de données types codes sources et algorithmes ».
- « Je n'ai ni code source, ni algorithme à partager ».
- « Je ne suis pas concerné pour des raisons disciplinaires ».
- « Je ne vois pas d'obstacle ».
- « Je ne vois pas d'obstacle au partage ».
- « Je partage tous mes articles ».
- « Refus des données par la communauté académique en sciences de gestion car déjà publiée ».

#### Commentaires en anglais

- "I do research for my courses and general personal/professional enrichment".
- "In my field (history) most journals will not allow articles to be shared while they are still under consideration for publication".
- "Need financial support".
- "No barriers".
- "Scooping if done too early".
- "The additional workload is minor, I share all my research through my website, the issue is website decay".

Les réponses semblent montrer que les freins au partage ne relèvent pas d'un rejet de la science ouverte, mais surtout de contraintes concrètes rencontrées par les chercheurs. Le premier obstacle cité, dans les deux versions, est la charge de travail supplémentaire (46% en français, 47% en anglais).

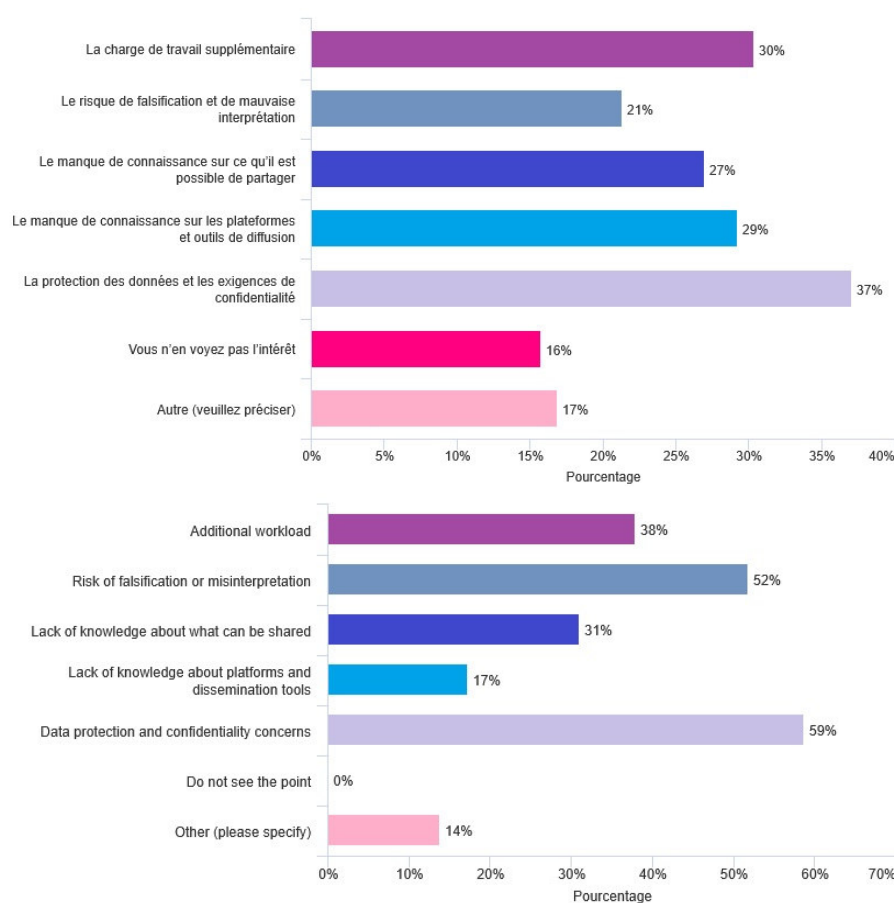
La protection des données et les exigences de confidentialité arrivent juste après (49% en français, 43% en anglais). Les répondants évoquent des données sensibles, des contraintes juridiques, ou encore des doutes sur ce qu'il est possible de diffuser en accès libre. Également, les difficultés liées au manque d'information sont plus marquées dans la version française. En effet, 31% des répondants affirment ne pas savoir précisément ce qu'ils peuvent partager, et 33% ne connaissent pas les plateformes ou les outils de diffusion. Ces proportions tombent respectivement à 13% et 10% dans la version anglaise. Le risque de mauvaise interprétation ou de réutilisation abusive des données constitué également un frein au partage des données qui n'est pas à négliger (20% en français, 23% en anglais). En revanche, le taux de répondants déclarant ne pas voir l'intérêt du partage est faible, surtout dans la version française (3%). La proportion est plus élevée en anglais (13%), mais les commentaires précisent que cela correspond souvent à des situations spécifiques : absence de données, d'algorithmes ou de codes, ou contraintes propres à la discipline.

Enfin, les réponses ouvertes classées dans la catégorie « autres » apportent un éclairage intéressant. Les commentaires mettent également en évidence des freins liés aux pratiques disciplinaires : absence de données ou de codes à partager, règles éditoriales restrictives, ou faible reconnaissance académique du partage, notamment dans certaines disciplines. Dans la version anglaise, la crainte du *scooping* apparaît plus explicitement : partager trop tôt peut être perçu comme un risque de se faire devancer dans la publication des résultats.

La charge de travail perçue, la protection des données et le manque d'informations sur ce qui peut être partagé constituent les principaux obstacles, davantage liés à un déficit d'information et de méthodologie qu'à un refus de principe de la science ouverte. Dans ce contexte, le rôle des bibliothèques est d'abord de clarifier les cadres et les bonnes pratiques : ce qui peut être partagé selon les disciplines, à quel moment, sur quelles plateformes, et sous quelles conditions (embargos, versions autorisées, licences *etc.*). Cette clarification paraît nécessaire pour répondre aux craintes exprimées, notamment celles liées au risque de *scooping*.

Les bibliothèques ont également un rôle clé pour alléger l'effort perçu par les chercheurs, en renforçant les dispositifs déjà existant : accompagnement au dépôt, appui à la rédaction de plans de gestion de données, et orientation vers les entrepôts ou forges adaptés aux pratiques disciplinaires.

## ❖ Résultats pour les doctorants



### **Il a été demandé d'apporter des précisions à la réponse AUTRE**

#### Commentaires en français

« Absence de revue open data dans mes domaines de recherche ou à une visibilité médiocre ».

« Aucun, ça devrait être systématiquement le cas pour la recherche publique, à bat les journaux privés ».

« Je n'ai rien publié ».

« Je n'ai encore rien à partager ».

« Je n'ai encore rien publié qui puisse être partagé ».

« Je n'ai pas encore approfondi le sujet et peser tous les enjeux ».

« Je n'ai pas encore été soumise à ce problème ».

« Je sais pas ».

« Non concerné ».

« Pas concernée par la question pour l'instant ».

« Pas encore de publications ».

« Première année de thèse, pas encore eu l'occasion de le faire ».

« Question de la qualité des articles/conséquences à la qualification CNU ».

#### Commentaires en anglais

“Did not share any of my research yet”.

“I am not ready to share my results until they are perr-reviewed and verified”.

*“I haven't done research yet”.*  
*“No barriers”.*

Dans les deux versions, la charge de travail supplémentaire apparaît comme un obstacle important (30% dans la version française et 38% dans la version anglaise). Le partage est donc perçu comme une tâche supplémentaire, qui s'ajoute aux exigences de publication ou d'enseignement. Cette dimension ne doit pas être sous-estimée : préparer des données, des codes ou des publications pour un dépôt conforme, demande du temps et une certaine maîtrise technique des outils.

Les écarts les plus marqués concernent toutefois deux points spécifiques. D'une part, la crainte de falsification ou de mauvaise interprétation est beaucoup plus forte dans la version anglaise (52 % contre 21 % des doctorants francophones). D'autre part, les exigences liées à la protection des données et à la confidentialité sont également davantage mises en avant (59 % dans la version anglaise ; 37% dans la version française). Ces résultats suggèrent donc des interrogations, voire des appréhensions, quant aux enjeux relatifs aux questions d'intégrité scientifique, de responsabilité et de conformité. Le partage n'est pas seulement envisagé comme un geste d'ouverture, mais comme une prise de risque potentielle.

Le manque de connaissance constitue un autre frein significatif. Environ un tiers des doctorants, dans les deux versions, déclarent ne pas savoir clairement ce qu'il est possible de partager (27% en français, 31% en anglais). Le manque de connaissance des plateformes et des outils est plus marqué dans la version française (29% contre 17% dans la version anglaise), ce qui peut indiquer un besoin d'accompagnement plus poussé. Enfin, 16% des doctorants francophones déclarent ne pas voir l'intérêt du partage. Même s'il est minoritaire, ce résultat signale qu'une partie du public ne perçoit pas encore les bénéfices scientifiques ou professionnels du partage des données.

Les commentaires permettent de compléter et de préciser cette lecture. Une part non négligeable des réponses renvoie simplement à une absence de production à partager : doctorants en début de thèse, pas encore de publications, non concernés à ce stade. Cela permet de relativiser certains résultats, en montrant que l'obstacle tient parfois au moment du parcours doctoral plus qu'à un refus de principe. D'autres remarques évoquent la question de la qualité scientifique, de la validation par les pairs ou des enjeux de carrière, notamment la qualification CNU. Le partage est ainsi évalué à l'aune de ses conséquences possibles sur la reconnaissance universitaire. Les doctorants expriment surtout un besoin de repères clairs sur trois points : le temps à consacrer à ces démarches, le cadre juridique applicable et les conséquences possibles sur leur future carrière universitaire. Il apparaît donc nécessaire de préciser ce qui peut être diffusé, dans quelles conditions et à quel moment du parcours doctoral. Les réticences relevées tiennent autant aux questions de droit et de confidentialité qu'aux enjeux de validation scientifique ou de reconnaissance institutionnelle.

Les réponses montrent également que les besoins diffèrent selon l'avancement dans la thèse. Les doctorants en début de parcours se déclarent souvent « non concernés » ou « pas encore prêts », tandis que ceux engagés dans des publications sont davantage confrontés aux questions de diffusion. L'accompagnement proposé doit donc être adapté à ces différentes situations